

COLLOQUE  
**LES VILLAGES RURAUX MENACÉS:  
LE PARI DU DÉVELOPPEMENT.**

Les 26 et 27 septembre 1988



Le colloque s'est tenu au Relais Pont-Rouge,  
Trinité-des-Monts  
(Cté de Rimouski)

Organisé par le  
**Groupe de recherche interdisciplinaire  
en développement de l'Est-du-Québec  
(GRIDEQ)**  
de l'Université du Québec à Rimouski

**L'Institut de développement Nord-Sud (IDNS),  
La Pocatière**

Ce colloque s'inscrivait dans le cadre  
de l'Université coopérative internationale (UCI)

L'activité a été rendue possible grâce à une subvention  
de l'Université du Québec à Rimouski,  
Bureau du doyen du 2<sup>ième</sup> cycle.

Les Actes et instruments de la recherche en développement régional sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec de l'Université du Québec à Rimouski.

Traitement de texte  
**Lise BLANCHETTE**  
**Jacqueline ST-LAURENT**

Conception graphique  
**Richard FOURNIER**

Révision et édition  
**Jean LARRIVÉE**

Distribution  
**GRIDEQ**  
**300, allée des Ursulines**  
**Rimouski (Qué.), G5L 3A1**  
**Tél.: (418) 724-1440**  
**(418) 724-1441**

ISBN 2-920270-42-7

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright 1989

Université du Québec à Rimouski

Dépôt légal, 2e trimestre 1989

**LE COMITE ORGANISATEUR DU COLLOQUE**

ETAIT COMPOSE DE:

**Hugues DIONNE**, membre du GRIDEQ

**Violette GENDRON**, directrice générale de l'IDNS

**Paul LAROCQUE**, membre du GRIDEQ

**Jean LARRIVEE**, secrétaire exécutif du GRIDEQ

Au moment d'entreprendre la mise en page des actes du colloque, nous apprenons avec stupéfaction le décès de Normand Plourde, journaliste à Radio-Canada. Celui-ci avait assuré la "couverture" de notre colloque l'automne dernier. Nous voulons lui rendre un dernier hommage d'autant plus qu'il s'était intéressé, tout au long de sa carrière de journaliste, aux dossiers touchant le développement régional.

**Jean LARRIVEE**  
**Pour les membres du GRIDEQ**

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'Université du Québec à Rimouski qui a permis la réalisation de ce colloque grâce à son support financier. Nous remercions particulièrement monsieur Maurice Gagnon, doyen des Etudes avancées et de la recherche de l'UQAR qui a parfaitement introduit le colloque par son message d'ouverture sur les défis de développement pour les petites communautés rurales.

Certaines modalités techniques et pédagogiques nous ont obligé à limiter les inscriptions au colloque (environ cinquante personnes), ce qui infère aucunement une volonté de minimiser l'importance du sujet traité ou d'exclure des intervenants-tes d'un tel processus de réflexion. Nous nous excusons auprès de ceux et celles qui auraient apprécié participer à cette rencontre, en souhaitant que des débats élargis puissent être réalisés sur ce sujet vital pour le développement régional.

Nous voulons aussi remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce colloque. Il faut ici nommer plusieurs confrères du département des Sciences humaines de l'UQAR (Serge Côté, sociologue, Serge Lapointe, psychologue, Paul Larocque, historien) qui ont agi comme animateurs d'ateliers, la participation de plusieurs étudiants-tes de la maîtrise en développement régional de l'UQAR (dont les reporters d'ateliers: France Bernier, Marc-André Deschênes, Dan Dupuis et Lorraine Théberge). Nos remerciements s'adressent particulièrement aux confé-

renciers-ère et commentateurs-trice qui ont su alimenter avec beaucoup de pertinence une réflexion riche et engagée sur les défis du développement rural.

Il faut finalement signaler l'excellent travail de support à la coordination et de secrétariat de Lyse Blanchette, secrétaire du GRIDEQ et l'accueil chaleureux de madame Gisèle Beaulieu, alors responsable du "Relais Pont-Rouge" de Trinité-des-Monts.

**Hugues DIONNE**  
**Responsable du colloque**

**Jean LARRIVÉE**  
**Coordonnateur du colloque**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>	
REMERCIEMENTS.....	vii	
PRESENTATION. ....	xiii	
LISTE DES CONFERENCIERS ET COMMENTATEURS .....	xvi	
HORAIRE DU COLLOQUE .....	xvii	
 <b>EN GUISE D'INTRODUCTION</b>		
Le maintien nécessaire des communautés villageoises! (Hugues DIONNE).....	1	
<hr/>		
<b>RÉFLEXION SUR LA DÉSINTÉGRATION DES COMMUNAUTÉS, OU LE REFUS DES ÉVIDENCES</b> (Charles COTÉ, conférencier).....	11	
 <b>Exode de population et disparités socio- économiques inter et intra-régionales: commentaires en marge de la communication de Charles Côté sur les deux Québec</b> (Danielle LAFONTAINE, commentatrice).....		37
 Compte rendu des discussions (France BERNIER, secrétaire).....		49
<hr/>		
<b>LE BAS-SAINT-LAURENT DE 1950 A 1980. ZONES COTIERES ET HAUTS-PAYS: LA DOUBLE DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT</b> (Guy MASSICOTTE, conférencier).....	53	
 <b>Commentaires sur la communication de Guy Massicotte</b> (Bernard Vachon, commentateur).....		95

Compte rendu des discussions  
(Dan DUPUIS, secrétaire).....101

---

**LES PETITES COMMUNAUTES LOCALES ET LES  
RESISTANCES NECESSAIRES**  
(Robert LAPLANTE, conférencier).....107

**Une politique de développement rural:  
Commentaires en marge de la communication de  
Robert Laplante**  
(Clermont DUGAS, commentateur).....155

Compte rendu des discussions  
(Marc-André DESCHENES, secrétaire).....159

---

**UNE EXPERIENCE MALIENNE DES GROUPEMENTS ORGANISES  
ET LEUR MODE D'AUTOGESTION DANS LA REGION  
LACUSTRE DU MALI**  
(Hallassy SIDIBÉ, conférencier).....163

Compte rendu des discussions  
(Lorraine THEBERGE, secrétaire).....181

---

**CULTURES LOCALES ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL**  
(Violette GENDRON, conférencière).....183

**Commentaires sur les conférences de Sidibé  
Hallassy et Violette Gendron**  
(Gilles Roy, commentateur).....205

Compte rendu des discussions  
(Lorraine THEBERGE, secrétaire).....209

**EN GUISE DE CONCLUSION**

La force des petites communautés  
(Henri DESROCHES).....215

**ANNEXE 1**

L'importance économique des secteurs publics  
et parapublics dans l'économie du Bas-St-  
Laurent (Jean LARRIVEE).....235

**ANNEXE 2**

Listes des participants et leurs adresses...249



**PRESENTATION: DIX ANS APRES LE PREMIER COLLOQUE UCI A RIMOUSKI**

Le colloque sur les villages ruraux menacés: le pari du développement s'est tenu à Trinité-des-Monts les 26 et 27 septembre 1988. Il a été organisé par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de L'Est-du-Québec (GRIDEQ) en collaboration avec L'Institut de développement Nord-Sud (IDNS) de La Pocatière. Il s'inscrivait dans le cadre de l'Université coopérative internationale (UCI).

Dix ans se sont écoulés depuis la réalisation du premier colloque UCI à Rimouski (25-29 septembre 1978) sur le thème de "l'animation sociale et les entreprises communautaires et coopératives" (publié aux Editions Albert Saint-Martin sous la direction de Benoit Lévesque). Il était important de marquer une autre étape de l'UCI toujours préoccupée de favoriser des échanges internationaux sur les défis de développement collectif et d'économie sociale et profondément sensible aux connivences de la recherche et de l'action. Le message que voici nous a été livré par Henri Desroches et lu à l'ouverture du colloque, ce dernier étant retenu à Paris.\* Il traduit bien le souvenir et la continuité de l'UCI:

---

\* Nous reproduisons dans les présents actes du colloque le texte de la communication que Monsieur Desroches devait nous livrer sur la "force" des petites communautés.

"Chers amis en UCI d'automne à nouveau au Québec.

Ceux d'entre vous qui me connaissent imagineront la tristesse qui est mienne de ne pouvoir être présent parmi vous pour célébrer cet anniversaire d'une décennie. Et l'UCI et l'automne et le Québec manquent à mon esprit et à mon coeur, car le pli était pris depuis si longtemps, le pli de l'amitié, le pli des retrouvailles, le pli des visages, le pli des paysages, tout ce qui fut mon lot, le cadeau et la grâce d'une année sur l'autre et pendant si longtemps. Du moins serai-je présent par l'acheminement d'une communication, par la procuration d'une connivence, celle d'Hallassy Sidibé à qui je dicte ce message, celle d'une représentation ès UCI, puisque je l'espère et j'y compte, Violette Gendron voudra bien me représenter ès Présidence de l'UCI.

Je salue fraternellement et chaleureusement tous les "ucistes" de cet automne québécois, ceux de Chicoutimi et ceux de Rimouski, ceux ou celles avec qui nous avons "compagnoné" dans vos terroirs intérieurs ou dans des expéditions extérieures, les séniors et les juniors, les intra-muros et les extra-muros; ceux de la recherche et ceux de l'action, ceux ou/et celles de la recherche-action; ceux qui sont les fruits et celles qui sont les fleurs de ce développement local que vous voudrez scruter. Ce même thème avait été déjà passé au peigne fin entre autres dans une UCI de printemps à St-Malo laquelle, je l'espère, sera alléguée ou remémorée par tels ou tels émissaires de notre vieux pays dans votre belle

province.

Quant à moi parvenant à l'âge où GOETHE entamait ses fameuses conversations avec ECKERMANN le vétéran que je deviens se retrampe et se corrobore dans des élans tel que celui dont vous prenez l'initiative et je recopie chez GOETHE à votre intention ce qui peut-être une perle de notre connivence:

"Etre de par la nature ce qu'on doit être en sorte que les bonnes idées se présentent toujours à nous comme de libres enfants des dieux et nous crient: nous voici!"

Me voilà dans mon séniorité, vous voici dans vos pétulences. Salut à vos couleurs, celles de l'arc-en-ciel, et elles nous sont communes.

**Henri DESROCHES**  
**Paris, 20 septembre 1988**

**LISTE DES CONFERENCIERS-ERE ET DES  
COMMENTATEURS-TRICE  
(selon l'ordre chronologique d'intervention  
lors du colloque)**

- \*Charles COTE** , Chercheur autonome
- \*Danielle LAFONTAINE** , Directrice du GRIDEQ
- \*Guy MASSICOTTE** , Membre du GRIDEQ
- \*Bernard Vachon** , UQAM
- \*Robert LAPLANTE** , Chercheur autonome
- \*Clermont DUGAS** , UQAR
- \*Sidibé HALLASSY** , Représentant de l'UCI/Afrique
- \*Violette GENDRON** , Directrice de l'IDNS
- \*Gilles ROY** , Agronome-animateur pour le développement régional et rural
- \*Henri DESROCHES** (communication prévue), Collège Coopératif de Paris et président de l'UCI.

## HORAIRE DU COLLOQUE

LUNDI 26 SEPTEMBRE 1988

- 8 H 15 Vérification des inscriptions  
9 H 00 Départ de l'autobus vers le Relais Pont Rouge  
10H 00 Ouverture. Exposé des objectifs de session  
10H 30 Comment expliquer les "deux" Québec? Les  
communautés en déstructuration  
Conférencier: Charles Côté, Conseil des  
Affaires sociales et de la  
famille - Québec  
Commentatrice: Danielle Lafontaine,  
directrice du GRIDEQ  
12H 00 DINER  
13H 30 Evolution de la dualité villes et villages  
Conférencier: Guy Massicotte, historien,  
membre du GRIDEQ  
Commentateur: Bernard Vachon, géographe UQAM  
16H 00 Discussion-synthèse  
17H 00 Départ de l'autobus

MARDI 27 SEPTEMBRE 1988

- 9 H 00 Départ de l'autobus vers le Relais Pont Rouge  
10H 00 Les petites communautés locales et les  
résistances nécessaires  
Conférencier: Robert Laplante,  
chercheur autonome  
Commentateur: Clermont Dugas,  
géographe, UQAR

- 12H 00 DINER  
13H 30 Cultures locales et développement international  
Conférencière: Violette Gendron, directrice générale de l'IDNS  
Conférencier: Hallassy Sidibé, représentant de l'UCI/Afrique  
Commentateur: Gilles Roy, agronome  
15H 00 Pause-café  
15H 30 Atelier-synthèse  
17H 00 Clôture du colloque  
Départ du l'autobus vers Rimouski

**EN GUISE D'INTRODUCTION**  
**Le maintien nécessaire des communautés villageoises!**

**Hugues DIONNE**  
**Sociologue,**

**UQAR**

Alors qu'il est question de développement local, endogène et ascendant, on assiste à la déstabilisation de diverses communautés villageoises soumises à des épuisements démographiques et à la destructuration de ses tissus sociaux. Le défi du développement régional passe-t-il par le maintien des petites communautés villageoises?

S'agit-il ici d'un problème à ce point crucial qu'il faille aujourd'hui le considérer de façon particulière et en faire l'objet du présent colloque alors que nous nous sommes habitués à voir plusieurs localités rurales en difficulté constante de développement depuis plusieurs générations? En quoi l'évolution récente de la situation des villages québécois puisse légitimer ce questionnement quelque peu dramatique du pari de développement pour des villages ruraux qui seraient menacés? S'agit-il plutôt d'une question récurrente et inutile compte tenu de l'évolution des structures et des tendances de développement des territoires ruraux et urbains? La ruralité ne serait que l'expression culturelle d'une société en voie d'extinction; elle n'existerait que dans des rêves nostalgiques qui perdurent malgré les tendances à la concentration des activités productives, à

l'urbanisation des populations, à la diffusion culturelle de masse. Le village ne serait qu'une forme d'organisation sociale caduque rappelant un passé où régnait l'autosubsistance; il occulterait un éclatement des communautés qui ne peuvent exister que dans la rêverie attristée de solidarités locales périmées.

Et pourtant! Plusieurs revers des sociétés industrielles et modernes incitent à découvrir des développements locaux inédits, des convivialités neuves, des patrimoines oubliés, des économies d'usage. Les tendances de l'individu à mieux contrôler son environnement social, à mieux maîtriser le social "proche" pourrait bien être l'expression d'un refus de cette impuissance profonde ressentie par l'acteur social à l'égard de la société programmée. Dans ce contexte, la question du pari du développement des villages menacés ne s'insère plus strictement dans une problématique rurale. De fait, le problème de survie villageoise se pose, aujourd'hui, autant à des villages dont les activités rurales sont en désuétude qu'à des villages sans vocation rurale situés en périphérie de certains centres urbains plus importants. Le défi majeur porte sur les possibilités et les modalités futures des expériences de micro-développement. Il ne s'agit pas de souvenirs passés, mais de projections futures. En posant la question des villages ruraux menacés, nous voulons interroger la continuité possible de la vie villageoise et sa progression comme projet de société. L'interrogation nous oblige à examiner notre façon d'habiter, notre projet d'occupation du sol québécois, notre volonté d'assumer la "distance et la dispersion" de notre

espace. Nous sommes en défi de mieux examiner les possibilités de développement de micro espaces, mieux évaluer les perspectives nouvelles des petites communautés locales, mieux considérer l'efficacité développementale des petites productions, mieux interroger les développements intégrés au sein d'économies fragmentées... Il s'agit finalement d'interroger des modèles de développement, voire de sociétés.

Le questionnement pourrait paraître exagéré. Comment dégager des préoccupations aussi fondamentales d'une situation somme toute marginale de quelques communautés à l'agonie? N'y a-t-il pas exagération sur la signification sociale d'un état réaliste des choses compte tenu de l'évolution normale de notre société? N'est-il pas préférable de taire cette fermeture "tranquille" de villages en faillite compte tenu des priorités beaucoup plus "rationnelles et efficaces" de développement en milieux plus urbanisés? Le principale défi consiste probablement à démontrer la pertinence d'un maintien et d'un développement des petites communautés villageoises en faisant valoir les coûts sociaux et les déséconomies de leur disparition.

Les situations qui sont décrites et analysées dans le cadre du présent colloque vont nous inviter à une réflexion vitale et (pourquoi pas engagée) sur les tendances actuelles et les enjeux de développement. Ici, les questions de développement régional, de développement local, de développement rural, de développement communautaire sont entremêlées et s'entrecroisent volontairement parce qu'elles sont soutenues par une inquiétude profonde quant aux

modalités de survie de plusieurs communautés villageoises et quant aux conditions de croissance de ces mêmes localités. Il ne faut pas en déduire qu'il s'agit d'une confusion souhaitée pour mieux appuyer notre thèse du maintien nécessaire des communautés villageoises. Notre prise de position sur le renforcement des communautés villageoises traduit surtout une option de développement qui fait appel à des initiatives structurantes fondées sur des solidarités collectives, locales et autonomes au sein de micro-territoires. Nous refusons cette vision du développement qui cautionne les effets de polarisation et les logiques de concentration des activités de croissance économique au détriment des petites communautés villageoises soumises à des tensions sociales et à des incapacités de plus en plus évidentes de croissance.

Plusieurs s'inquiètent depuis longtemps des villages en péril et tentent de démontrer les effets pervers tant aux niveaux socio-culturels qu'économiques de modèles développementaux de concentration et de centralité en ce qu'ils provoquent à des désertifications des espaces périphériques. Faut-il s'étonner du peu de cas qui est fait ici des développements villageois compromis alors que l'on s'interroge ailleurs sur la nécessaire "villagisation" du développement? Alors que l'on tente de définir des outils technologiques appropriés? Alors que l'on souhaite des rapprochements politiques avec le niveau local? Alors que l'on cherche à renforcer les ciments communautaires nécessaires à la prise en charge des milieux de vie? Le maintien et le développement des milieux villageois ne devrait-il pas

constituer la trame de base de toute politique d'occupation de l'espace et de développement territorial?

Nos efforts constants de recherche en développement régional tentent de démontrer le caractère "holistique" du développement, à savoir qu'il doit être abordé à la fois dans ses composantes économiques, sociales, culturelles et politiques et qu'il doit être envisagé dans des perspectives globales et intégrées. L'idée d'un développement régional qui reposerait essentiellement sur l'initiative des individus et sur leur entrepreneurship, bien que valable en soi comme composante importante de la croissance économique, serait insuffisante en ce qu'elle suppose un recouvrement des intérêts privés et des aspirations collectives et ne garantit pas un développement équilibré des territoires compte tenu de la tendance à la concentration rentabilisante des entreprises. Ce serait trop facilement accepter la vision d'une tendance "naturelle" de développement qui ne ferait que perpétuer l'agonie de plusieurs micro-milieus de vie, qui ne ferait que confirmer cette fermeture "tranquille" de villages. Nous le voyons encore! Aborder la question des villages ruraux menacés nous oblige à interroger des modes de développement.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas dénoncer certaines tendances de croissance économique qui ont pour effet direct d'affaiblir les capacités développementales de certains territoires, en particulier divers espaces ruraux à économie simple ou de taire les difficultés de milieux sociaux dont les tissus communautaires sont en déstructuration cons-

tante depuis plusieurs décennies; il est difficile aussi de cacher une inquiétude de plus en plus grande quant aux capacités objectives de survie de plusieurs petites communautés soumises à une déstructuration des tissus communautaires et à des affaiblissements démographiques galopants.

### **\*COMMENT EXPLIQUER LES DEUX QUÉBEC?**

Certaines recherches plus récentes sur les tendances territoriales de l'évolution démographique québécoise nous démontrent le fort courant de périurbanisation depuis 15 ans et la poursuite de l'exode rural. Vingt-huit MRC accusent une perte de population entre 1971 et 1986, dont la plupart de celles de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent (Clermont Dugas, "Distribution spatiale de la population du Québec et vitalité des régions", dans L'Action Nationale, vol. LXXVIII, no.6, juin 1988, pp. 433-445). L'affaiblissement démographique et la déstructuration de plusieurs communautés sont suffisamment explicités dans le texte de Charles Côté qui démontre, dans des tableaux socio-démographiques serrés de l'évolution des localités québécoises, les tendances à la dualisation du développement: des zones de croissance et des zones en désintégration. L'élargissement de l'écart entre les deux pôles et le conditionnement mutuel entre la réalité économique et la réalité sociale engendrent une désintégration sociale galopante et irréversible pour les collectivités affaiblies. La plupart des localités rurales périphériques font partie de ces zones en désintégration. Le questionnement devient brutal car la situation est urgente. Les voies de solutions sont complexes dans

la nature actuelle des choses, il faut en convenir! Nous sommes continuellement projetés à des questions fondamentales.

### **\*EVOLUTION DE LA DUALITÉ VILLES ET VILLAGES**

La question du rapport ville-campagne s'insère depuis toujours dans l'évolution de tout peuplement humain; l'échange quotidien entre la ville et les villages environnants fait partie de la nature même des sociétés. Le développement menacé de villages ruraux relance encore ce questionnement sur la configuration des rapports entre les milieux urbains et les milieux ruraux en regard du développement territorial. L'harmonisation des rapports villes-campagnes visée par l'établissement des municipalités régionales de comté (MRC) devait renforcer des échanges plus concertés et faciliter un développement mieux intégré des nouveaux territoires définis. On pourrait se demander où nous en sommes, dix ans après l'application de la loi 125? Par ailleurs, le risque d'une telle entreprise, dans le cadre de la présente démarche, aurait pour effet de surévaluer la signification et la portée de la politique québécoise sur l'aménagement du territoire pour comprendre l'articulation de la dynamique villes-villages. L'intention de Guy Massicotte n'est pas de faire ce bilan complexe et trop vaste des effets de la loi 125. Prenant appui sur l'évolution de certaines situations concrètes, son intervention nous invite à approfondir la complexité des relations entre les milieux ruraux et les milieux urbains en vue du développement régional et annonce des conditions d'analyse d'un tel défi.

## **\*LES PETITES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES RÉSISTANCES NÉCESSAIRES**

Le défi de développement doit-il passer par les résistances des petites communautés locales en milieu rural? Nous faisons ici référence à toute une population rurale qui, durant plusieurs décennies, a dû lutter pour maintenir des villages menacés de fermeture. Parler de résistances nécessaires suppose cette volonté préalable de maintenir et surtout de faciliter certaines formes d'organisation sociale qui permettent un développement global et intégré de petites communautés sur un vaste territoire. Encore une fois, nous sommes relançés à interroger les possibilités et les conditions d'une nouvelle ruralité qui puisse rendre signifiant cet acharnement à rester, à demeurer, à durer. Robert Laplante fait bien voir la situation périlleuse de ces communautés "qui ont été dépossédées de leurs ressources et d'elles-mêmes" et établit de manière très précise plusieurs exigences politiques pour que ce pari de développement puisse se concrétiser. Des stratégies de repeuplement rural et de reconstruction de la ressource forestière doivent se concrétiser pour permettre un avenir rural crédible.

## **\*PETITES COMMUNAUTÉS ET FORMATION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

La situation des petites communautés rurales en péril n'est pas à nos yeux le fait d'un manque local de volonté endogène de développement, mais le résultat d'un processus historique de sur-exploitation des ressources primaires et de déappropriation des

leviers de développement. Il faut partir de ce phénomène construit et provoqué si on veut bien pondérer les défis de développement futur, si on veut que le développement repose véritablement sur la participation des communautés de base. Le développement est appréhendé ici comme processus de transformation et de réorientation des sociétés. Le pari d'imaginer un autre développement qui puisse respecter les petites communautés est de taille et oblige à une prise en considération de bases socio-culturelles de la croissance économique, étant entendu que les valeurs et les cultures sont aussi déterminantes des capacités de développement. Les réflexions de Violette Gendron nous sont ici importantes. C'est dire comment les volontés locales de développement endogène peuvent engager à une lutte culturelle pour redéfinir les réponses aux besoins sociaux prioritaires. Le recours aux expériences des pays en voie de développement peut nous aider à mieux comprendre cette réciprocité de situations de mal-développement et à imaginer de nouvelles solutions. L'expérience africaine que nous raconte Halassy Sidibé illustre bien cette dualité des impératifs économiques et de cette dynamique socio-culturelle terriblement nécessaire pour les hommes et les femmes engagés-ées dans ces défis de développement local. Ici, le Nord et le Sud se rejoignent...

Nous sommes finalement relançés dans des utopies nécessaires à l'action qui nous oblige à mieux examiner la "force" des petites communautés et à mieux évaluer ce pari du développement. De part sa vaste expérience de réflexions et d'actions, monsieur Henri Desroches nous permet à la fois de mieux

saisir l'envergure des changements nécessaires pour le développement local et de mieux établir les conditions variées et multiples d'une villagisation "ouverte", "ce 'local' étant généralement à l'échelle d'un 'pays' ou d'un 'terroir' micro-régional".

L'imaginaire est encore interpellé pour réinventer de nouvelles façons de travailler et de rester. Le pari de développement des villages ruraux menacés nous entraîne finalement à cette ré-orientation de société. L'envergure et l'urgence de la tâche pourraient avoir des effets de découragement. Nous sommes par contre plus conscients des pas immédiats à faire pour maintenir une continuité future des développements toujours en construction.

## REFLEXION SUR LA DÉSINTÉGRATION DES COMMUNAUTÉS OU LE REFUS DES ÉVIDENCES

Charles COTÉ  
Chercheur autonome

Plusieurs travaux de recherche à caractère exhaustif<sup>1</sup> ont permis d'établir une relation explicative entre la localisation géographique des ressources de santé et de services sociaux, les variations géographiques des indicateurs de la disponibilité d'emplois et l'exode des jeunes hors des territoires concernés, au point de compromettre la capacité de remplacement naturel des populations regroupées dans plusieurs territoires; et enfin, la superposition géographique des divers maux qui, de façon générale sont associés à des états de "pauvreté": état de santé déficient, niveaux de revenus précaires, faible qualité des logements, niveau de scolarité insuffisant etc...

Que ce soit dans chacune des MRC de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, à Montréal, au Saguenay-Lac-St-Jean ou dans la région de l'Outaouais et ailleurs, on a pu observer d'un recensement à l'autre la progression inexorable de cet ensemble de symptômes qui, lorsqu'ils sont considérés conjointement révèlent l'existence d'un processus qui à plus ou moins brève échéance conduit à toutes fin pratiques, à la désintégration pure et simple des communautés impliquées tant au plan démographique, économique que social.

A ce sujet, les quatre tableaux des pages suivantes veulent être des échantillons de cette réalité, telle qu'elle se vérifie dans quatre MRC de la région du Bas-St-Laurent/Gaspésie. Ces tableaux montrent que dans chacune de ces MRC, plus les populations sont éloignées des ressources de santé et de services sociaux, plus elles cumulent de fortes proportions de personnes en besoin, pour la plupart des indicateurs d'un état de sous-développement économique et social. Les données à la source sont celles du recensement de 1981, et elles ont été extraites de l'étude de Claude Barriault produite en 1984 par le D.S.C. de l'Hôtel Dieu de Gaspé, sur le "portrait de santé" de la population de la région 01.

### **A propos du lien explicatif avec les ressources de santé**

A toutes les fois que les éléments d'information furent mis en évidence sur le processus et les symptômes de la désintégration des communautés, la liaison fut établie avec la répartition des ressources de santé et de services sociaux entre les communautés.

Or il semble, à la lumière de l'indifférence suscitée, que cet élément d'explication du processus, soit encore aujourd'hui jugé irrécusable. Parmi les raisons invoquées: "les ressources de santé existent pour dispenser des services, pas pour remédier à des problèmes de développement!" Ou encore "on ne déplacera pas l'hôpital X à Saint-Glin-Glin!" Et Abracadabra! feu la cause de la désintégration des commu-

District de CLSC : Chandler (MRC Pabok)

Caractéristiques de population indicatrices d'un état de sous- développement social, calculées à l'aide du recensement de 1981	Regroupement des municipalités selon la disponibilité et l'accessibilité des populations aux ressources de santé et de services sociaux					
	Score brut par zone			Rang de la zone selon le score obtenu (1)		
	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible
- Taux d'occupation masculin-féminin	50.90	55.50	66.00	3.	2	1
- Pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale	23.47	21.16	25.07	2	3	1
- Pourcentage de la population dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté	15.80	17.30	27.30	3	2	1
- Revenu total moyen	11,665 \$	9,056 \$	7,890 \$	3	2	1
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité	71.45	83.19	85.97	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés nécessitant des répara- tions majeures	8.39	18.00	23.10	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés, sans salle de bain	0.50	0.57	3.87	3	2	1

(1) Le rang le plus faible correspond au score le plus élevé; par exemple "1" désigne la zone la plus sous-développée par rapport à la caractéristique observée.

District de CLSC : Rimouski (MRC Rimouski-Neijette)

Caractéristiques de population indicatrices d'un état de sous- développement social, calculées à l'aide du recensement de 1981	Regroupement des municipalités selon la disponibilité et l'accessibilité des populations aux ressources de santé et de services sociaux					
	Score brut par zone			Rang de la zone selon le score obtenu (1)		
	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible
- Taux d'inoccupation masculin-féminin	45.10	49.50	65.20	3	2	1
- Taux d'activité (2)	64.20	58.60	50.20	3	2	1
- Pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale	8.52	9.29	15.38	3	2	1
- Pourcentage de la population dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté	15.40	14.80	23.10	2	3	1
- Revenu total moyen	12,450 \$	11,237 \$	8,875 \$	3	2	1
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité	59.35	71.56	84.92	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés nécessitant des répara- tions majeures	5.12	7.53	14.25	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés, sans salle de bain	0.83	0.39	1.01	2	3	1

(1) Le rang le plus faible correspond au score le plus élevé; par exemple "1" désigne la zone la plus sous-développée par rapport à la caractéristique observée.

(2) Pour respecter l'uniformité concernant la signification des caractéristiques, les rangs reproduits dans les trois colonnes de gauche sont exprimés en fonction du taux d'inactivité plutôt que du taux d'activité. Le taux d'inactivité est égal à  $(1 - \text{le taux d'activité})$ .

District de CLSC : Matane (MRC Matane)

Caractéristiques de population indicatrices d'un état de sous-développement social, calculées à l'aide du recensement de 1981	Regroupement des municipalités selon la disponibilité et l'accessibilité des populations aux ressources de santé et de services sociaux					
	Score brut par zone			Rang de la zone selon le score obtenu (1)		
	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 3: accessibilité faible
- Taux d'inoccupation masculin-féminin	54,10	61,00	68,40	3	2	1
- Taux d'activité (2)	59,10	50,10	46,80	3	2	1
- Pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale	12,98	17,63	26,22	3	2	1
- Pourcentage de la population dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté	19,80	26,40	27,70	3	2	1
- Revenu total moyen	10,782 \$	9,276 \$	8,850 \$	3	2	1
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité	71,74	81,90	85,28	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés nécessitant des réparations majeures	6,11	17,28	16,92	3	1	2
- Pourcentage des logements occupés, sans salle de bain	0,19	1,69	1,96	3	2	1

(1) Le rang le plus faible correspond au score le plus élevé: par exemple "1" désigne la zone la plus sous-développée par rapport à la caractéristique observée.

(2) Pour respecter l'uniformité concernant la signification des caractéristiques, les rangs reproduits dans les trois colonnes de gauche sont exprimés en fonction du taux d'inactivité plutôt que du taux d'activité. Le taux d'inactivité est égal à (1 - le taux d'activité).

TABLEAU 4

Municipalité de QUES : Mont-Joli (MRC La Mitis)

Caractéristiques de population Indicateurs d'un état de sous- développement social, calculés à l'aide du recensement de 1981	Regroupement des municipalités selon la disponibilité et l'accessibilité des populations aux ressources de santé et de services sociaux					
	Score brut par zone		Niveau de la zone selon le score obtenu		zone 3: accessibilité faible	
	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne	zone 1: accessibilité grande	zone 2: accessibilité moyenne		
- Taux d'inoccupation masculin-féminin	49,90	56,40	60,60	3	2	1
- Taux d'activité (2)	56,50	53,50	51,90	3	2	1
- Pourcentage de la population bénéficiaire de l'aide sociale	14,36	19,28	21,71	3	2	1
- Pourcentage de la population dont le revenu familial est inférieur au seuil de pauvreté	18,40	23,10	28,70	3	2	1
- Revenu total moyen	10,560 \$	8,188 \$	8,234 \$	3	1	2
- Pourcentage de la population 15 ans et + ayant moins de 13 ans de scolarité	72,80	82,26	85,40	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés nécessitant des réparations majeures	10,84	13,73	21,42	3	2	1
- Pourcentage des logements occupés, sans salle de bain	0,22	1,09	2,50	3	2	1

(1) Le rang le plus faible correspond au score le plus élevé; par exemple "1" désigne la zone la plus sous-développée par rapport à la caractéristique observée.

(2) Pour respecter l'uniformité concernant la signification des caractéristiques, les rangs reportés dans les trois colonnes de gauche sont exprimés en fonction du taux d'inactivité plutôt que du taux d'activité. Le taux d'inactivité est égal à (1 - le taux d'activité).

nautés du Québec, qui n'a plus qu'à se faire remplumer! Sans compter les arguments accessoires tels: "il doit bien y avoir autre chose, les nouvelles valeurs par exemple!" Ou encore: "c'est bien pire dans les pays du tiers monde!" etc...

J'utiliserai donc, encore une fois quelques arguments qui bien que faciles ont toutefois l'avantage d'être évidents; et pour soutenir l'argumentation à ce sujet, je prendrai comme point de départ les résultats de l'étude de C. Barriault.

Sa conclusion parmi tant d'autres: "les ressources de santé et de services sociaux sont réparties de façon inversement proportionnelle au taux d'inoccupation qui prévaut dans les communautés qui subdivisent les MRC de la région 01".

En clair: plus le taux d'inoccupation est élevé dans les communautés rurales plus les populations concernées sont éloignées des ressources de santé et de services sociaux.

On peut donc en déduire le fait suivant: plus le taux d'inoccupation est élevé, plus la proportion de personnes qui dépendent d'un tiers (des transferts de l'État ou autre source) pour l'acquisition des biens de première nécessité est élevée: par définition en effet, ce taux mesure la proportion de ceux qui n'ont pas un emploi rémunéré parmi la population de 15 ans et plus, habitant dans un territoire donné; soit la proportion des chômeurs, des bénéficiaires de l'aide sociale, des conjoints au foyer sans emploi, des personnes âgées à la retraite, et des personnes en institution (lorsqu'on retrouve des ressources immobi-

lières dans le territoire) parmi les 15 ans et plus. Donc, cela va de soi, on retrouve de fortes proportions de personnes à faibles revenus, là où les taux d'inoccupation sont plus élevés; ceci se vérifie dans les faits.

Or s'il est normal de dire comme l'affirme l'enquête "Santé-Québec" qu'il vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade", il apparaît pour le moins anormal de pouvoir observer dans les faits que plus la proportion de personnes inoccupées et de faibles revenus est élevée dans les territoires, plus les populations concernées sont éloignées des ressources de santé: plus forte est la proportion de personnes en mauvaise santé dans les territoires plus faible est l'accessibilité des populations aux ressources de santé. Mais pourquoi au juste est-ce si anormal? Seulement parce que le fait d'être éloigné des services de santé peut-être néfaste pour la santé? Voyons un peu!

A ce sujet une annexe thématique réalisée dans le cadre des travaux de la commission Rochon - citée à la fin de ce texte - reproduit pour chaque district de CLSC et chaque région du Québec, le nombre de communautés où on ne retrouve pas au moins un établissement de santé et de services sociaux implanté sur leur territoire.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent - une région qui à ce sujet reçoit pourtant sa cote-part en ressources financières (au prorata de sa population considérée globalement) on dénombrait 166 de ces localités sans ressources, contre 25 qui disposaient,

d'au moins un établissement sur leur territoire. Ces 166 localités regroupaient 58% de la population de la région 01 en 1981, soit 135,000 personnes environ. Imaginons maintenant que ces disparités entre les communautés qui ont des ressources et celles qui n'en ont pas, reflètent exactement la répartition actuelle de la totalité des ressources de santé et de services sociaux. En outre, notez que les établissements immobiliers sont immobiles par définition; donc aucun risque de les voir se promener dans le territoire! Mais notez également que dans le domaine de la santé le financement n'est pas envoyé aux municipalités, ni aux individus, mais aux établissements de santé.

Vous pourrez alors établir le raisonnement suivant: s'il est admis que les dépenses de santé et en services sociaux actuelles totalisent 9.1\$ milliards pour une population de 6.5 millions au Québec, on doit donc admettre qu'il se dépense 1,400\$ par Québécois en moyenne pour des services de santé.

Dès lors, le manque à gagner total des 166 municipalités non dotées représente 189 millions de dollars, soit 1 400\$ par habitant pour une population de 135 000; ce qui représente pour l'année en cours un manque de 6,312 emplois perdus, à raison de 30 000\$ par emploi annuellement.

Faut-il aller chercher plus loin l'explication de la relation entre le taux d'inoccupation et l'éloignement géographique des ressources de santé? Eh bien oui! Si l'on considère que cette inégalité systématique dure depuis 1971, soit depuis le temps où les ressources immobilières se virent financer à

même les fonds publics, perçus partout au Québec, même chez ceux qui habitent dans une localité non dotée en ressources; et le déséquilibre économique permanent qui s'installa alors dans ces communautés fut sans cesse compensé par l'exode démographique des jeunes, qui durent s'en aller ailleurs pour occuper les emplois développés dans les autres localités dotées.

Les municipalités rurales non dotées d'établissements regroupent désormais la population - cible des programmes d'aide sociale, d'assurance-chômage, de pensions de vieillesse, de supplément de revenu garanti; soit des programmes de transfert direct aux individus, qui, contrairement aux programmes de santé et de services sociaux, ne risquent pas d'être mal redistribués géographiquement: les chèques étant directement envoyés par la poste au domicile du destinataire.

Mais si vous croyez que je viens de vous livrer la vraie cause, alors détrompez-vous! Parce qu'il y en a une autre qui peut expliquer cette cause plus immédiate: une cause plus profonde encore: le refus des évidences.

A ce sujet, depuis plus de 10 ans de tels constats ont été mis en circulation, et force est d'admettre aujourd'hui, en 1989, que rien n'a encore été fait pour changer le cours des événements. Pourquoi?

Parce que les résultats des recherches n'étaient pas assez convaincants ou pour d'autres raisons? Et pourtant! plusieurs "convergences statistiques" ont

déjà démontrées, que ce soit, par les recherches de Claude Barriault ou encore par les données du recensement de 1986 qui confirment la progression de la désintégration économique, démographique et sociale des communautés des arrières-pays des MRC de la région 01? Et après? En recherche, peut-on se contenter du rôle de simple "spectateur engagé"?

Il faut chercher ailleurs, je crois, les raisons qui expliquent le processus de désintégration des communautés: il faut chercher dans le refus d'accepter les causes profondes du processus, et dans les écrans idéologiques dressés entre la réalité, les mécanismes qui l'expliquent, et les intérêts en jeu.

Des écrans idéologiques, il en existe plusieurs, et même dans le monde de la recherche. A ce sujet, cet article a pour objet d'en illustrer quelques aspects.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les illustrations des symptômes de la désintégration des communautés et des relations explicatives entre les symptômes qui l'accompagnent, n'ont pas toujours pour effet de susciter le sentiment d'inquiétude, voire de profonde injustice auxquels on pourrait s'attendre. Or ce sentiment est essentiel pour saisir l'aspect "éthique" du problème, alors que son caractère foncièrement immoral n'est pas évident à première vue.

Pour certains, l'exode des populations hors des territoires à faible rendement économique constitue une issue souhaitable. Pour un professeur d'université par exemple, le processus se situe dans la même

ligne directrice que celle qui, au cours des années 1960, anima la création des pôles d'attraction: une issue souhaitable pour lui.

Chez l'homme d'affaire à qui on montre la carte géographique des communautés en désintégration, et par surcroît la relation entre ce processus démographique et l'incidence des faibles revenus dans les communautés concernées, la réaction frôle la réjouissance; au sens où il y voit l'identification des territoires où il ne faut pas investir sans risquer de faire faillite en raison de l'écroulement des conditions du marché pour la vente de biens et services: en effet les chutes démographiques impliquent qu'il y aura de moins en moins d'acheteurs, et la relation avec les faibles revenus: que ceux qui resteront auront de moins en moins la capacité de payer pour l'achat de produits de toutes sortes.

Pour le vendeur d'assurances, la relation entre ces deux premières variables, le taux d'inoccupation (soit la proportion de personnes sans emploi parmi la population de 15 ans et plus) et la faible espérance de vie à la naissance, ajouterait un élément de plus: l'espérance de vie étant une variable importante dans le calcul des primes d'assurances mais limitée par la grande taille des populations sur laquelle elle peut être calculée (environ 120 000 et plus contre 120 pour le taux d'inoccupation). Il peut alors corriger cette cause d'indétermination du calcul des primes: "Dis-moi ton adresse, ton sexe et ton âge, je te dirai le montant de ta prime."

A l'inverse des communautés en décroissance l'identification des communautés en croissance constitue en soi une étude de marché pour les investissements privés.

Mais pour celui qui habite une communauté en désintégration, l'intérêt pour la chose serait fort différent. A ce sujet, pourquoi d'ailleurs se donne-t-on la peine de faire des colloques sur la désintégration des communautés rurales? Pour contempler inutilement le mouvement, ou pour chercher des solutions à un problème qui affecte précisément les gens concernés?

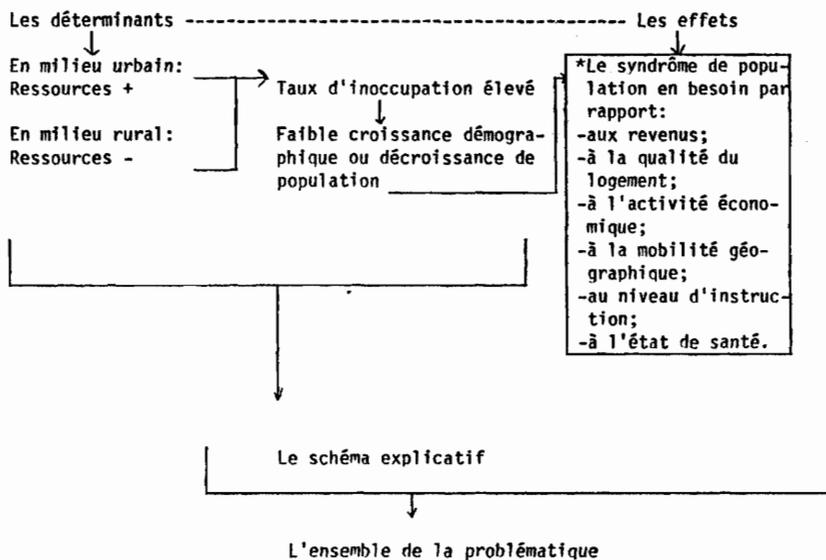
La question, pose à mon point de vue, le problème concernant les principales barrières idéologiques qui permettent d'expliquer pourquoi rien n'a encore été fait pour changer le cours des événements; ces barrières mettent directement en cause le processus de recherche en sciences sociales.

Pour s'en rendre compte, voyons le schéma explicatif de la désintégration des communautés (voir le graphique, page suivante) qui décrit les déterminants qui permettent d'expliquer l'évolution d'un processus "d'extermination méthodique d'une collectivité, par l'élimination de ses individus".

La collectivité dont il s'agit est celle qui occupait le territoire habité du Québec, avant les années "60": celle qui se partageait l'espace des centres-ville et les milieux ruraux par opposition aux banlieues qui se sont développées après. L'élimination de ses individus: plutôt que de les faire

# GRAPHIQUE 1

## Problématique des populations en besoin



Extrait C. Côté et Claude Barriault dans l'Annexe thématique au rapport de la Commission Rochon, *op. cit.*, p. 14.

périr, le processus s'opère en forçant les jeunes qui naturellement assument le remplacement des collectivités en général, à déménager pour aller se reproduire ailleurs que dans leur milieu d'origine. Tout est dans la manière! Il s'agit d'un processus méthodique qui s'explique d'abord, et qui se perpétue ensuite, par le maintien des disparités dans la répartition géographique des emplois disponibles entre les milieux ruraux et urbains. A la fin, les collectivités disparaîtront par attrition.

Quelle méthodologie peut-on employer pour camoufler scientifiquement, un processus démographique et social qui tient du "génocide"?

A l'expérience, il me semble, la plus efficace d'entre toutes est celle qui permet de décrire comment on peut faire pour masquer la réalité: pour en arriver à faire en sorte que scientifiquement "un chat soit autre chose qu'un chat".

J'ai, à ce sujet, retenu quatre symptômes qui m'apparaissent plus importants que les autres pour illustrer comment on peut en arriver à changer la réalité pour la rendre compatible avec les postulats des méthodes de recherche qu'on a décidé d'employer, lorsqu'il est plus important d'avoir l'air savant que décrire et d'expliquer correctement ce qui se passe dans les faits. Car c'est là le hic! Si tout enfant de 5 ans et plus sait d'instinct sans avoir suivi un cours de menuiserie qu'on ne peut pas utiliser un marteau pour scier une planche, peut-on, suivant la même logique percevoir l'existence des problèmes sociaux, en utilisant un questionnaire si exhaustif

soit-il, dont les résultats seront analysés par surcroît à l'aide de méthodes de statistiques? Qu'obtient-on au bout de la ligne en utilisant des méthodes qui font comme si les individus étaient distribués au hasard, alors que dans les faits les populations auxquelles ils appartiennent ne sont pas permutable: à preuve on peut toutes les identifier sur une carte géographique où chaque espace géographique habité est mutuellement exclusif: en d'autres termes, les morceaux d'une carte géographique qui identifient où sont regroupés les individus ne sont pas distribuables au hasard, sans changer la carte et donc la réalité.

**a) Un premier symptôme: la signification du mot "Population" et ses implications.**

Pour nombre de chercheurs en "sciences sociales" les résultats de l'enquête par échantillonnage ont le dernier mot pour décrire et expliquer la réalité sociale, à fortiori s'il s'agit d'une enquête omnibus réalisée à l'échelle de la population du Québec.

Or à l'évidence le mot "population" signifie en l'occurrence, "un ensemble de personnes réparties sur un territoire donné". Ceci implique nécessairement qu'il existe autant de populations que de manières différentes de découper un territoire en sous-territoires spécifiques et distincts, à la condition que chacun d'eux soit habité.

Ainsi en est-il de chacune des 10 provinces du Canada, des 11 ou 16 régions du Québec, des 10 MRC de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, de la quin-

zaine de municipalités qui subdivisent la MRC Rimouski-Neigette, et enfin de la trentaine de secteurs de dénombrement qui subdivisent la seule ville de Rimouski. Et dans chaque cas de divisions et de subdivisions on retrouve sans cesse une application parfaite du concept de "population": soit un ensemble d'individus répartis sur un territoire donné. On peut alors s'interroger: combien existe-il de populations au Québec? Seulement une seule, ou plutôt un nombre indéfini, c'est-à-dire autant qu'il existe de possibilités différentes de regrouper ou de subdiviser des territoires habités en populations spécifiques et distinctes. En tel cas alors, pourquoi fait-on comme si il n'y avait qu'une seule population au Québec, ou dans la région du Bas-Saint-Laurent? Pour passer des questionnaires ou pour connaître la réalité?

#### **B) Un second symptôme: la différence entre une population et une somme d'individus**

Si l'on affirmait par exemple que le revenu moyen de la population du Québec est de \$20 000 dollars par année, il ne viendrait à l'esprit de personne de penser que tous les Québécois gagnent \$20 000 dollars par année. Mais lorsqu'on affirme à l'évidence que chaque population est un agrégat de sous-populations spécifiques et distinctes, alors pourquoi fait-on comme si toutes les sous-populations qui subdivisent une population plus vaste (par exemple celle de chacune des municipalités de la MRC La Mitis ou chacune des MRC de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie) avaient les mêmes caractéristiques que celles de la population plus vaste à laquelle

elles appartiennent? Ainsi dans l'hypothèse où le revenu moyen de la population de la MRC La Mitis serait de \$20 000 par année, ceci n'implique pas nécessairement que le revenu moyen de la population de chaque ville de cette MRC est égal à celui de la population de la MRC.

Pas plus d'ailleurs que le taux de chômage de la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie n'est reflété par celui du Québec. Il est alors facile de réaliser que toute caractéristique qui se prête à un individu se prête également à une population d'individus, bien que l'une et l'autre ne mesure pas la même réalité: et pour s'en rendre compte il suffira de demander à votre voisin, quel est son taux de chômage. Il ne ne vous comprendra pas. Pas plus d'ailleurs que si vous demandiez au maire de votre municipalité si sa population est en chômage! Puisqu'un "taux" ou une moyenne mesurent la caractéristique d'un ensemble d'individus, en l'occurrence une population, et non la caractéristique d'un individu. D'où l'ambiguïté fondamentale suivante: lorsqu'on affirme par exemple qu'il existe une relation entre l'état de santé et les conditions socio-économiques, que veut-on dire au juste? Que cette relation se vérifie à l'échelle des individus ou plutôt à l'échelle des sous-populations qui subdivisent une population générale? L'une et l'autre de ces deux options ne signifient pas la même chose.

Pour illustrer cet aspect prenons deux municipalités (A et B) qui subdivisent une même MRC. Supposons que chacune des deux contienne 100 personnes en âge de travailler. Dans la première 80% de ces per-

sonnes sont en chômage contre 20% dans la seconde, et dans la première, 70% de ces personnes sont à faible revenu (R), contre 30% dans la seconde. On peut voir qu'à l'échelle de ces deux sous-populations, il existe une relation entre le chômage et les faibles revenus: plus le taux de chômage est élevé, plus la proportion de personnes de faibles revenus est élevée dans les municipalités de la MRC.

Doit-on en déduire que ce qui s'observe à l'échelle de deux populations (ou de 10 000 populations) doit nécessairement se refléter à l'échelle des individus qu'elles contiennent? Le tableau de la page suivante montre qu'il n'en est rien; en effet malgré ces paramètres des sous-populations et la relation qui existe entre eux, on peut obtenir une distribution de fréquence - correspondant à un échantillon d'individus, où dans chacune des deux sous-populations la relation entre les caractéristiques des individus est totalement nulle (Chi carré,  $X^2=0$ ).

On peut alors voir en premier lieu que ce qui est vrai pour les sous-populations, peut-être totalement faux pour les individus qui appartiennent à ces sous-populations: il y a relation à l'échelle des populations, et non à l'échelle des individus. En second lieu par contre, en faisant l'addition des fréquences des sous-populations pour retrouver celles qui correspondraient à un échantillon représentatif de la population de la MRC on obtient un tout autre portrait de la réalité. Curieusement ce qui était faux à l'échelle des individus de chacune des deux municipalités devient vrai à l'échelle des individus de la MRC. Comment se fait-il alors que malgré

**TABLEAU 1**

MRC quelconque = Municipalité A + Municipalité B

	R	$\bar{R}$	
C	38	62	100
$\bar{C}$	62	38	100
	100	100	200
	$\chi^2: 11.52$		

=			
	R	$\bar{R}$	
C	24	56	80
$\bar{C}$	6	14	20
	30	70	100
	$\chi^2 = 0$		

+			
	R	$\bar{R}$	
C	14	6	20
$\bar{C}$	56	24	80
	70	30	100
	$\chi^2 = 0$		

qu'elle soit fausse dans chacune des sous-populations, la relation redevient vraie à l'échelle de la population générale? Vous vous demandez sans doute qu'est-ce qui est vrai et qu'est-ce qui est faux? Eh bien moi aussi! Imaginez par surcroît que ce petit problème se répète autant de fois qu'il existe de façons différentes de découper le territoire du Québec (un nombre indéfini) multiplié par autant de fois qu'il existe de variables pour décrire une population.

Problème méthodologique insoluble? Au contraire: il suffit de reproduire les attributs des populations sur une carte géographique pour décrire les faits avant de les expliquer, et non d'expliquer ce qui n'a pas encore été décrit.

Mais si par surcroît on transforme la réalité à expliquer avant même de l'avoir décrite alors là, il ne faut pas chercher bien loin les causes du génocide: il n'a simplement pas été vu.

Se tromper de méthode est mortel en recherche! C'est comme utiliser un microscope pour observer des étoiles, pour ainsi observer une réalité fort différente de celle qui existe dans les faits. Mais alors - pourra-t-on s'interroger - qu'est-ce qui aurait dû être vu et qui n'a pas été vu? Cette question introduit un troisième symptôme.

**c) Un troisième symptôme: l'ambiguïté entre les problèmes sociaux et les problèmes individuels**

Tout bon dictionnaire français oppose ces deux termes: pour le Petit Robert le mot "social" est

généralement associé à la connaissance des groupes, conçus comme des réalités distinctes des individus qui en font partie. Or on vient justement de voir un exemple fictif qui montre que les réalités sociales et individuelles ne se mesurent pas de la même manière: en effet la relation entre les taux qui caractérisaient les sous-populations (soit la caractéristique de groupes) et celles qui mettent en cause des caractéristiques individuelles invitent à des conclusions pouvant être tout à fait contraires l'une de l'autre.

En fait, cet exemple fictif met en évidence un problème d'une nature fort particulière: celui qui consiste au plan méthodologique, à étudier des problèmes sociaux en utilisant des méthodes conçus pour l'étude des individus.

Et pendant qu'on argumente sur la pertinence des méthodes utilisées, la majeure partie du territoire occupé du Québec évolue, bon an mal an, vers une désintégration démographique irréversible.

Que peut-il arriver d'autre à une communauté, qui ne dispose pas assez d'emplois pour garder ses jeunes sur son territoire, à mesure qu'ils atteignent l'âge d'entrer sur le marché du travail? Eh bien ces jeunes quitteront la communauté pour aller travailler ailleurs là où il y a proportionnellement plus d'emplois disponibles. Celle-ci perdra peu à peu sa capacité de remplacement naturel, et la communauté disparaîtra par attrition. Or ce processus met en cause pourtant la survie du groupe (la communauté) conçu comme une réalité distincte des individus qui

en font partie; et il appert que ce processus a évolué au Québec à l'insu du "monde" des sciences dites sociales.

Mais, pourra-t-on s'interroger, de quel genre de problème social s'agit-il?

**d) Un quatrième symptôme: la confusion entre les concepts de "pauvreté" et de sous-développement.**

La question nous amène à un quatrième symptôme mettant en cause cette fois la confusion entre deux autres notions: celle de pauvreté et celle de sous-développement. La première désigne une caractéristique individuelle alors que la seconde, désigne la caractéristique d'une population: par exemple, pour la théorie économique, les pays en décroissance économique sont ceux dont le revenu total augmente moins rapidement que leur population (donc ceux où le revenu moyen diminue).

Elle emploie le terme "pays en sous-développement" (ou en "voie de développement"), pour désigner ceux dont la croissance économique est moins rapide que celle de l'Angleterre, des USA ou pays de l'Europe de l'Ouest.

Pourquoi alors ce qui est vrai à l'échelle des pays ou des provinces du Canada, devient-il inapplicable et inappliqué à l'échelle des régions du Québec, des MRC des régions et des municipalités à l'intérieur des MRC?

Et à cette échelle géographique - celle des municipalités - ne se situe-t-on pas dans un ordre de problème social inaccessible au concept de sous-développement, lorsqu'on constate que les revenus totaux d'un très grand nombre de municipalités diminuent moins vite ou plus vite (celà est indifférent) que leur population elle-même?

En fait, on peut parler de développement lorsqu'on observe une croissance sans génération d'inégalité: non pas entre les individus, mais plutôt entre les sous-populations qui subdivisent une population générale.

Le terme "sous-développement" est l'indice d'un "manque" alors que celui de "sur-développement" est l'indice d'un "trop" à l'échelle des communautés, tandis que "pauvreté" et "richesse" signifient la même chose, mais à l'échelle des individus.

Les confusions conceptuelles et méthodologiques qui viennent d'être énumérées et illustrées, ont été à mon avis, à la source-même de la mise en place des mécanismes par lesquels peut s'expliquer le processus de la désintégration économique, démographique et sociale, d'un très grand nombre de communautés du Québec. La confusion méthodologique permet d'abord de masquer l'existence des problèmes sociaux dans les faits tandis que la confusion conceptuelle contribue à entretenir le doute sur la possibilité de leur existence.

Elles contribuèrent à entretenir l'illusion que le Québec était une société homogène comme à la belle

époque d'avant la révolution tranquille alors que le pays apparaît aujourd'hui comme une entité cassée en deux dont chacune à les mêmes attributs d'une collectivité distincte de l'autre: deux cultures deux espaces. D'un bord les vieux, les pauvres, les malades, les sans-emploi qui, à des degrés divers, se partagent les milieux ruraux et les centres-ville en désintégration (le Québec d'antan); de l'autre bord les jeunes issus du babyboom, les riches, les instruits, les "en-santé" qui se partagent les banlieues des agglomérations urbaines grandes et petites.

### **EN CONCLUSION**

L'hypothèse la plus plausible selon moi pour expliquer la désintégration démographique des communautés apparaît être la suivante: quelqu'un quelque part a décidé qu'il n'y avait pas intérêt à ce que soient corrigées les inégalités économiques engendrées par la mauvaise répartition des ressources immobilières, compte tenu du mode de financement des programmes dispensés par ces ressources; et même, d'informer les autorités responsables, le législateur en l'occurrence, des inégalités existantes, de leurs effets anticipés et de leur cause vraisemblable; ça dépend des goûts et des humeurs!

Dans les circonstances, il y a fort à parier qu'on pourra attendre longtemps avant la mise en place de solutions, et que plus d'énergie sera consacrée à la recherche de solutions "satisfaisantes", peu importe qu'elles aient rapport ou non avec l'origine du problème, et même avec le problème comme tel!

Entre temps devraient s'amorcer sous peu d'autres phases du processus de désintégration des communautés. A moins que d'ici ce temps les populations concernées décident d'entreprendre les démarches qui conviennent, pour préserver les conditions de leur survie, ou du moins le peu qui reste encore à préserver.

1 Entre autres: C. Côté et C. Barriault, Les disparités entre les populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles, annexe thématique au rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon) - Février 1988.

## EXODE DE POPULATION ET DISPARITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES INTER ET INTRA-RÉGIONALES: COMMENTAIRES EN MARGE DE LA COMMUNICATION DE CHARLES CÔTÉ SUR LES DEUX QUÉBEC

Danielle LAFONTAINE  
Directrice du GRIDEQ

On dit qu'une image vaut mille mots et ce "Québec à la carte (géographique)" que vient littéralement de nous faire voir Charles Côté a quelque chose de si saisissant qu'on en reste presque bouche bée... Comment ne pas être renversé par ces marques jaunes sur la carte indiquant tous ces endroits du Québec en train de se vider de leurs habitants tandis que d'autres, vers l'Ouest et vers le Sud, s'accroissent? Comment ne pas être ébranlé par le fait que ce sont les jeunes en âge de travailler qui quittent délaissant leurs aînés souvent malades, privant leur communauté de toute relève? Comment ignorer que ces petites municipalités auxquelles on s'arrache sont précisément celles où le travail rémunéré fait le plus cruellement défaut, où la population s'est installée souvent à la faveur de mouvement de colonisation, alors que tous les espoirs d'une vie meilleure semblaient permis?

Sociologue à l'emploi du Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF) à Québec, Charles Côté rappelait la teneur du mémoire présenté par le Conseil à la commission d'étude sur l'avenir des municipalités (commission Parizeau) le 10 juin 1986<sup>1</sup>. Des données socio-économiques fournies par les recensements depuis 1971 ont été transposées sur

une carte du Québec et permettent d'identifier et de localiser deux types de population.

### **UN PORTRAIT CHOC: CARTOGRAPHIE DES "DEUX QUÉBEC" L'UN EN CROISSANCE (BANLIEUES) ET L'AUTRE EN DÉSINTÉ- GRATION (CENTRES-VILLES/ARRIERES-PAYS RURAUX)**

Ce travail "à la carte" met en évidence l'existence de "zones en désintégration" - représentant le territoire occupé par 46% de la population du Québec - opposées aux "zones de croissance". Dans ces zones, privées de services sociaux (écoles, hôpitaux, CLSC, etc.) et d'investissements, la population vieillit et diminue rapidement, le chômage chronique sévissant, les jeunes quittent vers des endroits plus prospères.

En cartographiant ces disparités et ces mouvements de population depuis "les zones en désintégration" vers "les zones de croissance", les chercheurs ont identifié deux corridors de désintégration orientés d'est en ouest, au nord et au sud du Saint-Laurent et trois zones de croissance sur des axes nord-sud: de Québec vers la Beauce, Trois-Rivières - Estrie, Montréal - Saint-Jean.

A propos d'un tel paysage on parle des deux Québec: celui des banlieues relativement prospères et celui des zones en désintégration où la population vieillit, l'espérance de vie est plus basse que la moyenne, la famille plus brisée qu'ailleurs, le suicide, la délinquance élevés.

## **LES EXPLICATIONS ET LES SOLUTIONS: POURQUOI ET QUOI FAIRE?**

Comment expliquer une telle situation et quoi faire?

On évoque le fait que l'État aurait depuis la Révolution tranquille installé ses services aux mêmes endroits, essentiellement dans les centres-villes où ne demeure pas le personnel salarié de ces institutions celui-ci préférant la banlieue.

La dépopulation des zones éloignées et la paupérisation des centres-villes, tout comme l'enrichissement des banlieues, sont présentés comme des résultats des choix de l'État relativement à la localisation des services dont il avait le quasi monopole, des choix dirigés par des intérêts qui n'auraient pas été ceux de l'ensemble des usagers.

Suggérant des voies de solutions possibles, on indique la remise en question nécessaire des enveloppes budgétaires des grands services publics. On parle d'associer davantage l'ensemble des usagers et les instances locales à la gestion de ces enveloppes budgétaires.

Mais avec le retour du néo-libéralisme, en contexte de désengagement de l'État, ces explications et solutions doivent être examinées de très près.

Oui le Québec se vide inexorablement d'est en ouest et vers le sud. Vers Toronto et les États-

Unis. Le Glacier d'une certaine prospérité se retire, laissant les anciennes terres couvertes d'alluvions qui sont en fait des hommes et des femmes... jadis utiles à la production de richesses: fourrures, poisson, bois, biens de consommations courantes.

Et tout ce mouvement d'exode forcé, ces départs obligés des plus jeunes, cet isolement croissant des plus vieux dont on ne sait qui pourra et voudra les soutenir, constitue quelque chose d'humainement horrible, de moralement tout à fait inacceptable.

Mais l'État de la Révolution Tranquille a-t-il par ses choix de localisation de ses services, causé ou même aggravé ce mouvement de dépopulation des zones éloignées et de paupérisation des centres-villes accompagnant l'enrichissement des banlieues? Et, est-on justifié de présenter ces choix, en les disant dirigés par des intérêts qui n'auraient pas alors été ceux de l'ensemble des usagers en suggérant parmi les voies de solutions possibles, la remise en question des enveloppes budgétaires des grands services publics et l'association de l'ensemble des usagers et des instances locales à la gestion de ces enveloppes budgétaires? La "gestion locale" des enveloppes budgétaires des services sociaux peut-elle être entrevue comme une solution possible aux problèmes du Québec?

L'existence de ces "deux Québec" en déstructuration et en "croissance", et plus fondamentalement je pense la menace que pose l'existence de ces deux Québec à l'existence "d'un Québec" tout court, devait être reconnue. D'où l'intérêt d'une intervention

comme celle de Charles Côté.

Cela dit j'ai plusieurs réserves, non sur le portrait lui-même tracé par Charles Côté, mais sur les explications de cette pénible et inquiétante situation et aussi sur les solutions à mettre de l'avant pour y faire face.

Dans son exposé de ce matin, M. Côté a surtout insisté sur le portrait des deux Québec, évoquant au passage des éléments d'explications et de solutions dont il fait plus largement état dans des textes écrits dont j'ai pu prendre connaissance au cours des dernières semaines.

Dans ces textes, comme ce matin, il a parlé de l'héritage estimé "lourd" de la Révolution Tranquille en matière de services sociaux et de santé, parlé aussi des grandes régions administratives voilant peut-être l'existence de disparités intra-régionales grandissantes. De là la nécessité de revoir les modalités de gestion des enveloppes budgétaires consacrées aux services sociaux et de santé. Bref faire face impliquerait une souplesse plus importante des grandes institutions dispensatrices de soin ou de services, l'abandon d'une partie de leur pouvoir ou de leurs ressources au profit des moins bien nantis. Les plus gros soutendraient les plus petits, ou mieux, des responsables locaux verraient à mieux partager l'enveloppe entre les gros et les petits.

Je simplifie ici bien sûr, et M. Côté pourrait exposer avec beaucoup plus de nuance ses dires, mais il évoque bel et bien ces questions politiquement et

socialement très difficiles et en ce sens ouvre un débat crucial à propos des explications et des solutions à mettre de l'avant pour contrer un processus de déstructuration/désertification du Québec qui m'apparait lui incontestable.

La solution consistant à accroître le pouvoir décisionnel local ou régional n'est pas à rejeter. Je me suis pour ma part depuis longtemps montrée favorable à l'instauration de "gouvernements régionaux". Cela dit, il n'est pas évident que l'introduction de nouveaux mécanismes locaux de gestion aboutissent à un "meilleur" partage de la richesse, encore moins qu'un nouveau partage puisse permettre aux institutions déjà mises en place de survivre, tout en assurant d'autre part le développement des plus pauvres.

L'exode forcé des populations contraintes de quitter leurs milieux de vie - familles immédiates ou élargies, voisins, maisons - pour chercher "fortune" ailleurs, au loin, voire tout simplement pour survivre, n'est pas un phénomène récent au Québec.

Depuis les populations amérindiennes elles-mêmes se déplaçant avec les saisons en quête de nourriture, aux coureurs des bois, pêcheurs, bûcherons descendants d'immigrants ayant eux-mêmes dû se déplacer pour gagner "au nouveau monde" leur subsistance, une mouvance générale, marquée par des "vagues" d'immigration ou d'émigration plus ou moins prononcées, a depuis toujours marqué le développement du Québec. Cette mouvance fut toujours largement celles des plus pauvres, ceux qui n'avaient plus espoir d'une vie

meilleure chez eux et qui souvent n'avaient plus rien à perdre parce qu'ils n'avaient jamais rien eu ou avait tout perdu. Mouvance de familles acadiennes installées dans la Baie-des-Chaleurs au lendemain de la Grande Dispersion, mouvance des canadiens d'origine française vers les campagnes dans les années qui suivirent la Capitulation générale de la colonie, mouvance des fils et des filles d'habitants de Charlevoix vers les terres vierges du Lac-Saint-Jean, mouvance des déshérités de Montréal et Québec vers de nouveaux domaines de colonisation en Outaouais, à Mont-Laurier, dans l'arrière-pays bas-laurentien, mouvance des Gaspésiens vers Montréal, parce que la "molue" vendue par des intermédiaires aux quatre coins du monde, ne rapporte presque rien aux producteurs eux-mêmes.

Jusqu'aux années cinquante, si on s'est parfois inquiété des départs massifs de Québécois vers les États-Unis, on a surtout insisté sur la grande stabilité des villages québécois et de la formule du rang, sur la grande fécondité des habitants, sur l'agriculture familiale et le mode de transmission des biens aux descendants garantissant longtemps la "reproduction" de la culture et du mode de vie traditionnels des Québécois. Mais cette "reproduction" dissimulait à chaque époque de profonds changements obligeant les pratiques ancestrales à se transformer ou bien venant en changer le sens ou la fonction, les intégrant tantôt au commerce international des fourrures, du poisson, du bois, ou leur imposant en amont ou en aval, des règles de production ou de mise en marché propres à des systèmes de production et d'échange échappant largement au contrôle des habitants.

Après la deuxième guerre "mondiale", le mouvement d'urbanisation, la baisse de la fécondité, la diminution du nombre de personnes trouvant à s'employer dans le secteur de l'agriculture, l'essor des industries de biens de consommation puis des services retiennent l'attention des analystes qui interrogent ces phénomènes en les présentant désormais comme des "changements". Durant les années cinquante et soixante ces changements sont généralement présentés positivement, l'urbanisation étant associée à la "mentalité moderne" elle-même opposée à la "mentalité traditionnelle". Certains s'inquiètent même de la "fermeture à l'innovation" de certaines couches de population et prônent l'adaptation de tous et chacun à ces changements accompagnant l'entrée du Québec dans la "modernité". En même temps on parle de plus en plus de "rattrapage" et d'affirmation nationale des "canadiens-français", des travaux (dont ceux de la Commission Laurendeau/Dunton) viennent mettre en lumière des disparités économiques importantes entre les canadiens d'expression française et anglaise: on parle à ce propos de classes ethniques. Les francophones ne sont pas "maîtres chez eux" (slogan de l'époque), les principaux leviers économiques leur "échappent". Et sur cette prise de conscience, on recommanderait des "nationalisations", la création d'institutions économiques (Caisse de dépôts, SGF, etc.) et politiques (ministères de l'Éducation, de la Santé, des Affaires culturelles, etc.) nouvelles.

Dans le sillage de cette "Révolution Tranquille" de nouvelles grandes régions administratives (10) sont conçues, des institutions scolaires, de santé et de services sociaux réparties, non pas "partout"

certes, mais sur tout le territoire québécois. On parle alors de la nécessité de garantir à la population un accès égal à l'éducation et aux soins de santé. On parle de lutte aux disparités (inter) régionales.

Mais au milieu des années soixante-dix rien ne va plus. Nixon doit démissionner de la Présidence, les Américains se retirent du Vietnam, les pays producteurs de Pétrole (OPEP) imposent des tarifs à la hausse, le Club de Rome affirme qu'une "croissance zéro" serait la seule compatible avec la survie à long terme de la planète et la Commission Trilatérale s'interroge sur la "gouvernabilité des démocraties" dans un avenir où les ressources bio-physiques et financières seront de plus en plus limitées et les "demandes" de plus en plus larges.

Au Québec comme au Canada, les discours sur la lutte aux inégalités et aux disparités sont largement remplacés par ceux portant sur la crise, la décroissance, le déficit, l'appel aussi aux "prises en charge" des milieux par eux-mêmes, ces appels donnant graduellement lieu à une exhortation de plus en plus courante à l'"entrepreneurship" comme à l'intégration compétitive au marché nord-américain et mondial.

L'État dit-on se désengage; progressivement les secteurs de l'éducation, de la santé, de la culture se voient invités à s'associer au secteur privé tandis que les mesures de lutte aux disparités apparaissent elles de plus en plus difficiles à défendre.

Pas étonnant que des chercheurs rattachés au réseau des services sociaux et de la santé se préoccupent de renouveler les définitions des disparités, les indicateurs d'inégalités. Il était nécessaire nous dit-on de procéder à la division du territoire en unités plus petites afin d'éviter que l'existence d'inégalités (de revenu, de scolarité, de bien-être) entre des personnes ne soient dissimulées par la constitution de plus grandes unités politico-administratives (MRC, régions administratives). Nécessaire de réajuster pour mieux intervenir, continuer en somme d'aller vers les plus pauvres, les vrais pauvres dont l'existence à l'échelle micro-sociale, serait noyée par celle des divisions territoriales macro-sociales.

Mais pour que ces "réajustements" ne fragilisent pas encore davantage les acquis et se fassent bel et bien dans l'intérêt de tous les Québécois et Québécoises, à commencer par les moins nantis d'autres travaux comme ceux auxquels Charles Côté a collaboré devront être réalisés et surtout les explications et solutions qu'ils mettent de l'avant débattues démocratiquement.

**NOTE:**

- (1) C'est presque exclusivement sur l'existence cartographiée des municipalités en déclin ou en croissance démographique et économique qu'a porté la communication de Monsieur Côté. Présentées

comme une contribution personnelle au débat, les remarques de ce dernier au sujet des causes (évaluation des choix effectués lors de la Révolution Tranquille) et des solutions (nouvelle gestion décentralisée des fonds publics) sont donc demeurées succinctes.

Disposant toutefois à titre de "commentatrice" de deux textes écrits concernant l'étude du Conseil des Affaires sociales et de la famille, à laquelle a collaboré Monsieur Côté - textes transmis par ce dernier aux organisateurs du colloque - j'ai pu à l'avance non seulement me familiariser avec les résultats de l'étude, mais y déceler des éléments, à mon avis fort discutables, concernant les causes de ces problèmes ainsi que des éléments de solutions qu'il me semblait indispensable de débattre ouvertement et démocratiquement.

Aussi ai-je jugée nécessaire, sans connaître à l'avance la teneur précise de la communication de C. Côté, dont le texte nous est parvenu plus tard, de faire porter mon commentaire sur ces questions des causes et des solutions aux problèmes structureaux du Québec.



## COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LA CONFÉRENCE DE CHARLES CÔTÉ

France BERNIER  
Étudiante à la Maîtrise en développement régional

Sous le titre "Les deux Québec", la conférence de Charles Côté voulait rendre compte d'une étude réalisée au cours des dernières années sur les perspectives démographiques québécoises. S'appuyant sur différents indicateurs économiques, tels le taux de disponibilité des emplois, les sources de revenu familial (ex.: % d'aide sociale), le niveau d'instruction, le % de logements occupés (avec ou sans salle de bain), l'état de santé, la mobilité géographique et les problèmes sociaux, cette étude tente de répondre à la question suivante: "EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC EST POSSIBLE SANS LE DÉVELOPPEMENT DES MILIEUX RURAUX?"

Des yeux écarquillés, des oreilles tendues, des airs fascinés et des sourires sceptiques caractérisaient le groupe qui a assisté à la conférence de Charles Côté. A cause d'un manque de temps, les participant-e-s n'ont pu émettre toutes les questions et les remarques que suscitaient les propos de Charles Côté et le commentaire de Danielle Lafontaine. La conférence de M. Côté a nettement marqué le colloque et les questions soulevées par celui-ci ont été reprises durant ces deux (2) journées.

Ainsi pour rendre justice à la conférence de

Charles Côté, il nous aurait fallu recenser les interventions faites lors des autres conférences et ayant trait à la problématique soulevée. Nous avons donc retenu la formule suivante. Dans un premier temps, nous vous indiquerons les commentaires soulevés dans ce premier avant-midi de conférence et par la suite, les questions qui sont revenues tout au long du colloque et qui originent de cet atelier. Nous nous contenterons d'indiquer les interrogations soulevées sans élaborer davantage considérant que de toute façon, elles seront reprises dans le contenu même des rapports de discussion qui ont eu lieu dans les différents ateliers.

#### **COMMENTAIRES DE L'ATELIER:**

Deux commentaires sont formulés, d'abord

- sur la redistribution de la richesse collective, force est de constater que les villages ruraux n'ont effectivement plus leur part. La perte de leur bureau de poste pour certains en constitue un exemple fort d'actualité

et

- sur l'exode des jeunes: on s'interroge sur les cause de ces départs. Il semble assez évident qu'un ou une jeune qui décide de poursuivre ses études, peut difficilement revenir compte tenu du taux de chômage dans son milieu. Si nous voulons que les jeunes restent, n'y aurait-il pas lieu de s'interroger sur les possibilités qu'offre le milieu pour ceux-ci et celles-ci?

## QUESTIONNEMENTS QUI ONT TRAVERSÉ LE COLLOQUE:

La conférence de Charles Côté a fait ressurgir toute la problématique de la "fermeture des villages", telle qu'on l'a connue au début des années '70. Le constat d'une telle éventualité, encore à l'ordre du jour, a orienté les réflexions des participants et participantes pour le reste du colloque. Comment contrer ces fermetures, comment les planifier si elles sont inévitables? Deux questions qui sont revenues tout au long du colloque. D'autre part, à l'instar de Charles Côté, plusieurs ont élaboré sur la volonté finalement inchangée du gouvernement québécois. Les mécanismes actuels de redistribution du gouvernement qui ont pour objet de financer les corporations publiques n'ont-ils pas pour effet de drainer la richesse collective des milieux ruraux vers les pôles de croissance, ou l'on retrouve les sièges sociaux de ces corporations? En définitive, ne serait-ce pas là finalement la poursuite du plan du B.A.E.Q.?



**LE BAS-SAINT-LAURENT DE 1950 A 1980.  
ZONES CÔTIÈRES ET HAUT-PAYS:  
LA DOUBLE DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT**

**GUY MASSICOTTE  
MEMBRE DU GRIDEQ**

Les décennies de l'après-guerre, dans le Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, sont à l'enseigne de la modernisation. Les comportements, les valeurs et les idéologies, les savoirs et les savoir-faire, les infrastructures, les institutions et les entreprises se modèlent de plus en plus sur ceux du monde occidental. Mais comme c'était le cas aux périodes antérieures, cette intégration aux courants dominants de l'histoire du Québec, du Canada et de l'Est américain, et, par delà, de l'univers atlantique, s'inscrit dans un rapport de singularité, celui que dessine, dans le temps et dans l'espace, l'identité de l'histoire bas-laurentienne.

Identité, dont l'originalité demeure toute relative, d'ailleurs, dans la mesure où le Bas-Saint-Laurent partage son sort avec celui d'autres territoires, qui, tout comme lui, se caractérisent par une faible densité de population, une économie reposant sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, un relatif éloignement des grands centres urbains, et un écart plus ou moins prononcé entre les revenus personnels et l'accès aux ressources et aux services que l'on y retrouve par rapport à ceux disponibles dans les territoires plus

urbanisés.

La société bas-laurentienne s'apparente à celle des régions de façade maritime, malgré le fait que dans son cas, la pêche n'apparaisse plus, à l'époque contemporaine, comme une activité significative, si tant est qu'elle l'ait déjà été aux époques antérieures. Elle participe surtout à l'économie agricole et forestière, voire, dans ses marges, au système agroforestier. Plus singulièrement, le Bas-Saint-Laurent partage le même sort que celui des régions dites périphériques du Québec.

Après avoir connu, depuis le milieu du XIXe siècle, le déferlement du mouvement de colonisation, celles-ci doivent, à partir du milieu du XXe, gérer le ressac. La colonisation s'étant résorbée, dans la mouvance de la modernisation, il faut trouver de nouvelles identités au territoire et de nouveaux modes d'insertion dans l'évolution globale du Québec.

Elles avaient été le terrain d'expansion de la société et de la culture québécoises dites traditionnelles, par ceux qui devaient par la suite lui tourner le dos. On les qualifie aujourd'hui de périphériques. Elles le sont par leur position géographique, distribuées en demi-cercle autour des régions les plus densément peuplées du Québec. Mais ce qualificatif renvoie aussi à une certaine forme d'écart, de marginalité, par rapport à l'état de développement des régions dites centrales.

Comment, dans des territoires mis en valeur, à

l'origine, pour satisfaire des aspirations agricoles, voire agriculturistes, et forestières, auxquelles ils étaient raisonnablement adaptés, aménager des infrastructures, édifier une économie et des institutions, façonner une culture, bref, organiser une société, qui, tout en s'apparentant à celle du Québec, s'ajuste, sans tomber dans la dépendance et l'aliénation, aux potentiels de sa localisation, et ménage une certaine forme de continuité par rapport à son identité historique? C'est le problème qui anime tous les secteurs sociaux qui inscrivent leur action dans une perspective bas-laurentienne.

Mais ils ne sont pas les seuls à se préoccuper de ce territoire. Depuis toujours, l'État et la grande entreprise se sont intéressés au Bas-Saint-Laurent pour des raisons économiques et politiques, voire stratégiques. Avec la crise du mouvement de colonisation, et celle du milieu rural en général, que les gains de productivité amputent d'une bonne partie de ses effectifs, avec la globalisation aussi de la vie sociale, qui rend de moins en moins tolérables les écarts de condition, tout au moins à l'intérieur des frontières d'un État, apparaît la problématique du développement régional, telle que perçue des centres décisionnels canadiens et québécois.

Laissées à elles-mêmes, les activités et les ressources ne se répartissent pas uniformément dans l'espace, laissés à eux-mêmes, les êtres humains ne s'expatrient pas tous facilement en suivant les lignes de force de l'économie de marché. Certains s'accrochent au territoire, et réclament le droit de vivre là où ils sont, avec des moyens comparables à

ceux dont disposent les autres citoyens. Comme personne ne souhaite vraiment un pays vide, et n'envisage encore moins des déplacements forcés de population, il importe que dans une perspective nationale on stabilise ces territoires, on assure en leur faveur une certaine redistribution des ressources et des opportunités économiques, sociales et culturelles.

Et voilà en germe toute l'ambiguïté de ce phénomène du développement régional qui marque de son empreinte l'histoire sociale du Bas-Saint-Laurent pendant la période contemporaine.

A la fois endogène, puisque pris en charge et animé par les forces vives du milieu, et exogène, puisque assumé par l'État et certaines entreprises extérieures au territoire, mais intéressées par ses ressources et le marché qu'il représente, il se caractérise par des stratégies et des méthodes d'intervention, parfois convergentes, parfois divergentes, visant explicitement l'intégration, voire l'homogénéisation du territoire régional au territoire national.

Ainsi, d'une certaine façon, l'histoire du Bas-Saint-Laurent est celle de son intégration, recherchée et assumée de l'interne comme de l'externe, à celle des sociétés qui l'englobent, et plus spécifiquement, à la société québécoise, puisque c'est par son entreprise qu'elle rejoint la modernité générale de l'époque.

Mais elle n'est pas que cela. A l'ambiguïté que

gène la cohabitation de forces endogènes et exogènes, s'ajoute celle qu'engendre la multiplicité des finalités de l'action sociale. En effet, l'histoire bas-laurentienne est aussi résistance et opposition à cette intégration. Le processus d'intégration s'alimente aux anciennes identités, il creuse de nouvelles singularités et de nouveaux écarts. Les acteurs sociaux, tant ceux de l'interne que ceux de l'externe, pour des raisons qui tiennent à leur intérêt et à leur vision des choses, cherchent à protéger ou à affermir ces spécificités. Certaines d'entre elles reproduisent d'anciennes dépendances ou renvoient à de nouvelles aliénations, alors que d'autres se présentent, au contraire, comme le prolongement, ou la réaffirmation, d'une identité riche en potentiel de développement endogène.

Le jeu des acteurs sociaux, de l'interne comme de l'externe, qui s'exécute à l'enseigne du développement, s'exerce donc tantôt à l'appui, tantôt à l'encontre, des finalités d'homogénéisation, d'intégration, d'identité, de dépendance ou d'aliénation. En dévoiler les ressorts et les significations nourrit la recherche sur le développement régional et dépasse l'horizon de ce texte. Dans ce travail des acteurs sociaux, opèrent des facteurs physiques de distance et de dispersion, des facteurs économiques conditionnés par la disponibilité des ressources et les combinaisons possibles de facteurs de production dans le milieu bas-laurentien, par des facteurs socio-culturels et socio-politiques enfin, où le poids des traditions et l'attachement aux valeurs locales le disputent aux intérêts, aux valeurs et aux idéologies, qui, sociaux ou nationaux, transcendent

l'échelle locale et régionale.

Nous les verrons agir, soit pour marquer l'identité, soit pour marquer l'intégration ou la dépendance, voire l'homogénéisation ou l'aliénation, d'un territoire, qui accède par ce procès au statut de région.

**FORCES ET FINALITÉS DU JEU DES ACTEURS SOCIAUX  
A L'ENSEIGNE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

FORCES:	. ENDOGÈNES	. EXOGÈNES
.....		
FINALITÉS	.	.
	.	.
.HOMOGÉNÉISATION	.	.
zone	.	.
de	.	.
l'appariement	.	.
..... IDENTITÉ .....		
zone	.	.
de	.	.
l'écart	.	.
.ALIÉNATION	.	.
.....		

Mais si le Bas-Saint-Laurent s'intègre au Québec, tout en conservant une certaine forme d'identité, et en continuant de subir les effets de la dépendance et de l'aliénation, il ne forme pas un tout homogène: zones cotières et hauts-pays ne vivent pas de la même façon ces phénomènes d'intégration, d'identité et de dépendance.

## LA CRISE DE LA SOCIÉTÉ AGRO-FORESTIERE: AU SEUIL D'UN TEMPS NOUVEAU

Le fait majeur de l'histoire sociale bas-laurentienne depuis 1950 est sans conteste le renversement de la tendance séculaire de l'expansion démographique et de l'occupation de l'espace.

Le Tableau I montre bien l'ampleur du phénomène d'une part, mais aussi sa morphologie spatiale. Les zones du plus ancien peuplement, qui ont connu plus tôt leur phase de stabilisation, résistent mieux. Ce sont les zones plus neuves, et notamment les deux vallées du Témiscouata et de la Matapédia qui sont le plus lourdement taxées par la fin de la croissance et la précipitation de la décroissance.

**TABLEAU 1**  
**POPULATION, BSL, VARIATION DÉCENNALE**  
**1941/31 - 1981/71**

	1941/31	1951/41	1961/51	1971/61	1981/71
ANCIEN*					
PEUPEMENT	1,17	1,14	1,14	0,96	1,05
NOUVEAU**					
PEUPEMENT	1,27	1,17	1,04	0,77	0,86

\* Ancien peuplement: Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane

\*\* Nouveau peuplement: Témiscouata, Matapédia<sup>1</sup>

Et encore, dans ces régions, ce sont les secteurs les plus neufs, situés sur les plateaux, qui subissent avec le plus de violence l'effet du recul. Le tableau 2 montre comment sont affectées les municipalités de la Vallée de la Matapédia, selon qu'elles se trouvent localisées le long de l'axe de pénétration ou sur les plateaux.

**TABLEAU 2**  
**POPULATION, MATAPÉDIA, VARIATION DÉCENNALE**  
**1941/31 - 1981/71**

	1941/31	1951/41	1961/51	1971/61	1981/71
CENTRE*	1,05	1,17	1,10	0,82	0,96
PÉRIPHÉRIE**	1,53	1,09	1,08	0,72	0,78

\* Centre: Municipalités situées dans l'axe routier

\*\* Périphérie: Municipalités situées sur les plateaux<sup>2</sup>

Ces chiffres illustrent bien ce qu'a pu signifier dans la région la fin du mouvement de colonisation et la crise du système agro-forestier qui le soustendait. Mais ils dessinent aussi tout le contour du mouvement social qui animera les acteurs

sociaux pendant les décennies qui suivront 1950. Les uns, dans les zones de peuplement plus ancien chercheront à maintenir les acquis en implantant le modèle de société qui s'impose dans le Québec. Les autres, dans les zones de colonisation plus récentes, chercheront des alternatives au système agro-forestier.

Les entreprises de Jules Brilliant, le BAEQ, la mise en place d'un réseau scolaire et sanitaire intégré à celui du Québec, l'implantation d'un tissu de PME et la naissance d'un esprit d'entreprise, en prise directe sur le milieu, caractérise le premier mouvement. Les "Opérations dignité", les Sociétés d'aménagement intégré des ressources, le JAL, l'entrepreneuriat communautaire, comme en fournira l'exemple de la cartonnerie de Cabano, jalonnent le second mouvement. Cette histoire est touffue, trop riche encore d'expériences vécues fraîches à nos mémoires pour qu'on lui rende justice. On se contentera ici de l'évoquer.

Mais revenons un instant à cette crise du système agro-forestier qui sera dans la région à la fois le signe avant-coureur de la remise en question de la société traditionnelle et son effet le plus typique.

Le Bas-Saint-Laurent avait été avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et les plateaux laurentiens et appalachiens, la terre d'élection de l'expansion colonisatrice. Il sera, avec ces mêmes territoires, la victime toute désignée du renversement de tendance. Et la façon dont il essaiera de s'adapter, comme l'a bien montré le géographe Clermont Dugas<sup>3</sup>, n'est pas

sans analogie avec ce que l'on retrouve ailleurs dans les espaces périphériques au Québec central. Mais ce processus d'adaptation comporte aussi des caractéristiques propres, qui tiennent à l'espace et à l'histoire elle-même, à la fois source et expression de l'identité des "groupes territoriaux". En effet, les réalisations individuelles, institutionnelles, communautaires, en un mot, sociales, qui prennent forme dans le Bas-Saint-Laurent, s'affirment et se détachent suffisamment de la périphérie québécoise, et du Québec dans son ensemble, pour justifier l'hypothèse que les Bas-laurentiens forment un groupe territorial qui affiche une identité propre. Embryonnaire à bien des égards, elle n'en est pas moins distincte et opérante.

La fin abrupte de l'expansion colonisatrice est le signe avant coureur et la manifestation la plus typique aux régions périphériques en général, et au Bas-Saint-Laurent en particulier, de la crise de la société traditionnelle. Certes, mais il faut bien voir, aussi, que celle-ci, dans son intégralité, a balayé tout le Québec, avec des décalages territoriaux à peine perceptibles parfois. Les acteurs sociaux du Bas-Saint-Laurent ont construit, non seulement dans le vide laissé par l'arrêt du mouvement de colonisation, mais comme tous ceux du Québec, dans le vide laissé par le "retrait global" des pouvoirs et des institutions de la société traditionnelle. Cette histoire est québécoise, bien sûr, mais on ne comprendrait rien au Bas-Saint-Laurent, si on ne la voyait pas en toile de fond.

Trois séries de faits caractérisent ce phénomène

socio-historique: modernisation des infrastructures, des équipements et de la vie économique en général; prise en charge collective de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire, et, jusqu'à un certain point, du développement économique; laïcisation, animation et structuration de la vie politique et syndicale, et subséquemment, appropriation et épanouissement de l'esprit d'entreprise. Si certaines de ces tendances semblent aujourd'hui freinées, voire remises en question, il faut bien voir qu'elles ont fortement caractérisé l'histoire du Québec en général et celle du Bas-Saint-Laurent en particulier pendant toute la période 1950-1980.

Il n'y a pas d'explication simple à ce phénomène. Mais on ne peut s'empêcher de constater l'arrivée massive, à partir de 1940, et ensuite à compter de 1960, de deux générations beaucoup plus nombreuses que celles de leurs parents. Elles refuseront le modèle ancien, l'une en le vidant de son contenu, l'autre, en élaborant et implantant un modèle de rechange. Pour expliquer l'adoption de ces stratégies, il faut s'en remettre au-delà de l'effet de nombre à des facteurs tels le blocage des voies traditionnelles et l'exposition aux valeurs occidentales suite à la deuxième guerre mondiale et au développement des communications de masse. Finalement, ces deux générations, et notamment celle qui prend le pouvoir dans la décennie 1960, auront inventé une société nouvelle capable de concilier le maintien de la culture française et le standing de vie nord-américain. Une optimisation imparfaite, certes, mais qui constitue néanmoins une intéressante réussite

historique.

Dans les régions, cependant, et dans le Bas-Saint-Laurent en particulier, cette optimisation prend une autre configuration moins réjouissante. Si le problème de la langue ne se pose pas, celui du niveau de vie existe, avec des décalages, des écarts qui ne cessent de subsister. Le tableau 3 montre la stabilité des écarts entre le revenu disponible des salariés de la région par rapport à ceux du Québec dans son ensemble.

**TABLEAU 3**

**PROPORTION DES SALARIÉS PAR TRANCHE DE REVENU,  
QUÉBEC, BAS-SAINT-LAURENT, 1951, 1981\***

1951	QUÉBEC	BSL	1981	QUÉBEC	BSL
- 500	12	21	- 1000	07	09
500-999	12	25	1000-1999	09	12
1000-1499	17	22	2000-2999	08	11
1500-1999	18	13	3000-4999	08	10
2000-2499	17	07	5000-5999	06	07
2500-2999	10	03	6000-7999	11	11
3000-3999	06	02	8000-9999	11	09
4000 +	03	01	10000-11999	08	06
			12000-14999	13	10
			15000-19999	09	06
			20000 +	10	08

\* Dans le cas de 1951, il s'agit des salariés de 14 ans et plus, dans le cas de 1981, des salariés de 15 ans et plus ayant déclaré des gains.

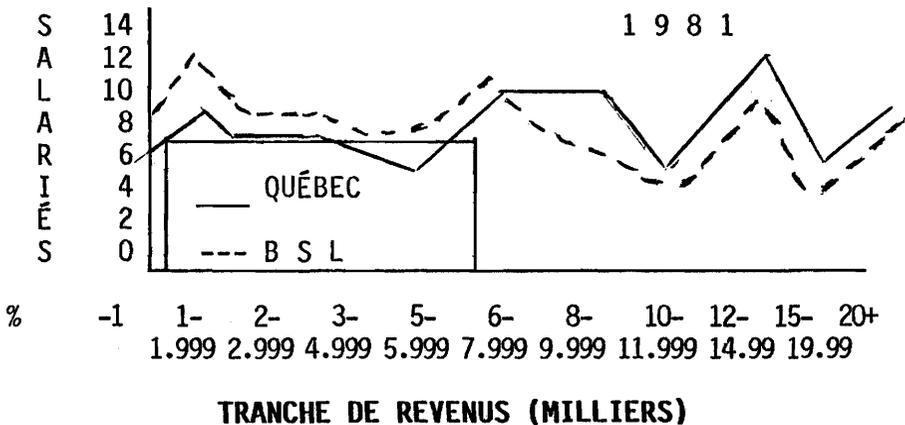
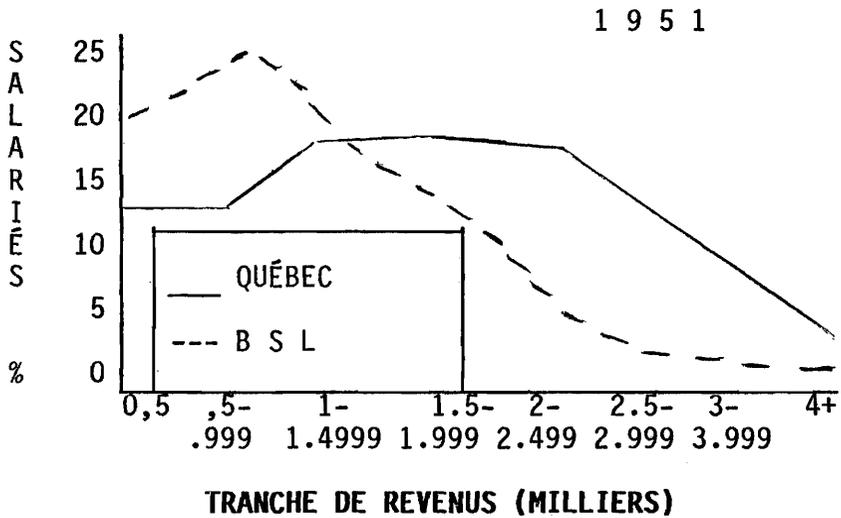
Source: Recensement du Canada

Ces écarts de niveau de vie accentuent "la déprise démographique", et celle-ci, à son tour, contribue, à l'amplification des écarts de développement.

Il n'y a pas d'explication simple à ce problème du maintien d'un sous-développement relatif au Bas-Saint-Laurent. Il faut s'en tenir pour l'instant, faute de recherches systématiques, à des conjectures, à des hypothèses de travail. Au-delà de la résultante des choix collectifs, qui s'expriment, bien que cela ne soit pas scientifiquement démontrable, dans l'état actuel des connaissances, dans une fidélité plus marquée au territoire et à ses traditions, deux contraintes enrayent bien des tentatives et des efforts de développement: une faible, une très faible densité de population, aux effets plus nocifs encore que l'éloignement relatif des grands centres, et une dépendance parfois douloureuse et tragique, toujours excessive, des centres de décision économiques et politiques, pour lesquels, bien souvent, les régions ne sont que des "terres d'empire" à exploiter, des "régions ressources", comme le souligne sans vergogne le vocabulaire technocratique québécois.

Lorsque que l'on traduit en graphiques les données du tableau précédent, on découvre une réalité surprenante. D'une part, comme le montre le premier graphique de la page suivante, en 1951, il y a, au Bas-Saint-Laurent, plus de petits salariés et moins de salariés plus à l'aise, mais aussi, peu de salariés moyens par rapport à l'ensemble du Québec. Cette réalité sera sensiblement modifiée en 1981, comme l'indique le second graphique. En effet, la

**GRAPHIQUE 1**  
**PROPORTIONS DE SALARIÉS PAR TRANCHE DE REVENU,**  
**QUÉBEC - BAS-SAINT-LAURENT, 1951 - 1981**



courbe de revenu, tout en continuant de révéler un plus grand nombre de petits salariés, épouse la même forme dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec. Il y a donc eu appariement de la situation sociale du Bas-Saint-Laurent avec celle du Québec, en matière de répartition des revenus, même si l'écart s'est maintenu pour ce qui est des niveaux de revenu. Il faut voir là le résultat de la modernisation de l'économie et de la société, et notamment de la "tertiarisation", avec la permanence, toutefois, d'un décalage significatif de la productivité de l'économie régionale. Cet écart est particulièrement visible au plan de l'emploi, où la région connaît un taux d'occupation plus faible, qui se répercute directement sur le niveau de revenu.

**TABLEAU 4**

**ÉVOLUTION DU RAPPORT EMPLOI/POPULATION,  
BAS-SAINT-LAURENT ET QUÉBEC - 1976, 1981, 1986**

	QUÉBEC	BSL	ÉCART
1976	53,3	44,3	9,0
1981	55,1	47,9	11,2
1986	55,5	45,6	9,9

Source: Commission régionale de l'emploi, Le défi de l'emploi. Rimouski: CRDBSL, janvier 1988. 58 p.

Alors que le rapport emploi/population s'accroît, l'écart qui le sépare de celui du Québec se maintient. Ce phénomène traduit bien la situation générale du Bas-Saint-Laurent, qui tend à s'intégrer au Québec tout en conservant une spécificité propre. Faut-il interpréter le processus d'intégration et le maintien de l'écart comme le résultat d'une forme d'aliénation ou de celui de choix collectifs plus ou moins conscients? L'appariement au Québec et le maintien d'un état différent de développement peuvent être aussi bien le fruit de déterminations imposées de l'extérieur que de choix internes, ou encore, de contraintes qui échappent au pouvoir des acteurs sociaux. A cet égard, le débat reste ouvert.

Cette situation se reflète aussi, bien entendu, dans la structure même des activités économiques, qui demeure, ici comme ailleurs, la plus importante production sociale.

### **LA MODERNISATION: LE REDÉPLOIEMENT DES ACTIVITÉS**

Nulle part l'action des groupes sociaux n'est-elle plus visible que dans l'économie, dont la morphologie délimite non seulement la hiérarchie du pouvoir et des opportunités, mais constitue aussi le champ de prédilection des relations sociales. Ce n'est pas l'économie qui produit la société, mais bien l'inverse, et l'observation de l'économie laisse bien voir les intentions et les réalisations des acteurs sociaux.

Le tableau 5 donne la répartition des travail-

leurs par secteur d'activités, dans le Bas-Saint-Laurent et au Québec, en 1951 et en 1981.

**TABLEAU 5**

**MAIN-D'OEUVRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ  
BAS-SAINT-LAURENT - QUÉBEC - 1951, 1981**

	BSL				QUÉBEC			
	1951		1981		1951		1981	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Primaire*	28846	48,0	11335	13,4	264974	18,3	137650	4,6
Secondaire**	12704	21,1	16130	19,0	568393	39,3	818395	27,6
Tertiaire***	18423	30,7	57075	67,5	610831	42,2	2007275	67,7
TOTAL	59973	100	84540	100	1444198	100	2963320	100

\* AGRICULTURE, FORET, PECHE & TRAPPE, MINES, CARRIERES

\*\* FABRICATION, ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU, CONSTRUCTION

\*\*\* TRANSPORT, COMMUNICATIONS, COMMERCE, FINANCES, SERVICES

Ces données nous suggèrent trois observations: (1)Le secteur tertiaire qui était beaucoup plus faible dans le Bas- St-Laurent qu'au Québec, en 1951, occupe maintenant la même proportion; il y a donc eu, au niveau tertiaire, appariement complet avec le Québec. (2)Le secteur primaire a décliné, mais dans des proportions moindres au Bas-St-Laurent que dans le Québec, 72% au Bas-St-Laurent et 75% au Québec; il continue, en outre, d'occuper une place beaucoup plus importante, puisque la proportion du primaire est

trois fois plus importante au Bas-St-Laurent qu'au Québec.(3) C'est au niveau secondaire, toutefois, que se situent les phénomènes les plus intéressants: d'une part, il y a déclin du secteur secondaire, dans le Bas-St-Laurent tout comme au Québec, mais ce déclin est moins prononcé, 13% au Bas-St-Laurent et 30% au Québec; de l'autre, le secondaire continue d'occuper une place plus réduite au Bas-St-Laurent qu'au Québec, encore que l'écart soit moins important que celui qui existe dans le secteur primaire.

Une analyse plus détaillée, prenant en compte le secteur manufacturier, est encore plus éclairante.

**TABLEAU 6**

**MAIN-D'OEUVRE DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER  
BAS-ST-LAURENT, QUÉBEC, 1951, 1981**

BAS-ST-LAURENT				QUÉBEC			
1951		1981		1951		1981	
N	%	N	%	N	%	N	%
8693	14,4	10965	12,9	453073	31,3	664050	22,4

Le déclin n'est plus que de 10% pour le Bas-St-Laurent tout en demeurant à 28% pour le Québec. L'écart, toutefois, entre les deux ensembles territo-

rioux s'accentue: alors qu'il était de 1,45 en faveur du Québec pour tout le secteur secondaire, il passe à 1,74 pour le secteur manufacturier.

La conclusion qui s'impose est simple: le secteur secondaire, au Bas-St-Laurent est plus faible qu'au Québec, mais il a mieux résisté à l'érosion générale du secteur secondaire que l'on observe dans l'ensemble de la province. Ainsi, malgré des facteurs géographiques soit disant nuisibles à l'économie industrielle, la région a mieux réussi, à tout le moins, si l'on considère la part du secteur, que l'ensemble du Québec.

D'où viennent alors les taux d'occupations plus bas et les niveaux de revenus inférieurs à la moyenne? Du fait que le secteur secondaire soit malgré tout plus faible, même s'il a mieux résisté, ou encore d'un plus faible dynamisme de chacun des secteurs en termes de productivité et de création d'emploi? Un peu des deux, sans doute, comme pourront le démontrer des études ultérieures.

Pour l'instant, il suffira de garder à l'esprit que la société bas-laurentienne, en terme de contribution à l'économie, tout en maintenant un écart négatif aux plans de l'emploi, des revenus et de l'importance relative du secteur secondaire, s'est alignée sur celle du Québec à bien des égards, notamment si l'on considère la courbe des revenus et le profil de répartition de l'activité entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Dans un sens donc, les efforts de modernisation, sous-jacents aux objectifs du développement régional, ont été

partiellement atteints.

Une analyse plus fine de ces paramètres, toutefois, indique qu'il existe, au sein même du Bas-St-Laurent, des disparités importantes, dans la manière dont opèrent ces mécanismes d'adaptation. Ces données permettent de mieux comprendre la double dynamique du développement régional, qui, depuis le BAEQ, anime les milieux sociaux urbanisés du littoral, et ceux des habitats dispersés et agricoles des hauts-pays et des vallées.

Le tableau suivant répartit les salariés par secteur d'activité en divisant la région en deux secteurs: la côte et les vallées de la Matapédia et du Témiscouata. Il va sans dire que si l'appareil statistique le permettait, il faudrait inclure les paroisses des hauts-pays des divisions de recensement de la côte avec les divisions de recensement des deux vallées. On peut faire l'hypothèse que les tendances observées ici n'en seraient que renforcées. Quelles sont ces tendances? Elles sont étonnantes, à première vue, et contredisent le sens commun. En effet, comme le montrent les données du TABLEAU 7, le secteur secondaire est beaucoup plus développé, proportionnellement aux deux autres secteurs d'activité, dans les deux vallées que sur le littoral. Il y a même eu croissance du secondaire, au détriment du primaire, qui reste, toutefois, bien représenté. Le secteur tertiaire est pour sa part beaucoup plus faible.

**TABLEAU 7**

**RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ,  
 GROUPE I  
 (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane)  
 GROUPE II  
 (Témiscouata, Matapédia), BAS-ST-LAURENT, 1951,1981**

	GROUPE I		GROUPE II	
	1951	1981	1951	1981
PRIMAIRE	44	12	59	20
SECONDAIRE	23	18	17	24
TERTIAIRE	34	70	23	56
	100	100	100	100

Il ne suffit donc pas d'invoquer la faiblesse du secteur secondaire pour expliquer le sous-développement relatif du milieu rural bas-laurentien. Il faudrait plutôt s'en remettre à la productivité même de l'économie en termes de revenus et d'emplois générés.

La comparaison des niveaux de revenu est éloquentes à cet égard. Les TABLEAUX 8 ET 9 donnent la répartition des salariés de 14 ans et plus dans le premier cas, et de quinze ans et plus, dans le second, par tranche de revenu.

**TABLEAU 8**

**RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE DE REVENU**  
**GROUPE I**  
**(Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane)**  
**GROUPE II**  
**(Témiscouata, Matapédia), 1951**

	GROUPE I	GROUPE II
TOTAL	100	100
-500	22	19
500-999	23	28
1000-1499	21	24
1500-1999	13	13
2000-2499	8	6
2500-2999	3	3
3000-3999	2	1
4000 +	1	0

**TABLEAU 9**

**RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE DE REVENU  
BAS-ST-LAURENT  
GROUPE I  
(Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane)  
GROUPE II  
(Témiscouata, Matapédia), 1981**

	GROUPE I	GROUPE II
TOTAL	100	100
-2000	9	10
2000-4999	11	16
5000-7999	11	13
8000-9999	9	11
10000-11999	7	8
12000-14999	11	11
15000-17999	10	8
18000-19999	7	4
20000-24999	10	7
25000-29999	7	4
30000 +	9	4

Le plus remarquable dans ces données n'est pas de constater que la proportion de salariés à plus faible revenu est plus importante dans les vallées que sur la côte. En 1951, on retrouve 71%, dans le premier cas, et 66%, dans le second, de salariés dans

les plus faibles revenus; en 1981, ces proportions sont respectivement de 58% et de 47%. Il faut surtout constater que l'écart entre les deux secteurs géographiques du territoire s'est approfondi. De 1,07, l'écart est passé à 1,23, ce qui est relativement important.

Il faut retenir de ces données qu'il n'y a pas de relation évidente entre la faiblesse relative du secteur secondaire, par rapport aux autres secteurs, et le niveau de richesse. Il y a toutefois un écart significatif entre le niveau de revenu des régions côtières et celui des hauts-pays et des vallées, et que cet écart s'est creusé avec le temps. Le processus d'intégration de la société bas-laurentienne à celle du Québec a donc pris des formes différentes, selon les espaces sociaux considérés. Un écart plus important s'est maintenu pour les secteurs géographiques, dont l'habitat est rural et plus dispersé, qui se caractérise, non pas par un secteur secondaire moins important, mais plutôt, par un secteur primaire plus important et un secteur tertiaire qui l'est beaucoup moins. Comment expliquer le maintien de ces écarts? Par un phénomène d'aliénation, les décideurs favorisant les implantations du secteur tertiaire, qui représente dorénavant le secteur de pointe de l'économie, dans les zones plus urbanisées, aux densités de population plus fortes? Par les choix des populations elles-mêmes, favorisant tels genres de vie, tels types d'organisation socio-économique, exprimant dans la résistance à l'intégration complète à l'économie dominante, une forme de fidélité à leur identité historique? On expliquerait ainsi tout autant les décalages entre le Bas-St-Laurent et le

Québec que ceux qui existent à l'intérieur même de la région. Il faudra beaucoup de travaux pour répondre à ces questions, et qui devront non seulement prendre en compte la répartition des activités entre les secteurs, mais aussi la productivité de chacun d'eux en termes de revenu et d'emplois générés par rapport à l'ensemble de la population. Eventuellement, il faudrait même aller jusqu'à tenir compte des formes d'activités socio-économiques non intégrées à l'appareil statistique de l'Etat, et qui pourraient s'avérer très révélatrices des conditions réelles, vécues, assumées ou subies, que vivent les Bas-laurentiens.

Pour l'heure, les données de base disponibles rendent bien compte de la trame du mouvement social régional qui marque l'histoire récente du Bas-St-Laurent. Une dynamique urbaine fortement axée sur le tertiaire, et notamment le tertiaire public, dont Rimouski constitue le modèle de référence. Une dynamique rurale où se sont multipliées les expériences de développement alternatif, dont le JAL, peut-être, constitue l'exemple par excellence. Pour lutter contre le modèle dominant de centralisation urbaine et tirer meilleur profit des ressources du milieu naturel, les milieux ruraux du Bas-Laurent ont fait preuve d'inventivité et de dynamisme. L'aspect plus obscur de cette histoire reste toutefois celui du mouvement entrepreneurial privé, l'histoire de l'établissement de ce tissu de PME, qui autant à la ville qu'à la campagne, constitue une pièce maîtresse de l'armature socio-économique de la région.

## DU BAEQ AUX OPÉRATIONS DIGNITÉ

Dès les années 1940, les leaders sociaux du Bas-St-Laurent prennent conscience qu'une crise grave menace la survie même de la région. Il est certain que la guerre constitue en soi un élément déclencheur de cette prise de conscience, dans la mesure où, un peu partout au Canada, se pose la question de la reconversion de l'économie de guerre en économie de paix. Mais dans le Bas-St-Laurent, d'autres problèmes, plus spécifiques, inquiètent les élites.

La crainte d'une crise, causée par l'épuisement des réserves forestières et comportant des conséquences extrêmement graves pour l'emploi et l'activité économique en général, est universellement partagée pendant toute la décennie. En 1946, l'ingénieur Huet Massue, qui vient de préparer, à la demande de Jules Brillant, une étude très détaillée sur l'économie de la région, écrit, dans un résumé de son étude, que l'avenir de l'industrie forestière "semble définitivement compromis, car les ressources forestières disparaissent rapidement dans la région". Par delà, c'est tout "l'économie des centres industriels qui repose sur l'exploitation forestière qui est définitivement compromis".(4) Les effets du déclin de l'activité économique, qu'entraîne l'épuisement de l'exploitation forestière, sont aggravés par ceux du mouvement démographique: "en ne tenant compte que de l'accroissement naturel, près de 500 nouveaux venus se présentent annuellement sur le marché du travail pour se trouver de l'emploi. Si on ajoute à ce nombre les 800 jeunes travailleurs que fournissent

chaque année les paroisses agricoles, on obtient une juste idée du problème d'embauchage qui se pose dans le Bas-St-Laurent. Comment parviendrons-nous à le résoudre, alors que l'économie de cette région est en décadence et qu'elle est incapable de fournir de l'emploi à la population actuelle?" 5

Des témoignages comme celui-là se répètent à l'infini. La plupart des observateurs sont également conscients de l'importance de la question du pouvoir, du contrôle des ressources régionales. Dès 1941, Mgr Courchesne écrira dans un mandement: "Les industriels sont impuissants à assurer la durée de leur industrie parce qu'ils en ont perdu la direction. Le malheur possible de leurs employés les consterne, mais ils n'y peuvent rien."<sup>6</sup> Dans un mémoire adressé par un groupe de Rimouskois au premier ministre Duplessis, en 1953, on peut lire ce qui suit: "Forts des connaissances acquises, et prenant conscience de ce qui se passe dans leur milieu, les citoyens de Rimouski en sont venus à craindre la grosse industrie forestière. Ils ne comptent pour rien dans sa gestion, réalisent que leur ville en a tiré bien peu depuis 75 ans, et par-dessus tout, ils constatent que leur forêt donne des signes de faiblesse. Ils accordent plutôt leurs suffrages à la moyenne industrie forestière dont les propriétaires sont des leurs, et par conséquent ne songent pas à déménager."<sup>7</sup> Les leaders économiques du temps ont pleine conscience des retombées d'une activité économique prise en charge régionalement. On peut lire dans un autre mémoire rédigé à l'époque: "Aimez-vous mieux faire servir les profits de notre industrie du bois à établir d'autres petites industries autour de

l'usine mère ou envoyer nos profits à l'étranger [...]."<sup>8</sup>

Cette idée qu'il existe une crise qu'un pouvoir régional peut plus facilement résoudre va bientôt se compléter d'une autre idée marquante pour l'avenir: celle de la nécessité de procéder par des études et des plans de développement relativement bien intégrés. On trouve de multiples références à cette préoccupation dans les documents de l'époque. En 1950, par exemple, on peut lire cette remarque, dans le cahier des procès-verbaux de la Chambre de commerce de Rimouski: "Considérant le problème important d'avoir à Rimouski des petites industries, on suggère de faire faire une analyse économique de notre région pour connaître nos possibilités de matières premières."<sup>9</sup> Mais c'est sans contredit la création du Conseil d'orientation économique qui, tout en concrétisant les différentes préoccupations qui s'expriment dans le milieu, en matière de développement régional, illustre on ne peut mieux cette idée qu'il existe une crise que l'on peut résoudre par soi-même, par une connaissance plus approfondie des problèmes économiques et des potentiels de développement, ainsi que par le regroupement des forces du milieu autour d'objectifs précis et de stratégies d'action efficaces.

On retrouve, en effet, ces préoccupations chez ceux qui animent la création du Conseil d'orientation économique en 1956. "L'étude, l'enquête, les recherches, les relevés techniques, la compilation des statistiques, la publicité, [reliées à des] questions ou à des projets concernant l'organisation économique et

le développement de la région comptent parmi les principales activités [...] du Conseil. 10

Dans un énoncé portant sur la nature et les buts de l'organisme, s'exprime l'idée de développement fondé sur les potentialités du milieu, mais aussi, celle de mise en commun régionale. "Le Conseil d'Orientation Economique est une association économique-sociale ayant pour but principal: 1. d'unir toutes les forces économiques de la région; 2. d'orienter et de favoriser le développement économique de la région dans le sens de ses destinées et en fonction de ses ressources naturelles, de sa situation géographique et de son facteur humain, afin de lui assurer une prospérité réelle et durable; 3. de représenter cette même région auprès de qui de droit dans le domaine économique, quand il s'agit de questions régionales acceptées par le Conseil [...]." 11

L'insistance sur l'idée de région est fortement exprimée. A cet égard, il s'agit du premier manifeste qui proclame si haut l'idée de la région. La lecture des journaux de l'époque montre bien que cette idée, toutefois, ne va pas de soi. "Il semble, peut-on lire dans La Voix gaspésienne du 9 mars 1956 que le principal obstacle que rencontre les initiateurs du conseil économique soit cette crainte manifestée par plusieurs qui croient que toutes les villes ne seront pas favorisées également et qu'on ne pourra s'occuper de toutes les régions qui se seront jointes au mouvement." 12 Cette crainte n'a jamais cessé d'habiter la conscience régionale. Elle était encore omniprésente lors de la Conférence socio-économique du Bas-St-Laurent, plus de trente ans plus tard, en

1988. Elle montre bien le caractère éminemment local de l'organisation sociale de la région, un caractère, toutefois, que les leaders du milieu essaient de concilier avec une appartenance et des mises en commun régionales, tant il leur paraît nécessaire d'agir sur une base plus large pour profiter pleinement des opportunités du moment.

En 1956, l'une des opportunités qu'offrait la conjoncture de l'époque concernait le développement de la Côte-Nord. "Luttons bien. Cessons nos luttes entre villes pour développer ensemble notre région". C'est le titre d'un article de La Voix gaspésienne du 20 avril 1956. On y fait état d'une étude réalisée par la Chambre de commerce de Matane sur la consommation alimentaire sur la Côte-Nord et la production agricole de la Gaspésie. "Les chiffres donnés dans le rapport Cormier démontrent que la Gaspésie ne produit pas le dixième de ce qu'il faudrait produire afin d'alimenter la population de la Côte-Nord." Et en conclusion, l'on retrouve, tel un leitmotiv, cette affirmation: "Pour tous, il y a de l'argent à gagner si ... oui si, (il y a un si) si seulement on s'organise. Il y a énormément de travail pour tout le monde et pour d'autres encore. Il suffit de vouloir et de s'organiser."

Etudier, planifier, regrouper des énergies, miser sur les forces de la région, profiter des opportunités du moment, telles sont les lignes de forces du mouvement régionaliste qui prend forme à la fin des années quarante et pendant la décennie cinquante. Il s'agit, au point de départ, d'une initiative régionale, qui fait pendant, en quelque sorte,

au mouvement plus général qui agite tout le Québec, à l'époque, et qui conduira à la révolution tranquille.

Cette initiative du milieu, cependant, va bientôt être relayée par l'Etat, par la mise sur pied, en 1963, du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec. Pour comprendre cette décision, il faut la replacer dans le double contexte de la "révolution tranquille" marquée par l'arrivée au pouvoir de gouvernement Lesage en 1960, et de l'institution de la loi ARDA (loi sur l'aménagement rural et le développement agricole) par le gouvernement fédéral en 1961. Parlant des premières années de pouvoir du gouvernement Lesage, Alain Gagnon écrit: "Progressivement, donc, on assistera à une tentative constante de l'Etat de s'immiscer, de participer dans bon nombre d'activités jusqu'à ce jour réservées aux initiatives privées. C'est dans ce cadre, en fait, que les politiques de développement régional seront élaborées et qu'elles deviendront des préoccupations gouvernementales de premier plan." <sup>13</sup> La loi ARDA, de son côté, incitait le gouvernement du Québec à l'action, en disponibilisant des ressources financières pour des projets conçus et élaborés par les gouvernements provinciaux.

On assiste ainsi avec la création du BAEQ à une sorte d'étatisation du développement régional. L'Etat étend, pour le meilleur et pour le pire, à la répartition dans l'espace de l'activité sa responsabilité sur l'économie. Pour le meilleur, dans la mesure où l'on conçoit mal un Etat de plus en plus interventionniste qui se détournerait de la dimension spatiale du développement et de l'égalité des chances.

Pour le pire, puisque cette initiative éloignera encore davantage de la région elle-même le contrôle des nouveaux outils de développement que constituent l'action collective et la planification socio-économique. En outre, elle créera l'illusion que le gouvernement par un plan savamment orchestré peut résoudre les problèmes de sous-développement économique dans l'espace.

On mettra vingt ans à se défaire de cette perception. Ce n'est qu'au début des années 1980, avec le Plan de l'Est au niveau fédéral, et la création des MRC et des Conférences socio-économiques, au niveau provincial, que l'on reviendra à un meilleur équilibre. L'Etat met en place un cadre, disponibilise des ressources, mais l'initiative revient au milieu lui-même qui doit mettre de l'avant des projets de développement et en assurer la promotion et la mise en oeuvre. On revient ainsi, après vingt ans, aux valeurs du Conseil d'orientation économique.

Que s'est-il passé pendant ces vingt années? Il est difficile dans l'état actuel des connaissances de porter un jugement sur l'impact du BAEQ, des ententes fédérales-provinciales de développement qui ont suivies, ainsi que des politiques des ministères provinciaux et fédéraux de développement, l'Office de planification et de développement du Québec et le ministère de l'Expansion économique régionale au fédéral. La discussion à ce sujet est embrouillée par trop de faux problèmes, dont celui dit de l'"argent neuf". Dans bien des cas, ces organismes ne font que canaliser en région des sommes que les

ministères sectoriels dépenseraient de toute façon, ce qui rendrait leur activité illusoire. Le problème à notre avis n'est pas tant dans le niveau des dépenses que dans la manière dont elles sont faites. Or, seule une analyse fine permettrait de mesurer l'impact des institutions de développement régional sur les politiques gouvernementales d'une part et sur les structures socio-économiques et l'activité en général dans la région, de l'autre.

Un autre problème, réel celui-là, consiste à distinguer les politiques officiellement identifiées "développement régional", et les interventions territoriales de l'Etat québécois et canadien. Or, sur ce dernier point, comme on le verra au chapitre suivant, on ne peut entretenir de doutes sur l'impact de l'action gouvernementale. Le secteur tertiaire, notamment public, s'est développé d'une façon très importante entre 1960 et 1980. Ce développement a changé le visage de la région, directement et indirectement. Directement, en créant des emplois spécialisés et bien rémunérés dans la fonction publique, l'éducation, la santé et les services sociaux. Indirectement, en alimentant par les salaires payés le secteur commercial, mais aussi en favorisant le maintien et l'implantation en région de ressources qualifiées, intéressées au développement. Ce sont ces personnes qui ont pris le relève des leaders des années quarante et cinquante, et que l'on retrouve maintenant dans les organismes de développement.

Cette croissance du secteur tertiaire s'est accompagnée, à La Pocatière, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane d'un développement industriel, qui pour

être jugé insuffisant, n'en est pas moins intéressant. Il est à la fois le produit de l'initiative externe, Bombardier à La Pocatière, par exemple, de même que la CIP à Matane, mais aussi d'initiatives endogènes: F.F. Soucy à Rivière-du-Loup, Québec Téléphone à Rimouski, COGEMA à Matane pour ne mentionner que quelques exemples.

Le développement du secteur tertiaire, et bien souvent les entreprises du secteur secondaire, en tout cas celles qui ont émergé avec le moins de difficulté, sont localisées en bordure du fleuve, dans les zones plus densément peuplées et plus urbanisées. Les vallées du Témiscouata et de la Matapédia, et les hauts-pays de Matane, de Rimouski et des Basques ont été négligés. Les politiques gouvernementales de polarisation et de concentration urbaines vont dramatiser cette problématique, mais aussi enclencher un processus d'auto-développement original dans cette partie du territoire.

Les Opérations-dignité, nées de la menace des fermetures de paroisse, sont à ce point restées associées au BAEQ, que dans l'esprit de beaucoup, le BAEQ se résume à cette tentative de concentration urbaine contrée par un mouvement populaire. Issu du milieu, le BAEQ aurait été ensuite monopolisé par les technocrates, et ramené à la raison par la population. C'est là une vue par trop simpliste des choses. Il paraît certain, d'une part, que l'Etat ait récupéré l'initiative régionale, et que le BAEQ ait voulu misé, avec la complicité plus ou moins active des leaders régionaux, sur les forces urbaines et côtières de la région. Conformément à l'idéologie

de l'époque, l'idée s'est imposée qu'il fallait créer des pôles de développement capables de faire équilibre à la polarisation de Montréal et Québec. Cette polarisation impliquait que l'on ne disperse pas inutilement les ressources, et donc que l'on procède à des fermetures de paroisse, là où le tissu d'activité paraissait si affaibli que seuls des efforts irréalistes auraient pu rétablir la situation. Il faut dire que dans bien des cas, selon des témoignages recueillis auprès de ceux qui ont participé à ces opérations, au début, tout au moins, la population concernée, qui avait d'elle-même amorcé le mouvement d'abandon, était loin d'être réfractaire au projet.<sup>14</sup> Après tout, valait mieux recevoir de l'aide que d'assumer à ses frais un déménagement que de toute façon il fallait envisager.

En réalité, l'encouragement donné par l'Etat à l'abandon d'un territoire, colonisé et mis en valeur avec tant de labeur, n'a fait que dramatiser, en lui donnant plus d'ampleur ainsi qu'un caractère officiel, un processus déjà en cours. Il est devenu ainsi subitement inacceptable de se laisser dépouiller sans réagir. D'autant plus que l'idée d'un développement planifié avait fait son chemin. Si l'on n'était pas condamné à subir l'économie, comme les forces de la nature, si l'on pouvait planifier le développement en concentrant les activités dans les villes, pourquoi ne pouvait-on pas planifier le développement à partir des ressources du milieu rural?

Déjà, au cours des années 1940, des spécialistes du milieu rural avaient élaboré des concepts d'aménagement intégré des ressources et de fermes agro-

forestières, reposant sur les principes de la coopération. <sup>15</sup> Mais il a fallu la menace concrète de l'abandon du territoire, pour forcer les leaders du milieu à mettre en place des éléments concrets de solution. Dans un premier temps, à travers le mouvement des Opérations-dignité, ce fut une phase de contestation. Il fallait d'une part que l'Etat interrompe sa politique de fermeture de paroisses, et de l'autre, que la population "se réveille" et "se prenne en main", pour rappeler des expressions très populaires à l'époque. Mais, très rapidement, le mouvement a pris une autre tournure. Des Sociétés d'aménagement intégré des ressources se sont implantées. Dans le haut-pays du Témiscouata, la formule connut plus d'ampleur et de consistance, avec la création du JAL, vaste projet de mise en valeur du milieu rural et de ses ressources.

A l'origine, les Sociétés recherchaient un développement plus polyvalent des ressources rurales, agricoles, forestières, touristiques, impliquant aussi l'implantation sur le territoire d'industries de transformation des ressources naturelles. D'une façon générale, toutefois, elles se sont surtout spécialisées dans l'aménagement et l'exploitation forestière. Il est difficile, faute de recul et d'analyses, de comprendre cet échec relatif. Il est certain, d'une part, que l'Etat était intéressé à l'aménagement sylvicole et à une meilleure utilisation de la ressource forestière. Il s'est donc montré relativement réceptif aux revendications de cette nature, et embrigader, en quelque sorte, les Sociétés, dans des contrats d'aménagement. S'ils limitaient singulièrement les capacités d'action des

Sociétés, ces contrats avaient au moins l'avantage de procurer de l'emploi, de consolider le tissu démographique, et de valoriser l'une des grandes ressources du milieu rural bas-laurentien. D'autre part, la capacité du milieu à diversifier son économie pour offrir de meilleures opportunités à la population, et notamment aux jeunes, qui, jusqu'à tout récemment, ont continué d'abandonner les paroisses rurales, n'est pas si simple à concrétiser. Et pourtant, ce n'est pas faute de volonté et de persévérance. L'exemple de l'implantation d'une cartonnerie à Cabano montre que ces efforts peuvent parfois être couronnés de succès. Dans la Vallée de la Matapédia, toutefois, l'usine de panneaux-meubles de la compagnie Panval, n'a jamais été considérée comme une juste compensation pour le refus des autorités politiques d'implanter une papeterie. Et ce, même si le projet alternatif d'établir cette usine à Matane, a mis beaucoup de temps à se réaliser.

C'est à une autre échelle, plus modeste, qu'il faut examiner les succès et les échecs, de ce mouvement d'initiatives populaires. Et à ce niveau, le jugement se doit d'être nuancé. Des expériences communautaires de diversification économique ont échoué, certes, mais souvent, elles ont été reprises par l'entreprise privée, qui en a assuré le succès. Mentionnons, par exemple, l'effort coopératif et communautaire pour la relance de la production ovine dans la région. L'échec du projet des Bergeries de la Neigette, n'a pas empêché cette production de prendre une expansion assez remarquable dans le haut-pays de Rimouski. Beaucoup d'exemples analogues pourraient être mentionnés, tout aussi bien dans le JAL que dans

## La Vallée de la Matapédia.

Sur un plan plus général, deux autres phénomènes sont intervenus pour contrecarrer l'expérience des Sociétés d'aménagement intégré des ressources, et dans les deux cas, il est difficile d'affirmer que cette influence soit négative.

D'une part, l'Etat a créé les MRC, au début des années 1980. Or, dans le Bas-St-Laurent, elles s'avèrent des instruments intéressants de prise en charge. Aussi, elles tracent des zones d'appartenance susceptibles de rallier le dynamisme de la population. On l'a vu à l'occasion de l'élaboration des schémas d'aménagement, et plus récemment, lors de la préparation de la Conférence socio-économique du Bas-St-Laurent, et dans certains cas, tout au moins, avec la préparation des stratégies de développement des "Comités d'aide au développement des collectivités" du ministère fédéral Emploi et immigration Canada, un nouveau programme qui épouse les divisions territoriales des MRC. Plusieurs se sont donné un commissariat industriel. Même si elles ne constituent pas une véritable instance de développement économique, les MRC encadrent une série de processus qui stimulent le sentiment d'appartenance et favorisent la prise en charge de l'avenir du milieu.

L'autre phénomène important concerne le rôle joué par l'UPA, autant au plan agricole qu'au plan forestier. Le Syndicat des producteurs de bois, notamment, est devenu une force économique majeure dans la région, une force que le volet forestier du Plan de l'Est a considérablement renforcé. En agri-

culture, l'UPA a présenté à la Conférence socio-économique du Bas-St-Laurent un vaste programme de consolidation et de diversification agricoles.

Ces deux exemples montrent bien que le milieu rural bas-laurentien, tout en s'appuyant sur une forte base de propriétaires et d'entrepreneurs privés, recherche constamment dans des solutions coopératives, communautaires ou syndicales, des moyens nécessaires à sa promotion économique et sociale. Au modèle de développement plus standard, axé sur le tertiaire, et notamment le tertiaire public, et la PME, que l'on retrouve sur le littoral, s'oppose donc un modèle plus communautaire, préoccupé d'utilisation rationnelle des ressources naturelles et humaines du milieu, et qui cherche encore sa voie entre l'initiative privée et les stratégies collectives.

## **STABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCARTS DE DÉVELOPPEMENT**

La question démographique a hanté la conscience régionale depuis le milieu du siècle. Comment trouver des emplois pour occuper les jeunes? Comment éviter que la région ne se vide de ses éléments les plus dynamiques et les plus compétents? Pendant un temps, jusqu'à 1976, tout au moins, on pouvait même s'interroger sur la survie à long terme de la région. La projection des courbes de population laissait présumer l'abandon complet du territoire dans une ou deux générations. <sup>16</sup> La situation s'est depuis stabilisée. Même si la population du Québec continue de croître plus vite que celle du Bas-St-Laurent, la décroissance, en termes absolus semble enrayée, et ce, même pour les classes d'âge les plus productives

dans les zones rurales du territoire.

Reste, toutefois, un écart significatif au plan des revenus et de la participation à l'emploi, surtout en milieu rural. Comment résoudre ce que d'aucuns considèrent comme un problème, tout en respectant l'identité propre du milieu? C'est le défi qui anime et continuera d'animer encore longtemps les intervenants socio-économiques et socio-culturels du Bas-St-Laurent. La même problématique sous-tend l'action de ceux et celles qui cherchent à créer un environnement de services qui ne défavorise pas la population de la région, tout en étant adaptées à ses choix collectifs et à ses aspirations.

#### NOTES:

1. Source: Recensements du Canada. Compilation: LECHASSEUR, Antonio avec la collaboration de LEMAY, Jacques. Municipalités et paroisses du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Population et limites territoriales. 1851-1981. Québec, Institut de recherche sur la culture, 1987. 51 p. + microfiches.
2. Ibid.
3. DUGAS, Clermont. Les régions périphériques. Défi au développement du Québec. Québec: PUQ, 1983. xvii-253 p.

4. Cité par MASSICOTTE, Guy. "Rimouski et le Bas-St-Laurent. Identité culturelle et développement régional". Les Régions culturelles, Questions de culture, 5. Québec, IQRC, 1983. (35-60): 49-50.
5. Ibid., 50.
6. Ibid., 49.
7. Ibid., 54.
8. Ibid., 55.
9. Ibid.
10. Manifeste signé par Le Comité provisoire du Conseil d'Orientation Economique du Bas-St-Laurent, par Jean-Paul Légaré, sec. Le Conseil d'Orientation Economique du Bas-St-Laurent. Un organisme régional pour nos problèmes régionaux. Reproduit dans La Voix gaspésienne, 1 avril 1956, p. 15.
11. Ibid.
12. La Voix gaspésienne, 9 mars 1956, p. 2.
13. GAGNON, Alain G. Développement régional, Etat et groupes populaires. Hull: Asticou, 1985. 286 p.: 57.

14. A l'occasion d'une conférence de M. Pierre De Bané, à l'UQAR, à l'hiver 1987, dans le cadre du Projet Initiative & développement, plusieurs acteurs de l'époque, qui étaient alors dans des "camps" opposés, ont fait consensus sur ce point.
15. Voir MASSICOTTE, op. cit., 53-54.
16. Voir, par exemple, les compilations de LARRIVÉE, Jean. "Partir ou chômer." L'Axe, 3 (octobre 1981).

## COMMENTAIRES SUR LA COMMUNICATION DE GUY MASSICOTTE

**Bernard VACHON**  
**Géographe à l'UQAM**

Dans une première partie, Guy expose, comme composante d'un diagnostic de la situation économique, sociale et culturelle du Bas-St-Laurent, la dualité des entités des communautés côtières et du Haut-Pays. Il dégage cette dualité des efforts et des formes d'adaptation des collectivités au prise avec la crise agro-forestière qui afflige la région depuis les années '50. La recherche, originale et bien documentée, constitue une contribution supplémentaire à l'appréhension et la compréhension de la dynamique de croissance bas-laurentienne.

Dans une seconde partie présentée sous la forme interrogative, Guy aborde l'avenir de la région et plus particulièrement des collectivités du Haut-Pays. Qu'est-ce qu'on fait avec les régions périphériques? Avec ces communautés isolées qui ne parviennent pas à s'intégrer et à tirer avantage de l'économie productive contemporaine? Comment résoudre ces écarts entre le Québec central et le Québec périphérique? Entre les collectivités "urbaines" du littoral et les collectivités rurales du Haut-Pays?

C'est à ces questions que les chercheurs doivent résolument s'attaquer maintenant. L'heure n'est plus aux inventaires et aux diagnostics mais aux stratégies et aux plans d'action. Dans ce bref commentaire je vais référer à la réflexion que j'ai entreprise dans le cadre du CADC des Basques.\*

## 1. VERS UNE NOUVELLE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Depuis 30-40 ans, les tendances lourdes de l'économie dominante ont démontré leur incapacité à résoudre les problèmes des régions éloignées. Plus encore, l'économie contemporaine qui accentue son pouvoir centralisateur et sa consommation technologique, produit de plus en plus d'exclus: des individus, des collectivités, des régions sont progressivement écartés du système de production.

Si nous ne pouvons nier la présence et la continuité des forces macro-économiques, renforcées d'ailleurs par les accords commerciaux dorénavant continentaux, et qui vont continuer à influencer le destin de milieux comme les nôtres, un approche définie et articulée en fonction des dynamiques locales peut apparaître comme une alternative porteuse d'espoir.

Fondamentalement, il s'agit de l'approche du développement local endogène qui repose sur la mise en valeur du capital humain et des ressources du milieu, et qui s'inscrit dans le choix d'une nouvelle logique de développement. Celle-ci rompt avec les tendances lourdes du développement économique dominant, qui s'essouffle sans répondre aux besoins d'un

nombre croissant de collectivités locales, et cherche à les remplacer par des systèmes différents adaptés aux populations, à leur environnement, à leur culture, à travers des expériences originales de développement. Une telle approche de développement doit contribuer à la création d'activités économiques et sociales de toutes sortes et ainsi favoriser le maintien des populations dans leurs milieux tout en garantissant une certaine qualité de vie assurée par une gamme satisfaisante de services.

Le développement local est avant tout une oeuvre de formation, d'innovation et de solidarité. Des formules magiques pour rénover le tissu économique et social d'une collectivité, il n'en n'existe pas. Ce qui existe cependant, c'est un capital humain qu'il faut mobiliser et former pour en faire une force dynamique de développement.

## **2. STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION**

Le succès du "développement local" repose avant tout sur la volonté et la capacité des forces vives du milieu à se prendre en main et à devenir maître-d'oeuvre de son développement.

La stratégie et le plan d'action porteront sur un certain nombre de domaines considérés comme prioritaires pour assurer les changements d'attitudes, le développement de l'esprit d'entreprise, la qualification des travailleurs, la diversification des activités de production et une plus grande harmonie entre la qualité du cadre de vie et les activités économiques, conditions essentielles pour mettre le local en

"état de produire". Il s'agit d'une oeuvre de solidarité qui invite tous les acteurs du milieu à inventer et à bâtir l'avenir ensemble.

Une stratégie de développement local endogène adaptée à notre région aura comme objectifs fondamentaux de:

- freiner le processus de dévitalisation
- mettre un terme à l'exode de la population
- développer les potentialités physiques et humaines
- reconquérir une identité culturelle perdue
- favoriser les initiatives locales de création d'emplois
- mettre le territoire en état d'imaginer et le produire

Trois axes prioritaires serviront de cadre au plan d'action:

- soutien aux entrepreneurs, à l'innovation et aux initiatives locales de création d'emplois
- développement de la capacité d'entreprendre par la valorisation du capital humain (actions de formation)
- consolidation des environnements culturels et économiques des centres urbains et des réseaux de villages.

L'état actuel de dégradation économique et sociale et la démobilité de la population sont le résultat d'un ensemble complexe de facteurs et d'événements qui se sont manifestés au cours des quarante (40) dernières années. Il serait utopique de penser qu'un changement significatif puisse se réaliser en

quelques mois. Il s'agit d'une oeuvre à long terme qui va nécessiter de la conviction, de la détermination, de l'archarnement et de la patience de la part de ses promoteurs.

Enfin cette approche repose sur une responsabilité partagée entre les élus, la population, les entrepreneurs et les instances gouvernementales.



## COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LA CONFÉRENCE DE GUY MASSICOTTE

Dan DUPUIS

Etudiant de la maîtrise en développement régional

### 1. LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LES SECTEURS ÉCONOMIQUES.

L'histoire de l'industrialisation de la région a été peu étudiée. Depuis 1951, l'emploi dans le secteur secondaire s'est accru dans la région. On ne peut cependant prétendre qu'il y a corrélation entre le niveau de revenu et le développement du secteur secondaire. Ce qui nous amène inévitablement à nous interroger sur la manière d'intervenir et les secteurs d'activités à privilégier pour investir temps, argent, et énergie de façon à optimiser l'impact de ces ressources sur l'effort de développement régional.

Les secteurs les plus prometteurs sont aujourd'hui les secteurs tertiaire et quaternaire. On aurait avantage à miser sur ces secteurs nouveaux, à s'y engager résolument et à oublier le secteur secondaire comme créneau de développement. La région dispose d'avantages en ces matières et on doit miser sur les secteurs porteurs d'avenir et de développement tout en respectant les caractéristiques régionales. Si l'on considère une région caractérisée par l'agro-forestier, il faut partir de cette caractéristique pour développer la région, il faut s'accrocher

à ce que l'on est et à ce que l'on connaît.

Certains suggèrent de miser sur l'avenir, d'autres sur le passé, d'autres encore sur les avantages comparatifs dont dispose la région pour parvenir au développement. Lorsque l'on est insatisfait d'une situation et que l'on veut l'améliorer, on doit investir nos efforts là où les retombés seront les plus importantes tout en considérant ce que l'on est, ce que l'on a été et ce que l'on veut devenir. C'est dans ce sens qu'il faut conseiller les décideurs. Vouloir à tout prix créer des activités secondaires n'est peut être pas la meilleure façon d'accéder au développement ou au plein emploi. On veut développer des régions parce que des gens veulent y habiter. Par ailleurs, il n'existe pas de correspondance directe entre le secondaire et les emplois bien rémunérés, et il faut éviter l'implantation dans les régions d'usines que les villes ne veulent plus.

On ne peut séparer de façon précise le tertiaire du secondaire. La recherche et le développement dans les entreprises sont des activités tertiaires. Si l'on veut que les régions soient intégrées tout en conservant des caractéristiques régionales il ne faut pas tourner le dos à ces activités. A ce chapitre l'Institut Maurice-Lamontagne n'est pas un accident de l'histoire, mais un long chemin d'appropriation qui peut se reproduire dans d'autres secteurs de l'économie régionale.

## **2. LE DÉCOUPAGE DE LA RÉGION.**

Le découpage régional tel que nous le connais-

sons aujourd'hui tente de répondre à la fois aux besoins de l'état et à celui de la base. Il doit par conséquent être en mesure de répondre à des préoccupations administratives, sociologiques ou autres. Des ajustements sont apportés en cours de route afin de déterminer le plus adéquatement possible la délimitation spatiale à la réalité régionale. La région qui regroupe le Bas-St-Laurent et la Gaspésie n'est pas purement administrative, on y retrouve un substrat commun.

### **3. RELATION AVEC LA CONFÉRENCE TRAITANT DES COMMUNAUTÉS EN DÉSTRUCTURATION**

On ne doit pas choisir entre les pôles de développement et les périphéries. On ne peut diviser le Québec en deux. On ne peut comparer le centre-ville de Montréal avec celui de Mont-Joli. Une telle approche ne tient pas suffisamment compte des régions. S'il doit avoir lieu le développement ne se fera pas au profit des petites communautés rurales mais bien au profit des petites villes. Quant à savoir s'il y aura redistribution dans les localités rurales on l'ignore.

Les choix faits par les différents paliers de gouvernements ont traditionnellement avantagé les pôles de développement ce qui a accéléré la désagrégation des régions et en particulier celle du milieu rural. Les localités les plus affectées sont celles dont les racines sont les moins profondes, les localités les plus récentes. Tous les paliers de gouvernement ont un rôle important à jouer.

#### **4. L'INTÉGRATION FONCTIONNELLE DE LA RÉGION.**

L'intégration des régions aux grands circuits nationaux est devenue systémique. Il faut éviter les transferts de capitaux régionaux et utiliser ceux-ci pour des projets régionaux. Il faut mettre en place un système qui permette aux communautés de récupérer les capitaux et de les utiliser en fonction de leurs besoins. Il existe une épargne dans les communautés rurales mais elle n'est pas réinvestie en région. Elle emprunte les circuits financiers nationaux.

Les paiements de transfert ont engendré une relation de dépendance des régions périphériques ou régions-ressources envers les régions centrales. Les gens veulent faire leurs "timbres". Les régions sont aux prises avec un problème de formation qui atténue, ralentit, l'effort d'entrepreneurship et diminue la capacité de celle-ci à tirer avantage de cette intégration fonctionnelle. On juge par ailleurs, la réglementation gouvernementale très lourde et très complexe, surtout lorsque que l'on ne possède pas une formation minimale.

#### **5. LES FERMETURES DE VILLAGES.**

Paradoxalement les régions où le dépérissement est le plus apparent sont également les régions où l'accroissement naturel de la population est le plus important. Mais les gens quittent les localités de ces régions, en particulier les jeunes. On observe une désertion de certaines communautés rurales. On peut s'interroger sur l'existence d'une planification

de fermeture des villages puisque tôt ou tard plusieurs devront fermer. Concernant la fermeture des villages les politiciens ont reculé mais pas l'Etat qui fait actuellement de la gestion résiduelle dans les villages agonisants. D'aucuns affirment que même si on créait de la richesse dans ces villages elle serait aspirée par les centres urbains.

Il existe certaines paroisses qui vont fermer, la question que l'on doit se poser est la suivante: doit-on planifier ces fermetures de villages si l'on est convaincu qu'elles vont se produire? Lorsque l'on ferme un village, il n'y a aucune alternative pour les gens qui l'habitent. Ils doivent partir. Ils n'ont plus le choix...

Lorsque l'on parle de villages ruraux menacés on parle de localités qui conservent une masse critique suffisante, en terme de population, pour aspirer au développement.

Depuis 1960, l'Etat semble accorder plus d'autonomie aux régions pour lesquelles une multitude de programmes sont disponibles.

Il faut développer un ensemble de mécanismes qui permettront de mieux connaître les régions. La démographie régionale change, le nombre de personnes âgées est de plus en plus important. Il faut valoriser l'investissement humain et celui du capital d'entrepreneurship dans la création d'emplois. Il faut dépasser le diagnostic et passer à l'action!



## LES PETITES COMMUNAUTÉS LOCALES ET LES RESISTANCES NÉCESSAIRES

Robert LAPLANTE  
Chercheur autonome

**Peut-être avons-nous oublié que  
vivre c'est refuser de mourir  
à petit feu jusqu'à la fin des  
temps.**

**Pierre Perrault, c'est le  
grand temps**

Au programme officiel de notre rencontre on a coiffé ma communication d'un titre qui n'est pas de moi: "Les petites communautés locales et les résistances nécessaires". Je ne m'en suis pas formalisé. Je n'avais pas, au moment d'accepter l'invitation, l'intention de m'adresser à vous en campant mes propos dans cette perspective mais puisqu'elle s'ajourait, se révélait chez les organisateurs j'ai donc décidé de saisir la balle au bond. Il s'agit, bien entendu, d'une image, d'une façon de parler car s'il fallait s'imaginer que c'est vraiment le ressort des petites communautés locales qui la propulse, la balle de l'expression ne rebondirait pas très loin. La très grande majorité des petites communautés que j'ai eu l'occasion d'observer de par mon travail ces dernières années m'ont paru exténuées, fragiles et dans bien des cas engourdies dans une espèce de torpeur propre aux états de démoralisation profonde. Bon nombre d'entre elles se meurent à petit feu dans

l'indifférence à peu près complète des villes qu'elles avoisinent et des politiciens qui s'en détournent pour des motifs auxquels la rentabilité électorale à courte vue n'est pas étrangère.

Hormis quelques notables exceptions dans les environs de Montréal et de Québec, la ruralité québécoise m'apparaît fort mal en point sur l'ensemble du territoire. N'en déplaît à tous les courtiers en optimisme et aux adeptes des nouveaux cultes du "business success", la situation des communautés rurales de toutes les régions du Québec est extrêmement inquiétante. On pourrait sans doute en dire autant d'un grand nombre de villages de pêcheurs et de plusieurs collectivités nordiques qui ne tarderont guère à subir le même sort que Shefferville ou Gagnon. Mais je m'en tiendrai ici uniquement aux réalités du Québec agro-forestier. Je m'efforcerai d'articuler mes propos et réflexions non pas tant sur les difficultés que connaissent d'ores et déjà les communautés que sur les problèmes qui viennent et qui risquent d'anéantir jusqu'aux possibilités mêmes d'un avenir pour les collectivités qui vivent directement de la forêt, en plus de précipiter la fin de celles qui achèvent d'en mourir au beau milieu d'un désert de fardoques.

Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans le détail des critères et techniques qui permettent aux spécialistes de comptabiliser les emplois directs et indirects, de répertorier les secteurs industriels et d'identifier les vocations économiques. Disons simplement que le Québec agro-forestier désigne, minimalement, les quelques cent-vingt municipalités que le

ministère Energie et Ressources reconnaît lui-même comme vivant de la forêt<sup>1</sup>. Pour ce qui est d'identifier celles qui en meurent, c'est à chacun son répertoire mais concédons au moins que l'immense majorité des paroisses qui, au début des années soixante-dix, avaient été classées marginales y forment le noyau dur des mentions obligées...

Cela dit, mon intention n'est pas de jouer au prophète de malheur mais bien de faire une critique du possible et des possibles. Et j'estime que si nous devons, comme nous y invite le thème du colloque, faire "le pari du développement", nous avons tout intérêt à voir les choses en face et avec rigueur. Je ne crois pas superflu de rappeler que l'effort de lucidité et l'intransigeance du regard n'ont certes pas constitué les principales qualités de la vie intellectuelle des dernières années. Rarement dans notre histoire aurons-nous connu de rupture aussi complète entre les diverses manifestations de la pensée critique et la recherche concrète de formes et de lieux d'action collective. Cette rupture est sans doute l'expression d'une crise culturelle profonde, une crise que le référendum aura fait éclater au grand jour bien davantage qu'il ne l'aura lui-même causé. Mais elle est aussi le résultat des efforts des parvenus qui depuis plus de vingt ans ont cherché à confisquer nos institutions et à s'arroger le monopole de la définition du bien commun.

Le délabrement intellectuel qui affecte ce qui nous tient lieu de débats publics n'aura pas seulement nourri les opportunistes et engraisé les

carrières de tous ceux et celles qui font profession d'enterrer l'espérance sous les rapports et les comités: il aura contribué à miner la démocratie en érigeant l'insignifiance et la lâcheté en vertus civiques. Les distillations des problèmes sociaux les plus criants en autant de potions magiques ou de crêneaux de financement par des chapelles de pseudo-experts plus soucieux de soigner leur curriculum vitae que de forcer des débats publics nécessaires ont pratiquement réussi à couvrir sous le bavardage académique la plainte et la révolte étouffée des sans-voix, des tout-nus et des sans-diplôme. Les choix de société les plus urgents ont été travestis en sensationnalisme médiatique et réduits aux dimensions d'un spectacle macabre où nous ne sommes plus pour nous-mêmes qu'un objet de désarroi, un aveu d'impuissance.

Collectivement il nous faudra revenir - et plus d'une fois - sur les causes et les circonstances dans lesquelles le débat public a pu se dissoudre au point de cautionner la violence sourde et combien dévastatrice des forces qui menacent littéralement de désintégrer notre société. Aussi est-ce donc en ayant bien en tête la nécessité radicale d'éviter que nos délibérations ne soient ou ne deviennent qu'un bavardage de plus - fût-il savant - que je m'adresse à vous avec l'espoir que notre rencontre inaugure quelque chose de fructueux et de constructif. Je pense moins ici à un programme et à des structures - c'est là un moment second par rapport à une véritable logique de l'action - qu'à un commencement plus fécond: celui de la réflexion commune et du débat qui ouvrent un nouvel horizon, qui lèvent d'autres pos-

sibles sur lesquels ensuite des choix, des stratégies et des actions s'avèreront nécessaires.

## LA VICTIME N'EST PAS COUPABLE

Cela peut se faire de bien des manières et surtout cela ne sera réellement fécond que si cette préoccupation est partagée par plusieurs et conduites de plusieurs lieux à la fois. Je ne prétend donc pas ici épuiser les perspectives ni même circonscrire l'ensemble des questions qu'il nous faudrait résoudre pour camper dans sa globalité l'espace de connaissance (c'est-à-dire de solution) qui nous permettrait d'appréhender adéquatement un autre futur pour les villages ruraux menacés. Il faut bien insister sur le caractère autre de l'avenir qu'il s'agit d'entrevoir puisque nous connaissons déjà le futur prévisible vers lequel glissent déjà nombre de collectivités agonisantes.

Charles Côté nous a brossé ici un portrait accablant du Québec. Son travail nous oblige à revoir de fond en comble ce que nous pensions savoir de nos structures sociales. Je n'en retiendrai pour l'instant que les éléments immédiatement pertinents à la compréhension de la situation des communautés agro-forestières. Force m'est de constater que l'immense majorité d'entre elles campent au bord de l'abîme. Le vieillissement de leurs effectifs, le tassement de la pyramide d'âge et le rétrécissement de la part de la main-d'oeuvre active dans la composition globale de la population les acculent à un seuil critique au-delà duquel la désorganisation sociale cesse d'être un état passager, un problème

circonstanciel, pour devenir un processus structurel. Le résultat des travaux quantitatifs de Côté vient confirmer ce que mes propres observations de terrain et celles que sont en mesure de faire tous ceux qui ont une expérience le moins mûrie du milieu agro-forestier: la plupart des communautés sont éreintées. Nombre d'entre elles ne peuvent plus espérer trouver dans leurs propres ressources humaines tous les talents, les moyens et les énergies nécessaires pour attaquer - et encore moins surmonter - les problèmes qui les accablent. La composition de leur population constitue une contrainte objective, un frein structurel à l'enclenchement d'un processus de reconstruction à partir du niveau local.

On ne doit cependant pas perdre de vue qu'il ne s'agit point là pour ces collectivités de la cause de leurs misères mais bien plutôt du résultat d'un processus historique au terme duquel elles se retrouvent non seulement dépossédées des ressources matérielles qui pourraient servir à toute action de redressement mais encore et surtout se retrouvent-elles dépossédées d'elles-mêmes. Et c'est fondamentalement ce qui distingue la situation présente de la conjoncture du début des années soixante-dix où la crise des "paroisses marginales" avait mis en évidence les problèmes de ces milieux. A ce moment-là, les paroisses en crise avaient fait surgir des enjeux, s'étaient elles-mêmes placées devant des choix pour lesquels elles avaient cherché des alliés et interpellé l'Etat. Elles étaient alors, grosso modo, en mesure de puiser une grande partie en elle-mêmes les dynamismes nécessaires pour soutenir les choix

qu'elles proposaient: les revendications portaient sur l'allocation des ressources et sur les priorités à établir quant aux choix des moyens à mettre en oeuvre pour que puissent se réaliser et s'épanouir les ressources humaines locales. Aujourd'hui ces paroisses ne sont plus devant un choix possible mais bien devant un fait accompli.

Ironiquement, la victoire des mouvements populaires de la Gaspésie, du Bas-du-Fleuve et de l'Abitibi contre les décisions de fermeture des paroisses se sera retournée contre les protestataires. Les villages qui n'avaient pas complètement épuisé leurs énergies dans la résistance ont pu trouver dans les Opérations Dignité et autres projets semblables une voie de recherche de solutions sur laquelle ils peinent encore courageusement. Mais l'immense majorité des autres, ceux qui n'ont pas pu ou pas su développer des initiatives mobilisatrices viables ont continué de s'étioler, victimes des choix sur lesquels l'Etat n'est jamais revenu. Les protestations ont fait reculer les politiciens mais elles n'ont pas fait bouger l'Etat qui a maintenu sa stratégie de développement régional axé sur la création de pôles de croissance et sur l'allocation des ressources forestières en fonction des priorités des industriels du bois et non du développement du milieu forestier. Il s'agissait là d'un choix qui considèrerait, à toutes fins pratiques, comme un phénomène résiduel toute l'occupation humaine du territoire résultant des divers mouvements de colonisation depuis le début du vingtième siècle. La fermeture expéditive s'étant avérée un moyen électoralement risqué et socialement difficile d'applica-

tion, l'attrition est apparue tout naturellement comme la meilleure technique de gestion de ce qui n'apparaît plus, aux yeux de plusieurs, qu'un malheureux vestige d'un passé d'égarement. La mort à petit feu est devenue une politique de fermeture.

Depuis la fin des dernières manifestations il ne s'est plus agi que d'acheter la paix - et encore, de l'acheter au plus bas prix possible. Electoralement rentables, les mille et un programmes P.I.L., Canada au travail, P.A.C.L.E. et j'en passe, ont permis pendant un certain temps d'aménager l'agonie des paroisses et d'entretenir à la petite semaine ceux qui s'y cramponnent par choix, par désespoir ou par impossibilité de faire autrement. Le jeu et le gaspillage de la double juridiction fédérale/provinciale ont fait le reste: politiciens et technocrates se sont entendus comme larrons en foire pour inventer les multiples figures de la valse des programmes qui permet de faire passer la note de Québec à Ottawa en ajustant la nature et la durée des programmes aux normes d'admissibilité tantôt à l'aide sociale, tantôt à l'assurance-chômage. Le tripotage des statistiques de création d'emploi et les petites magouilles de bureau de député pour répartir "la manne" des projets ont tenu et tiennent encore lieu d'horizon.

Qu'il s'agisse là d'une action délibérée, explicitement ordonnée ou qu'il n'y ait là qu'un effet du jeu des structures et des choix qui se font par défaut à chaque palier de gouvernement, dans l'ensemble des ministères et agences publiques où la règle est de balayer sous le tapis tous les problèmes qu'on

ne peut refiler à quelqu'un d'autre parce que le court terme fait foi de tout, le résultat est le même. Aux effets déstructurants des difficultés économiques chroniques l'inertie s'est ajoutée comme facteur d'aggravation. Les mesures prises pour temporiser se sont avérées une force de déstructuration d'autant plus puissante que sournoise. Ainsi s'est progressivement substituée à la révolte et à l'esprit de revendication une véritable culture de dépendance qui dans bien des milieux désormais fixe les normes d'ajustement du style et des projets de vie aux divers caprices des programmes de soutien étatique: on travaille pour "faire ses timbres", on conçoit un projet pour "rentrer dans les normes" d'admissibilité au programme et les préférences du député plutôt que pour bâtir son milieu etc. Pour ce qui reste de jeunes dans ces milieux c'est un piège et une catastrophe: deux ou trois ans de "vie active" sous ce régime et les voilà condamnés presque à coup sûr à l'assistance sociale à perpétuité. Pour les plus âgés ce ne saurait être qu'une stratégie pour s'organiser du mieux qu'on peut en attendant de pouvoir toucher son premier chèque de pension: l'important c'est de "toffer" jusque-là, de rafistoler la maison pour qu'elle dure jusqu'à ce que la maladie, la solitude ou la peur finissent par rendre inévitable le déménagement "proche des services".

Dans un cas comme dans l'autre une mentalité attentiste se développe qui, au mieux, érige la passivité en mode de vie et, au pire, encourage tout un chacun à vivre là où il est tant que c'est possible de tenir le coup sans trop d'inconvénients: la psychologie de pénurie s'installe et on finit presque

par s'habituer à manquer de tout, à commencer par ne plus avoir de perspective. De là à finir par croire qu'on est né pour un p'tit pain... La mesure de l'avenir ne se ramène plus alors qu'à la durée de vie approximative du stock de logements de la paroisse; tant que les maisons seront habitables à peu de frais il se trouvera toujours quelqu'un pour s'accomoder de ce qui, avec le temps, ne devient plus qu'un abri délabré au beau milieu d'un paysage en ruine.

Il faut avoir le courage d'admettre que dans nombre de paroisses cette culture de dépendance a pratiquement tout étouffé. Mais encore une fois, il faut se garder d'y voir la cause première de leur incapacité à se construire. La démoralisation n'est pas une tare mais une blessure. On n'a bien souvent que le courage de sa force. Vingt ans de travail précaire, d'aspirations refoulées et de pratique forcée de l'insignifiance par autant de Canada au travail, ça vous use les meilleurs dynamismes. Il y a des limites à vanter le potentiel des communautés locales. Il faut se garder de faire du romantisme avec les engouements récents pour le développement endogène. La "responsabilisation de la base" peut bien n'être que la mouture technocratique d'un parti-pris néo-libéral en faveur d'un laisser-faire qui arrangera bien du monde - à commencer par l'Etat qui n'a plus les sous pour déménager convenablement ces populations en ville et qui n'en a pas davantage pour aller leur porter des services qui coûtent trop chers à dispenser en si petit nombre sur d'immenses territoires. S'en remettre aux initiatives et contributions du milieu n'a de sens que dans les cas où celui-ci est encore raisonnablement en mesure de

faire plus que "s'arracher la vie", plus que de tout mettre en oeuvre pour glisser le moins vite possible vers une échéance aussi fatale que certaine. Dire, par exemple, que bien des paroisses se meurent parce qu'elles n'ont pas la mentalité de l'ouverture d'esprit qu'il faut pour générer et assumer leur propre entrepreneurship relèverait de la plus grossière indécence. Il serait odieux de prétendre que la victime est coupable.

### **UN ENJEU MAJEUR: LE REPEUPLEMENT**

Il faut prendre acte d'un état de fait: globalement, pour un très grand nombre de paroisses la situation s'est tellement dégradée que les conditions n'y sont plus celles du développement mais bien celle de l'enfermement dans un ghetto. Le Québec agroforestier est habité par des populations qui glissent chaque jour davantage vers le statut et les conditions de citoyens de seconde classe. Les résultats des analyses de Charles Côté sont, là-dessus, aussi limpides que cauchemardesques. Je n'hésite pas, pour ma part, à dire que ce gâchis nous place collectivement en avant d'un seul dilemme: ou bien nous stoppons cette dégradation en prenant les moyens de limiter les dégâts, en revendiquant que l'Etat prenne effectivement en charge la fermeture des paroisses et que cela se fasse dans des conditions décentes qui permettront aux gens de se relocaliser dans la dignité avec des moyens qui, s'ils ne le feront pas disparaître, au moins atténueraient le choc, le traumatisme d'être à la fois arrachés à leur milieu et rescapés d'un ghetto; ou bien nous choisissons de réellement développer ces milieux, d'occuper et mettre en

valeur le territoire en repeuplant ces paroisses, en leur donnant des moyens, bien sûr, mais aussi et surtout des effectifs, des ressources humaines suffisamment nombreuses et diversifiées pour que se régénèrent les dynamismes locaux.

En d'autres termes, ou bien c'est la fermeture ou bien c'est la reprise en main de l'histoire là où le mouvement de colonisation s'est arrêté. Je plaide, quant à moi, en faveur d'une stratégie de repeuplement qui s'articule sur une ré-interrogation des possibles du mouvement de colonisation. La Révolution tranquille qui a voulu renier ce mouvement a donné ses fruits et les gens des villages agonisants savent qu'ils sont amers. Quand je parle de colonisation, j'entends ce qu'elle contenait d'initiative populaire et de volonté de s'appropriier le territoire malgré les compagnies et malgré les politiciens qui bradaient les prérogatives de l'Etat. J'ai eu l'occasion, ailleurs<sup>2</sup>, de m'expliquer plus longuement là-dessus. Disons simplement que je pense qu'il est tout à fait contraire à la vérité historique et méprisant pour les colons de prétendre les réduire au rôle de victimes plus ou moins consentantes des manigances des élites pour les livrer pieds et poings liés au cheap labour. On s'interdit de comprendre les enjeux véritables et la nature des conflits qui ont surgi autour de l'occupation des terres nouvelles si l'on refuse a priori de voir que les colons se sont définis eux-mêmes des intérêts et des projets dans et par la colonisation. (C'est sur la négation de ces intérêts et de ces enjeux que s'est constituée la problématique "modernisatrice" des technocrates et

des développeurs qui prétendaient savoir, eux, ce qui était bon pour les colons.) La résistance aux fermetures ne s'explique pas seulement par la force des symboles et des valeurs de l'attachement au terroir: elle apparaît d'abord comme persistance et reformulation de ces intérêts.

En gros, ces intérêts les colons les voyaient dans la création de paroisses où auraient pu s'épanouir diverses formes de ce qu'on appellerait aujourd'hui la petite production autonome. Selon les paroisses et selon les régions cette recherche a connu divers niveaux d'élaboration et d'explication. Le mouvement coopératif forestier a pendant un certain temps été un véritable laboratoire, un lieu instituant, où s'est faite une réflexion fort originale où s'est également amorcée une expérimentation qui a malheureusement tourné court mais dont nous sommes loin encore d'avoir tiré tout le profit. L'expérience de Guyenne que je suis depuis plusieurs années, est née de la fébrile recherche et des efforts des colons abitibiens qui, tout au long des années quarante et cinquante (et, dans certains cas, depuis plus longtemps encore) ont passionnément tenté de jeter les bases d'un modèle de développement et d'une convivialité paroissiale s'articulant autour de la combinaison/conjugaison de la propriété collective des ressources naturelles et de la petite propriété privée centrée sur l'usage et le partage des produits de la terre et de la forêt.

Certes on doit constater que les colons, quel qu'ait été leur attachement à ce modèle, ne sont pas parvenus ni à le formaliser vraiment ni à l'implan-

ter. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les enjeux qu'ils pointaient et les aspirations qu'ils nourrissaient ont perdu toute pertinence aujourd'hui. Il me semble que devant le gâchis du développement par pôle de croissance nous n'avons rien à perdre, bien au contraire, à revenir sur les possibles non réalisés que contenait en germe la colonisation comme effort d'émancipation. Je ne dis pas qu'il faille recommencer bêtement, prêcher le retour à la terre et revenir en arrière: on ne refait pas l'histoire, c'est vrai. Mais on s'interdit de la faire vraiment si l'on ne s'appuie pas sur un passé assumé - c'est la seule manière de s'en déprendre. Je veux simplement débusquer les possibles en interrogeant le présent à partir de ce qui, du passé, peut être ré-interrogé et "remis en jeu" pour faire entrevoir un autre futur.

Le repeuplement des paroisses comme entreprise et comme questionnement est une affaire fort complexe. Je m'en tiendrai pour l'instant à un seul aspect, à une seule question: sur quoi peut prendre appui une stratégie de repeuplement qui chercherait à remettre en expérimentation (c'est-à-dire en questionnement pratique) un modèle de développement articulant, comme jadis les colons-coopérateurs essayèrent de le faire, petite propriété autonome et convivialité paroissiale basée sur la propriété collective des ressources? Je m'efforcerai de le faire en interrogeant des faits, des pratiques et des choix qui, aujourd'hui même, façonnent les milieux et qui, de ce fait, pourraient d'ores et déjà devenir le lieu d'un détournement de finalité favorisant l'émergence d'autres possibles. Et qui parle de finalité circonscrit

nécessairement le politique comme espace de débat et terrain de lutte.

Il n'y a pas moyen de prendre le problème autrement: le repeuplement comme projet et stratégie de développement ne peut être pensé ni mis en oeuvre au seul plan local. Il suppose et nécessite des alliances entre plusieurs types de partenaires en plus de faire émerger des enjeux secondaires à tous les paliers de l'Etat où s'institutionnalisent les finalités sociales. Dans l'état actuel des choses on peut difficilement imaginer que le Gouvernement du Québec prenne une telle initiative: ses choix sont faits depuis longtemps, les technocrates les ont bien intériorisés et les affairistes sont prêts à déployer des moyens considérables pour se tailler de véritables petits royaumes à même les régions dépeuplées. De toute façon, il n'est pas non plus certain qu'une telle entreprise puisse vraiment être créatrice si elle vient "d'en haut". Historiquement, en tout cas, la colonisation et l'ouverture des terres neuves ont été presque exclusivement des initiatives de la société civile.

Il est inutile de chercher à désigner d'office d'où devrait venir l'impulsion mobilisatrice et le leadership. On peut néanmoins penser qu'ils ne puissent provenir que d'une forme quelconque de regroupement (Mouvement coopératif, Société d'aménagement des ressources etc.) en prise directe sur les réalités et les dynamiques de chaque paroisse d'une part, et capable, d'autre part, de mobiliser des ressources et les appuis nécessaires. On peut même envisager qu'il puisse être possible de réunir derrière une

cause commune la ville et la campagne, si tant est que l'on puisse faire réaliser aux citadins que le déclin des paroisses rurales qui les entourent n'est le plus souvent que le prélude à la décrépitude des villes elles-mêmes. <sup>3</sup>

### UNE RESSOURCE STRATEGIQUE: LA FORET QU'ON N'A PLUS

Mais c'est déjà aller bien vite en besogne. La question la plus importante à résoudre d'abord reste bien celle des ressources qui rendraient non seulement pensable mais possible et viable un éventuel repeuplement. La chose ne saute pas aux yeux, surtout si l'on pense au contexte de difficultés économiques chroniques dans lesquelles se sont usées la majorité des collectivités aujourd'hui menacées de disparaître. Il n'est plus possible dans la plupart des cas de se dire que la forêt pourrait constituer l'atout majeur. Les forêts avoisinant les espaces habités ont été à ce point pillées et saccagées qu'il est même difficile pour les résidents de s'y pourvoir en bois de chauffage...

Au début des années soixante-dix on pensait encore que l'aménagement forestier pouvait constituer une avenue possible de développement des collectivités. Force nous est de constater que même dans les endroits où les luttes populaires ont réussi un tant soit peu à imposer un aménagement en fonction des priorités du milieu, cela s'est avéré d'une portée limitée. Cela tient essentiellement au fait que l'aménagement qu'il a été possible d'y mettre en oeuvre était au départ et par définition condamné à rester une mesure exclusivement palliative. Car dans

toutes les régions forestières du Québec l'aménagement n'a jamais été autre chose qu'une opération de sauvetage. Ce ne sont pas la prévoyance et le souci de planification qui ont poussé l'Etat à se préoccuper de l'aménagement de la forêt mais bien plutôt l'imminence d'un gâchis qu'il n'était plus possible de nier. Aménager la forêt a d'abord voulu dire et continue toujours de signifier: ménager ce qui reste pour tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Il n'a jamais été question de placer l'aménagement forestier au coeur d'une stratégie de développement de l'industrie forestière et encore moins des milieux forestiers: il s'agit tout au plus d'optimiser les conditions et les choix qui se présentent essentiellement comme une conjoncture du moindre mal. "Protéger la ressource" (comme on dit au Ministère) ne veut rien dire d'autre que "faire avec ce qu'on a" pour satisfaire aux besoins de ceux qui réclament toujours plus de bois. Il s'agit d'ajuster les stocks disponibles aux demandes d'approvisionnement, au mieux pour permettre à l'industrie québécoise de garder la place qu'elle occupe désormais (après vingt ans de dégringolade) sur le marché mondial et, au pire, pour ralentir son déclin et repousser le plus loin possible les problèmes que cela a déjà commencé de créer<sup>4</sup>. Même le Gouvernement du Québec reconnaît maintenant que la gestion des forêts frise le désastre.<sup>5</sup>

Plus personne maintenant ne peut nier que les gouvernements qui se sont succédé à la tête de la province ont tous - et sans exception - cautionné le pillage et la prédation. La dilapidation éhontée de ce qui fût jadis un fabuleux patrimoine reste malheu-

reusement non seulement un fait établi mais encore et plus tristement un fait pris pour acquis. Jamais l'Etat, qu'il ait été dirigé par les libéraux ou les péquistes n'a proposé - et encore moins pris les moyens - de corriger cette situation. On attend encore la révision en profondeur des finalités, des façons de faire et des choix socio-économiques qu'auraient dû entraîner les "prises de conscience" vertueuses des débuts du gouvernement Bourassa première manière: presque vingt ans plus tard on attend encore la politique forestière que tous les nouveaux ministres, à tout de rôle, nous ont pourtant promis dans les plus brefs délais. Le Nouveau Régime Forestier ne constitue nullement une refonte en profondeur: il s'agit d'une mise à jour des accommodements administratifs plaquée sur le cadre législatif existant et non pas d'une politique forestière globale articulée sur une vision élargie des priorités et des objectifs à la lumière des défis nouveaux que posent l'actuelle conjoncture écologique et les enjeux nouveaux de l'industrie et du monde forestiers. On ne voit pas très bien ce que cela peut révéler d'autre que de la gestion à la petite semaine.

Il n'a jamais été question d'envisager seulement même discuter de la possibilité d'entreprendre une véritable restauration de la forêt dévastée. On a tiré un trait sur le passé et renoncé à redonner au Québec un potentiel qu'il pourrait encore recouvrer. Depuis que l'on parle de reboisement dans la belle province c'est surtout pour insister sur la nécessité de remplacer les arbres qu'à l'avenir on coupera. Quant à ceux qui ont été coupés par le passé et qui manquent encore aux villages menacés, le deuil en est

fait. On peut toujours dire que la nature fera son oeuvre et qu'ils reviendront d'eux-mêmes mais c'est là pure démagogie: devant un désastre créé de main d'homme la nature reste à bien des égards impuissante à panser ses blessures, il y faut une intervention humaine. Au surplus, cela revient à dire que les villages qui campent dans la fardoche auront bien le temps de disparaître, l'horloge de la nature n'étant pas très sensible aux échéances que posent les problèmes sociaux.

Le refus d'assumer le passé constitue sans aucun doute la lacune la plus grave<sup>6</sup> du Programme de Reboisement lancé durant le second mandat du Parti Québécois (1983). Il faisait preuve d'une complaisance inacceptable à l'égard des compagnies à qui il donnait l'absolution pour les saccages passés en n'exigeant d'elles aucune contribution financière pour la restauration de ce qui a été pillé. Cela revient à dire qu'on a refile la note à la collectivité québécoise tout entière. Combien? Les experts se chicanent sur les estimations mais il est certain qu'il en coûterait plusieurs milliards pour restaurer le patrimoine que nos gouvernements ont bradé. Le Programme restait au surplus trop exclusivement centré sur les besoins et les vues des compagnies forestières et ses priorités n'étaient pas d'abord axées sur les milieux forestiers ni même sur une économie forestière à rebâtir. Ses perspectives d'avenir étaient à la fois trop étroites et trop étroitement économiques: il restait totalement emprisonné dans la logique de l'approvisionnement et de la disponibilité des stocks, manquant singulièrement d'ouverture sur les nouveaux usages éventuels de la forêt et sur les

défis que posent l'avenir problématique de nombre de collectivités forestières.

Cela étant dit, le programme a néanmoins eu le mérite de susciter la création d'un véritable secteur industriel de production de plants destinés au reboisement. Il aura favorisé la naissance de sept coopératives de production de plants en plus de stimuler quelques entrepreneurs privés. Pour les villages où ces projets ont cours le reboisement a pu commencer à devenir un facteur de dynamisation et de reconstruction sociale et économique. Et cela aura sans doute été le meilleur acquis de ce programme que de faire apparaître des acteurs qui soient désormais en mesure de revendiquer et d'incarner d'autres finalités pour les usages industriels de la forêt. L'existence d'un secteur coopératif encore embryonnaire dans le domaine de la production de plants permet de voir qu'il est possible de faire du reboisement à la fois une occasion et un moyen tout autant de redynamiser les milieux forestiers que de restructurer une industrie en crise<sup>7</sup>. Conjuguée à d'autres mesures et soumise à des vues plus larges, une politique de reboisement pourrait offrir à tous les villages menacés des possibilités non seulement de se redonner une forêt mais encore et surtout de se définir une authentique vocation forestière ordonnée autour de la culture, de l'entretien et de l'exploitation d'un patrimoine forestier.

Pour cela cependant il ne suffit pas de produire des plants. Il faut aussi se les approprier, en garder le contrôle, se donner les moyens de les cultiver à long terme, insérer les conditions de culture dans

les besoins d'aménagement de la forêt restante, adapter les techniques de récolte et d'entretien, fixer des quotas de coupe etc. Bref, le reboisement ne peut devenir une voie vers un autre développement qu'à la condition que la forêt cesse d'être considérée seulement comme un facteur de production pour devenir un cadre structurant la ruralité. Il faut penser le reboisement comme un moyen de recommencer à vivre de la forêt et non pas comme une façon de continuer à dépendre des compagnies forestières.

Il est évident qu'il s'agit là d'une perspective qui suppose des options claires en ce qui concerne la forêt comme ressource collective, l'utilisation des fonds publics, la nature d'une véritable politique forestière etc. Or en ces domaines, malheureusement, des choix majeurs ont été faits, des tournants décisifs ont été pris sans qu'il y ait eu de débat public, sans même, hélas, qu'aient été réellement perçus les enjeux par ceux-là mêmes qui seront pourtant les premiers à faire les frais des orientations prises à leur insu.

## **L'EXPROPRIATION DU FUTUR**

La chose ne devrait cependant pas nous surprendre: les affaires forestières québécoises se sont toujours tramées dans les officines. Le très puissant lobby forestier a toujours réussi à faire primer ses préoccupations et ses intérêts sur toute autre considération. Le chantage à l'emploi, quand ce n'est pas autre chose de plus répugnant encore, a servi plus souvent qu'autrement de cadre de discussion. Devant les difficultés croissantes d'approvi-

sionnement qui affectent d'ores et déjà sa rentabilité et son potentiel concurrentiel, le monde industriel forestier a réussi encore une fois à soumettre le gouvernement à ses prérogatives. Avec le Nouveau Régime Forestier du ministre Albert Côté le reboisement et l'aménagement forestier cessent désormais d'être une responsabilité de l'Etat pour ne plus être qu'une modalité de la gestion des stocks pour les entreprises qui s'en voient octroyer le mandat explicite. On ne peut concevoir plus bel exemple de la grande braderie de l'état-Provigo.

Car non seulement ces "intervenants" forestiers n'ont jamais fait la preuve, par le passé, qu'ils pouvaient agir autrement que sous la contrainte lorsqu'il s'est agi de protéger les ressources mais encore ont-ils plutôt démontré que la voracité et le profit à court terme leur tenaient lieu de philosophie de gestion. On peut certes plaider un changement des attitudes et des mentalités c'est du reste ce qu'essaie de nous vendre la publicité payée par les associations forestières qui, ces derniers temps, se fait très présente dans les médias mais c'est là passer à côté de l'essentiel. L'essentiel, en effet, c'est que 85% des opérations forestières se font sur des terres publiques. En se désistant de sa responsabilité l'Etat ne fait pas qu'endosser des acteurs peu crédibles, il aliène ce qui reste de patrimoine collectif. En confiant désormais par contrat d'aménagement le sort de la forêt de demain aux grandes compagnies le Ministère a littéralement choisi de confier en sous-traitance la gestion de l'intérêt public. Ceux qui s'inquiètent de la sous-traitance des buanderies d'hôpitaux n'ont aperçu qu'un tout

petit morceau de ce qui est en train de se brader dans un climat de vente de garage.

On retiendra, parmi beaucoup d'autres, pour exemple et motif d'inquiétude la conduite et les revendications des industriels du bois à l'égard du programme de reboisement lancé en 1983. Ce programme prévoyait une participation des industriels au financement global des coûts du reboisement à venir. Ces derniers ont effectivement souscrit au "principe" de cette participation mais les modalités n'ont toujours pas été établies, cinq ans plus tard et après un changement de gouvernement qui vient fournir toutes les excuses pour justifier le délai. Résultat: la collectivité assume les coûts pendant qu'on cherche prétendument encore la voie de passage du principe à la réalité. Les plants mis en terre dans les forêts publiques exploitées par des intérêts privés ont été entièrement payés par des derniers publics. Et pendant ce temps les industriels ne cessent de répéter qu'ils ne veulent contribuer que dans la mesure où l'Etat peut leur assurer que les arbres à venir leur seront bel et bien attribués et réservés. Autrement dit, ils veulent bien partager avec l'Etat une partie des dépenses de constitution de leur inventaire. C'est là un des enjeux cachés des nouveaux contrats d'aménagement: la privatisation de la forêt à venir.

Si tel devait être le cas, les citoyens se verraient ainsi expropriés de leur propre futur dans la mesure où tout nouvel usage industriel (ou autre) de la forêt de demain serait soumis à un cadre de gestion et à des engagements qui rendraient excessivement difficile l'émergence de nouveaux acteurs et

nouveaux intérêts. Les contrats d'aménagement induisent une forme de contrôle du territoire qui est fondamentalement incompatible avec le maintien, dans l'intérêt public, du plus grand nombre d'options possibles de développement.<sup>8</sup>

Par ailleurs, le Nouveau Régime Forestier a déjà bel et bien "exproprié" et exclu le monde coopératif de la forêt publique: celui-ci n'est plus un acteur de premier plan ni un partenaire dans la nouvelle gestion de la forêt. Le Ministère a renoncé à lui garantir des répartitions régionales dans l'octroi des travaux, il ne transige qu'avec les compagnies en matière de contrats d'aménagement. Cela ne laisse aux coopératives que la sous-traitance comme perspective d'avenir. Et encore, cela ne la laisse-t-il qu'à celles qui seront assez fortes pour jouer le jeu de la concurrence avec les entrepreneurs privés dans une partie qui promet d'être féroce: on voit mal pourquoi les compagnies possédant les contrats d'aménagement ne joueraient pas de l'exclusivité dont elles jouissent pour enfermer les sous-traitants dans ce marché captif.

N'ayant plus de décrets leur garantissant une base territoriale pour leurs opérations, ces coopératives devront également accepter d'aller travailler là où la concurrence le permet.<sup>9</sup> Ainsi une petite coopérative villageoise (de coupe, d'aménagement ou de reboisement, peu importe, pour l'essentiel les principes qui vont s'appliquer sont les mêmes) pourrait éventuellement se faire "sortir du marché" par une coopérative du village voisin ou même d'une autre région, si ce n'est par un entrepreneur privé et se

retrouver, impuissante, ses membres au chômage ou en faillite, à les regarder venir exploiter la forêt où jadis les décrets lui garantissaient du travail. En rejetant le principe des quotas de travaux attribués par décret aux coopératives locales, le Ministère crée une pression destructurante sur un milieu forestier déjà passablement ébranlé et fragile. En précarisant les entreprises coopératives la gestion du Ministère devient ainsi un facteur de désintégration du milieu.

Si l'on regarde maintenant les conditions concrètes dans lesquelles s'effectue le reboisement des terres publiques, force nous est de constater que la précarisation n'est pas un effet fortuit mais bel et bien un choix, une philosophie de gestion. En effet, les incidents de cet été où la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail (CSST) a dû fermer un chantier de reboisement parce que les travailleurs y subissaient des conditions répugnantes, ont bien mis en lumière les conséquences tangibles des choix gouvernementaux. <sup>10</sup> Le reboisement est une affaire de travail précaire et saisonnier, une affaire conduite au plus bas coût possible, quitte pour cela à la confier à des entrepreneurs peu scrupuleux. En réduisant la part des contrats de plantation affectés par décret aux coopératives locales et en misant sur la concurrence pour fixer les coûts et les conditions de travail en forêt, le Ministère choisit de faire primer la mobilité de la main-d'oeuvre et la déqualification du travail pour ordonner ce secteur d'activité. Des coopératives locales voient maintenant des entrepreneurs "de l'extérieur" venir planter des arbres dans leur coin de pays à des conditions que

leurs membres n'acceptent pas mais dont s'accommode la main-d'oeuvre recrutée ailleurs dans des milieux où les conditions de pauvreté et de concurrence réduisent le prix de leur force de travail. On imagine assez facilement que d'ici peu les entrepreneurs en reboisement pourraient bien aller recruter leur main-d'oeuvre au Mexique ou dans les Antilles, comme cela se fait déjà pour certaines récoltes en agriculture.

Ces choix, c'est entendu, sont toujours justifiés par les arguments prétendument économiques assaisonnés de vagues considérations sur l'obligation de gérer au mieux les fonds publics. Il n'est cependant pas prouvé, loin de là, que des économies sur les coûts à court terme ne soient pas carrément contre-productives au point de compromettre le succès de l'entreprise. Le Ministère, en tout cas, ne tient pas à le savoir ou du moins à nous le faire savoir.

Les quelques études disponibles sur les résultats du reboisement pratiqué au Québec ont de quoi faire douter gravement du sérieux des méthodes et des techniques utilisées. Marcien Roberge du Service canadien des forêts a fait des études dont les résultats sont extrêmement inquiétants. "En effet, à peine 1% des 50 millions de plants mis en terre entre 1940 et 1960 ont réussi à survivre et à constituer des arbres prêts à être récoltés. Entre 1960 et 1970, 150 millions de plants ont été reboisés et seulement 10% ont survécu. Entre 1970 et 1980, 300 millions de plants ont été mis en terre; leur taux de survie a été de 75% après un an, de 65% après deux ans, de 40% après cinq ans et d'à peine 20% après

huit ans (après ce laps de temps, on ignore pour l'instant le taux de survie)" 11

Dans ces conditions le reboisement prend l'allure d'un pur gaspillage, d'une véritable dilapidation des fonds publics. Il est vrai cependant qu'il ne peut être interprété ainsi qu'à la condition qu'on l'évalue en fonction d'un objectif de revitalisation de la forêt. Or manifestement tel n'est pas son objectif prioritaire. Il sert certainement de mesure de réduction temporaire du chômage, il crée des emplois pour "faire des timbres" et pour les étudiants. Cela rééquilibre les statistiques et arrange les députés en plus de permettre de brandir les étendards écologistes qui commencent à être électoralement rentables. Mais l'objectif prioritaire implicite pourrait bien être de ne servir qu'à produire les apparences du changement, à camoufler le maintien d'un entêtement à continuer de faire comme on a toujours fait: piller.

De tels résultats nous rendent en effet fort suspect l'optimisme des planificateurs qui octroient actuellement des volumes de coupe en anticipant sur les résultats et le rendement futurs de la régénération forestière. Le ministre et les technocrates ne cessent de chanter que désormais il y aura un arbre planté pour chaque arbre coupé. Si l'on prend les résultats de Roberge pour base d'évaluation du rendement de la plantation, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il faudrait faire infiniment plus: calculer le rendement soutenu en estimant de manière irréaliste les taux de régénération constitue une entourlouquette qui sert à éviter de poser les vraies

questions: celles qui concernent les limites et les capacités de la forêt, celles qui ont trait à la rationalité des méthodes et des volumes de cueillette et enfin celles qui confrontent les finalités sociales à long terme et les intérêts particuliers à court terme.

Comme ces questions ne sont pas posées parce qu'il n'y a pas actuellement de véritable débat public sur la forêt et comme, d'autre part, le Nouveau Régime Forestier fait des choix qui auront pour effet de réduire jusqu'à l'utilité même d'en tenir un, il y a tout lieu de croire que le virage que le Ministre nous décrit ne soit qu'une autre manière de foncer tout droit vers l'abîme. Dans l'état actuel des choses le reboisement et l'aménagement forestier sont en train de devenir une pure tactique idéologique, un moyen de détourner l'attention sur le fait que la prédation reste encore la seule politique forestière du Québec.

La chose est d'autant plus plausible que les choix de gestion qui concernent le reboisement et plus globalement l'aménagement vont tout à fait à l'encontre de ce qu'on peut observer dans les pays qui s'affirment de plus en plus sur les marchés mondiaux. On parle évidemment des pays scandinaves. Il serait trop long d'examiner en détail les politiques forestières de ces pays mais on peut néanmoins retenir que la philosophie de base qui les inspire et fait leur succès peut se ramener à une proposition simple: il faut rapprocher le plus possible les gens de la forêt, c'est-à-dire qu'il faut penser l'intervention forestière en maintenant au mieux les possi-

bilités de garder au système forestier son potentiel de milieu de vie communautaire. Je crois, même si je n'ai pu, faute de temps et d'espace, qu'effleurer le sujet, avoir au moins montré que les choix du Ministère vont dans une direction diamétralement opposée. En misant sur l'industrie forestière et sur une lecture à courte vue des lois du marché, l'intervention gouvernementale contribue à réduire et à dissoudre les liens existants et potentiels que les populations villageoises peuvent entretenir avec la forêt.

### **TROIS ENJEUX, TROIS NIVEAUX D'ACTION**

Je crois avoir été à même d'évoquer d'autres avenues, d'autres possibles. Il est évident que cela supposera un travail d'analyse et de revendication beaucoup plus poussé mais on peut d'ores et déjà apercevoir des pistes qui peuvent être praticables à court terme. Il est peu probable, dans l'état actuel des choses que le régime forestier soit aboli. Il faut plutôt travailler à arracher une vraie politique forestière. C'est un travail de longue haleine et pour lequel il faudra nécessairement passer par les grands partis politiques. Dans l'immédiat les villages ruraux pourraient, me semble-t-il, faire émerger au moins trois enjeux qui leur permettraient de se constituer comme acteur, de se donner des forces et des moyens.

- 1) La municipalisation de la forêt à venir  
Le contrôle sur les forêts domaniales et intra-municipales a globalement échappé aux municipalités pour des raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas ici. Mais il s'agit

pourtant d'une revendication à réactualiser en particulier sous l'angle de la restauration et du reboisement. Chaque municipalité pourrait ainsi se doter d'un patrimoine en devenir, d'une forêt à cultiver, à entretenir et éventuellement à exploiter.

Il faut pour cela que les municipalités revendiquent le statut d'intervenant, qu'elles revendiquent de nouveaux pouvoirs et qu'elles utilisent au maximum ceux qu'elles détiennent. Concernant les lots intra-municipaux notamment, des alliances sont possibles avec les propriétaires de boisés.

On pourrait, par exemple, songer que les municipalités revendiquent une part du budget consacré au reboisement et à l'aménagement, budget qu'elles s'engageraient à octroyer à des coopératives locales plutôt qu'à des compagnies qui ne sont, pour ainsi dire, que de passage dans le milieu. En plus de soutenir l'économie locale en recyclant localement les deniers publics, les municipalités travailleraient également à se doter pour l'avenir d'une importante source de revenus provenant de l'exploitation éventuelle des forêts à maturité.

## 2) Le développement d'un réseau de fermes forestières

Un tel réseau permettrait l'établissement de jeunes forestiers qui auraient pour mandat de jardiner la forêt. Cela implique des modifi-

cations dans l'ordre des priorités du programme de reboisement. Il ne s'agirait pas tant d'abandonner la plantation des terres publiques que de tout mettre en oeuvre pour associer les populations locales au reboisement et à l'aménagement. Cela ne demanderait pas plus d'argent. Il faudrait simplement allouer autrement les budgets existants en confiant à des exploitants forestiers des unités de production qui permettraient un meilleur suivi et, du coup, un rendement optimal de la plantation. Compte tenu des taux actuels de survie des plants, on voit mal comment on pourrait prétendre qu'un tel réseau puisse être moins productif et moins économique. Dès qu'on cesse de se fier uniquement à la nature pour le reboisement, un seul modèle s'impose pour obtenir de bons résultats: celui de l'agriculture adaptée à la forêt c'est-à-dire la sylviculture.

Sur le plan social, un tel réseau permettrait de repeupler les paroisses et de donner aux milieux un souffle et des énergies que seule une jeunesse désireuse de se construire un chez soi peut lui apporter. Cela reviendrait également à consacrer la sylviculture comme véritable vocation économique des villages qui depuis trop longtemps ne sont plus que des réservoirs de main-d'oeuvre (et encore, des réservoirs presque vides) à la merci des compagnies et d'une logique d'opération totalement insensibles aux désirs et volontés de construire et perpétuer le milieu. L'écono-

mie des villages pourrait, à terme, se composer de professionnels de la forêt, de petits producteurs sylvicoles plutôt que d'ouvriers forestiers.

Un tel projet comporte évidemment de nombreuses implications pratiques sur lesquelles il n'est pas le lieu ici de se pencher. Je ne mentionnerai toutefois et brièvement que les deux principales.

a) Un plan d'établissement qui verrait à financer et à organiser le recrutement et l'intégration des candidats. Un plan qui devrait évaluer et concevoir la forme et les dimensions optimales des fermes forestières, trouver des modalités de financement et de revenus compatibles avec les besoins des jeunes familles qui seraient susceptibles de s'y établir, etc.

b) Un plan de formation qui viserait à former dans l'action de véritables professionnels de la forêt. On ne construit rien sur l'ignorance. A partir du moment où l'on fait le choix de la sylviculture il faut d'abord investir dans le développement des ressources humaines. Et qui dit sylviculture dit métier qui ne se pratique efficacement que dans un contexte d'autonomie suffisamment souple pour que l'expérience personnelle puisse mouler la connaissance du vivant dans un

style de vie et un environnement qui ne soit pas d'abord perçu comme facteur de production mais bien comme milieu de vie.

3. La création d'un fonds de recherche en technologie de la bio-masse qui puisse permettre la mise sur pied en région de groupes de recherche qui auraient la masse critique et les moyens de participer activement à la recherche de pointe. Il y a quelque chose de scandaleux à voir encore les universités régionales bricoler dans un secteur où, à l'échelle internationale, la course aux innovations mobilisent des sommes énormes.

On n'insistera jamais assez sur le fait qu'en matière forestière le virage technologique ne porte pas tant sur la machinerie et les techniques d'exploitation que sur la génétique et la chimie végétale qui sont en train de révolutionner les façons de voir et d'utiliser la forêt. On ne peut penser imaginer un autre développement forestier sans maîtriser les grandes problématiques qui font craquer le productivisme et qui risquent aussi bien de l'engloutir que de le relancer.

On trouve actuellement dans plusieurs institutions québécoises des gens et des équipes qui accomplissent des travaux prometteurs. Il faut leur donner le moyen d'accroître leur potentiel et de l'exploiter au maximum. Il faut pour cela miser non seulement sur l'argent mais aussi sur l'émulation que pourrait

créer la constitution d'un véritable réseau d'institutions et d'équipes de recherche. En ces matières comme en bien d'autres, la décentralisation bien menée peut permettre de développer des façons de faire qui éviteront les écueils de la bureaucratisation qui accompagne presque inévitablement la centralisation de la recherche.

## L'ETAT DES FORCES

Il faut en convenir, tout cela n'est qu'une ébauche très grossière, une amorce de réflexion. Il s'agit d'une perspective qui reste centrée exclusivement sur des possibles de développement endogène. S'il y a là des pistes intéressantes - du moins, me semble-t-il - pour les villages ruraux menacés, il faut néanmoins se garder de conclure qu'un tel renversement de finalité pourrait à lui seul suffire à embrasser toutes les solutions que requiert l'état lamentable de nos forêts. Même en développant au maximum le réseau de fermes forestières, une immense portion de la forêt se trouvera encore hors de portée d'une prise en charge directe par les milieux ruraux: les distances sont trop grandes, la dispersion des énergies trop onéreuse etc. D'autres débats restent à faire concernant les modes d'exploitation des parterres éloignés des zones habitées. Tôt ou tard la progression des déserts nordiques nous forcera à les faire.

Mais c'est une chose d'évoquer des débats, de repérer des possibles et de consentir à penser l'action hors des sentiers battus et c'en est une autre

de "trouver" des acteurs. Sur ce plan il faut bien reconnaître un essoufflement certain. Entre les technocrates, les politiciens et les représentants des compagnies forestières, il n'y a plus beaucoup d'espace pour respirer et encore moins pour manoeuvrer. Il faut bien voir que c'est là une intention claire et un objectif à court terme du Nouveau Régime Forestier: éliminer les acteurs aux intérêts divergents de ceux des industriels actuels ou du moins tout faire pour ne leur laisser que des rôles de figuration. Aussi ne peut-on espérer voir se structurer un débat et s'amorcer des actions de développement à la mesure des défis qui se posent aux villages ruraux menacés sans que des intervenants s'imposent - et avec une certaine impertinence, ce sera inévitable - comme parties prenantes aux décisions et actions touchant la gestion de nos forêts. Pour le moment, la chose est encore loin d'être acquise. L'état des forces est presque caricatural.

1) Le monde municipal n'a rien vu passer. Même dans les villages les plus durement affectés, les conseils municipaux sont restés muets. Il faut s'attendre cependant à ce que ça change un peu au fur et à mesure que la partie qui, jusqu'ici, s'est jouée sur papier et dans les officines, se déplacera sur le terrain. On peut déjà prévoir les lamentations des uns, les protestations des autres et les gémissements d'impuissance du plus grand nombre.

Le monde municipal a raté une occasion exceptionnelle à la fin des années quarante de faire front avec les coopératives forestières pour

tâcher d'imposer la municipalisation, la territorialisation par paroisse de l'exploitation forestière. La bataille a été perdue au profit des compagnies qui ont resserré d'un cran l'étau des concessions. Il en a résulté un pillage qui a laissé la plupart des municipalités forestières sans ressources accessibles et contraint leurs résidants à ajuster leur vie aux exigences de la mobilité forcée de la main-d'oeuvre. Trop de villages se sont habitués aux effets pervers de cette mobilité sur la vie paroissiale et nombreuses sont maintenant les paroisses qui ne réalisent pas encore qu'une bonne partie de leur main-d'oeuvre active est composée de résidants de fin de semaine. C'est gens ne peuvent que très faiblement contribuer à alimenter le dynamisme du milieu.

L'effet pervers peut-être le moins bien perçu et analysé reste sans aucun doute celui de l'accroissement de la charge des femmes. En plus de leurs responsabilités familiales et professionnelles, ce sont elles le plus souvent qui portent à bout de bras les institutions locales dans ces paroisses où les hommes sont tenus au loin par le travail en forêt. Il y a dans la plupart des villages menacés une tierce tâche qui pèse sur les épaules des femmes.

La mobilisation autour des objectifs évoqués ci-haut fournirait non seulement des moyens de revitaliser l'économie paroissiale mais aussi d'enrichir la vie politique locale et celle de toutes les institutions du milieu. En rapprochant

le travail du milieu de vie, en attirant de nouveaux et jeunes résidants et, du même coup, en rehaussant la gamme et la viabilité des services publics villageois, la municipalisation de la forêt à venir serait réellement porteuse de puissants ferments de développement et d'expérimentation sociale.

2) Le monde coopératif forestier, quant à lui, s'est laissé enfermer complètement dans le rôle de sous-traitant. Dans la plupart des milieux il ne nourrit plus - et depuis longtemps déjà - aucune vision d'avenir. Le vieillissement des membres impose, dans la majorité des cas, la retraite éventuelle comme seul objectif et seul échéancier. Beaucoup de coopératives vivent sur "le vieux gagné" et ne s'efforcent plus que de tirer leur épingle du jeu dans une partie où elles ont renoncé à prendre des initiatives. Celles qui vont bien ont beaucoup de mal à se convaincre de la réalité et de l'éventualité prochaines de la marginalisation à laquelle les condamne le Ministère. Leur succès financier les éblouit trop souvent au point de leur faire oublier qu'elles mangent désormais dans la main de quelqu'un qui pourrait bien un jour avoir intérêt à les affamer. Les grosses ristournes et la proximité de la retraite suffisent à calmer les inquiétudes, quand ce n'est pas l'individualisme crasse et la cupidité qui encouragent à l'abdication pure et simple.

Les choses ne sont cependant pas désespérées puisque de nouveaux leaders commencent à poin-

dre, qui émergent non plus seulement avec des projets à court terme mais avec une vision d'avenir. Aussi faut-il saluer comme une initiative extrêmement prometteuse la décision de la Conférence des Coopératives Forestières d'entériner les recommandations de son exécutif à l'effet de mettre sur pied un fonds de développement. Le fonctionnement de ce fonds n'est pas encore établi de manière définitive mais ses promoteurs veulent en faire l'équivalent, pour le milieu forestier, de ce qu'est la Fonds de Solidarité de la F.T.Q.. Déjà le Mouvement Desjardins a manifesté un vif intérêt et des discussions sont en cours quant à une éventuelle collaboration. Il est à souhaiter que ce projet voit le jour. Et il est à espérer également que des initiatives novatrices et audacieuses en ressortent de manière à tracer pour l'ensemble du milieu forestier des avenues qui conduisent ailleurs que dans les ornières où nous ont conduit le productivisme et l'absence de vision d'avenir qui nous ont tenu lieu de politique forestière.

3) Les milieux universitaires, des affaires sociales et de l'éducation ne sont pour ainsi dire pas dans le coup. C'est triste à dire mais leurs perspectives restent encore essentiellement centrées sur la gestion des problèmes et non pas sur la production des solutions.

Du côté universitaire, la recherche sur l'ensemble des réalités des milieux agro-forestiers est dans un tel état de sous-développement que c'est

presque un abus de langage de prétendre qu'elle existe vraiment. La recherche en matière forestière n'est encore trop exclusivement qu'une affaire d'ingénieurs forestiers et de quelques économistes qui, en règle générale, s'entendent davantage aux préoccupations de l'industrie forestière qu'à des problématiques centrées sur le développement du milieu. On ne s'intéresse en fait qu'aux arbres et aux seules manières de les traduire en emplois dans une perspective étroitement productiviste. Des initiatives critiques désireuses d'explorer d'autres voies existent bel et bien mais il ne s'agit que de phénomènes isolés. Les aspects techniques et biologiques sont mieux développés que la recherche sur les aspects sociaux de la forêt. Mais, encore là, elle est surtout en contact avec le monde industriel et ses préoccupations, elle est peu en prise sur les milieux forestiers proprement dits.

Quant au milieu des affaires sociales, on le dirait résigné à voir se produire la catastrophe et à gérer la misère et les problèmes que laissent apercevoir le vieillissement et l'effondrement démographique des villages ruraux. Des expériences de repeuplement pourraient pourtant fournir des occasions exceptionnelles de réinsertion sociale et de redynamisation des collectivités. On songe en particulier au cas des jeunes ruraux qui se retrouvent en ville, le plus souvent candidats assurés au B.S. à perpétuité et à qui on pourrait offrir des conditions et des moyens tangibles de se

faire un avenir dans les villages qui les ont vu naître. Ceux qui désirent y vivre trouveraient dans un projet de ferme forestière de quoi nourrir leurs ambitions. Un travail créateur reste sans contredit la voie la plus sûre de recouvrement de la confiance en soi et du sentiment de dignité indispensable à toute affirmation d'autonomie. Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux résidants jeunes permettrait également une diversification des ressources et des talents qui rendrait possible d'envisager des solutions originales aux problèmes du vieillissement et du soutien aux personnes âgées.

Il va de soi qu'on ne peut envisager repeupler des milieux et offrir à des jeunes déclassés des possibilités d'avenir sans faire de la formation un préalable et une priorité. Ce serait là une tâche d'autant plus importante et stimulante qu'en cette matière il existe déjà des acquis qui mériteraient d'être repris, enrichis et réactualisés dans des perspectives plus vastes, orientées sur le long terme et sur la qualification continue d'un corps professionnel qui aurait presque tout à inventer de ses conditions et méthodes de travail. Les enseignants et les agents de formation trouveraient là sans doute des défis plus exaltants que la seule exécution de "commandes de formation" basées sur une analyse assez étroite des besoins de formation et rivées sur le court terme et l'intervention ad hoc, sans lendemain.

Je n'ai pas l'impression d'être allé très loin. De fait, je me suis contenté d'évoquer des possibles que je jette dans la discussion en espérant, je l'ai dit, ouvrir les échanges sur d'autres. Entre les quelques commentaires que j'ai faits ici et la mise en oeuvre d'une quelconque pratique s'en inspirant, il y a tout un travail de réflexion, d'analyse et de planification qui reste à faire. Je ne prétends nullement épuiser le sujet et encore moins le réduire aux seules dimensions que j'ai abordées ici.

Je voulais simplement vous dire qu'à mon avis, une des voies les plus prometteuses pour le développement et la relance des villages ruraux menacés passe par la volonté arrêtée de se servir de la forêt - celle qui reste et celle qu'on peut faire pousser - pour bâtir une économie de petits producteurs sylvicoles. Elle seule, à mon sens, peut nous conduire à un authentique développement respectueux des personnes, des communautés qu'elles forment et du milieu écologique dans lequel elles évoluent. En misant sur le repeuplement par création d'un réseau de fermes forestières il me semble que les villages pourraient faire d'une pierre deux coups. Non seulement trouveraient-ils de nouveaux titulaires de métier mais encore se donneraient-ils la possibilité de voir fleurir, dans le prolongement de l'établissement des jeunes, toute une panoplie de micro-projets qui, les économistes viennent de s'en rendre compte, sont à la fois très créateurs d'emplois et de puissants facteurs de densification des économies locales. Ces micro-projets ne peuvent se développer dans un milieu que si leurs porteurs peuvent eux-mêmes nourrir un projet résidentiel qui renforcera leur attachement au

village, à la paroisse.

J'en conviens, c'est là un ambitieux programme. Je soutiens cependant qu'il serait possible de l'amorcer sans que de nouveaux argents soient requis. Ce ne sont pas les budgets qui sont en cause mais bien les objectifs et les finalités sur lesquels ils sont construits. La question n'est donc pas d'abord de dépenser plus mais bien de dépenser autrement. Pour être tout à fait exact, il faudrait plutôt dire qu'il s'agit bien de cesser de dépenser pour ralentir le déclin et subventionner le gaspillage pour commencer enfin à investir dans la reconstruction sociale et le développement agro-forestier.

Le choix du repeuplement est sans contredit une voie difficile et infiniment plus exigeante que celui de la résignation à la mort lente des villages. Mais il m'apparaît contraire à la dignité des individus et à la fierté d'un peuple de proposer le rapetissement comme voie d'avenir. La mémoire des colons, la tenacité de ceux et celles qui s'acharnent à bâtir leur coin de pays aussi bien que le désarroi des jeunes en quête d'avenir méritent mieux que la fardoche et l'espérance en friche.

J'ai pensé que c'était peut-être le lieu ici de commencer d'en débattre. Pour la suite du monde.

## NOTES:

1. Ressource et industrie forestières. Portrait statistique. Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, 1984.
2. On peut lire: R. Laplante, "Du curé Labelle et de feu d'agriculturisme"; Recherches Sociographiques; Vol. XXVIII, 1, 1987, pp. 71-88; R. Laplante, "La colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue: un bilan de la recherche"; Recherches Sociographiques; Vol. XXVIII, 2-3, 1987, pp. 415-433.
3. "Les cultures les plus résistantes sont celles qui ont traversé les siècles en maintenant les échanges entre les cités et leur environnement naturel; imbibant de civilité citoyenne les campagnes et de culture rurale les villes; ce sont elles qui maintiennent de multiples artisanats, des petites ou moyennes propriétés, des polycultures agricoles (qui sont les meilleurs supports de l'autre polyculture). Là où la monoculture, l'industrialisation, la sururbanisation ont tout ravagé sur leur passage, la résurrection semble impossible." Edgar Morin, Penser l'Europe; Paris, Gallimard, 1987, p. 152.
4. Le ministre Albert Côté, délégué aux forêts, déclarait au bulletin de nouvelles du 11 octobre à Radio-Canada que l'Abitibi devrait bientôt reconverter 300 emplois forestiers afin de repousser un peu plus loin l'échéance de la

rupture des stocks. Et il ne s'agit là que d'un seul exemple, dans une seule région. On pourrait sans peine les multiplier.

5. Quelques extraits d'un document du ministère de l'Energie et des Ressources (La politique forestière du Québec. Problématique d'ensemble. juin 1984) suffiront à établir les grandes lignes du diagnostic:

"En fait si les pratiques de gestion, les modes de récolte et le niveau d'aménagement actuels étaient maintenus, le Québec ne disposerait plus des ressources forestières suffisantes pour assurer le développement de l'industrie forestière, voire même pour simplement maintenir la production à son niveau actuel". (p. 115)

Et puis au sujet des conséquences du laisser aller et d'une attitude générale d'imprévoyance à l'égard de la protection du patrimoine forestier:

"Les conséquences d'une telle attitude peu clairvoyante sont impitoyables:

- faute d'avoir conservé le potentiel qualitatif et quantitatif des forêts du Québec, les possibilités de développement de l'industrie forestière dans les productions usuelles sont pratiquement inexistantes et la compétitivité des usines en place est précaire;

- faute d'avoir accru le potentiel de production des forêts du Québec, celui-ci a perdu une bonne proportion de la part du marché mondial qu'il détenait il y a 25 ans:

- la sous-productivité des terres forestières du Québec tout comme la sous-utilisation de la fibre feuillue constitue un manque à gagner de l'immense potentiel de développement socio-économique que représente la ressource forestière" (Le secteur forestier. Recherche et développement M.E.R., Québec 1983, p. XXI)

"La production des pâtes et papiers a augmenté au taux annuel de 1,3% depuis 1970 et a atteint 7.1 millions de tonnes en 1981. Cependant, depuis 1970, l'industrie a laissé voir des signes évidents de recul: elle a régressé quant à sa part relative de l'ensemble des marchés et a perdu son leadership à l'égard des prix du papier journal; la part du Québec au niveau mondial pour ce produit a baissé sensiblement, passant de plus de 30% en 1950 à 16% en 1980. Cette part est passée de 40% à 30% sur le marché américain." (p.6)

6. J'ai examiné plus attentivement les conséquences d'une pareille attitude dans: R. Laplante "Un regard critique sur la politique québécoise de reboisement" in Le développement agro-forestier au Québec et en Finlande, Cahiers de l'ACFAS, no. 39, 1985.
7. Les risques sont grands cependant que le poten-

tiel du secteur coopératif ne soit compromis par les embardées du Gouvernement Bourassa. D'une part, il a déjà réduit de 50 millions de plants l'objectif annuel de production de plants et, d'autre part, il multiplie les manoeuvres administratives pour soumettre aux seules forces du marché la production de plants, ce qui aurait pour effet de fragiliser considérablement ce secteur naissant en le livrant à des guerres de prix qui favoriseront la concentration des entreprises et, fatalement, la centralisation des décisions. Voir en particulier l'article de Fernand Miron "Se serrer les coudes" Le coopérateur forestier, Octobre-Novembre, 1988, p. 5.

8. J'ai examiné cette question de l'aliénation du domaine public dans "Etat, dépendance et réorganisation communautaire: pour cerner les enjeux sociaux du reboisement" Aménagement et développement. Vers des nouvelles pratiques. Cahiers de l'ACFAS, 1986, no. 38
9. Un fonctionnaire qui a une longue expérience du monde forestier l'a bien exprimé: "Les coopératives forestières occupent présentement entre 25% et 30% du marché de l'aménagement forestier et seulement 12% de celui de la coupe de bois dans les forêts publiques. Néanmoins on observe déjà que leur part du marché tend à plafonner. Plusieurs facteurs nous portent même à croire que les coopératives pourraient voir leur rythme de croissance ralentir au cours des prochaines années." (...) Néanmoins la mobilité des entreprises coopératives semble encore plus désirable

puisqu'elle leur permettrait de diversifier davantage leurs activités, de pénétrer de nouveaux marchés et d'occuper des territoires dont elles sont actuellement virtuellement absentes.

Le secteur coopératif forestier pourrait ainsi instaurer, à l'échelle du Québec, un véritable réseau d'entreprises capables de concurrencer d'autres organismes jouissant déjà d'une structure provinciale" (Claude Martel, "L'entraide, un outil de développement". Le coopérateur forestier, Octobre-Novembre, 1988, p. 13.

C'est d'une logique implacable: il n'y a qu'une façon de répondre à la concentration des entreprises du secteur privé, concentration encouragée par le Nouveau Régime Forestier et c'est par la concentration! Et avec la concentration, évidemment, il faut la centralisation; "Pour édifier un secteur coopératif fort, il est essentiel d'établir des mécanismes de communication, de planification, d'entraide et de développement tant à l'échelle des régions qu'à celle de la province" (idem p.13)

10. Voir R. Laplante, "Gaspiller en reboisant", l'Action Nationale, Vol LXXVIII, no. 8, 1988, pp. 751-757
11. Jean-Pierre Drapeau, "Priorité: reboisement"; Forêt Conservation, avril, 1987, p. 33



**UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL:  
COMMENTAIRES DE CLERMONT DUGAS EN MARGE DE LA  
COMMUNICATION DE ROBERT LAPLANTE**

**Clermont DUGAS  
Géographe à l'U.Q.A.R.**

Parmi les nombreux éléments abordés par Robert Laplante, il y en a quatre qui se dégagent d'une façon particulière. Il s'agit de la situation précaire des localités dépendantes de la forêt; de l'épuisement de la ressource forestière; des problèmes liés à la nouvelle politique forestière gouvernementale et de la possibilité de faire, de la reconstitution de la forêt une politique de développement pour les petites localités forestières et agro-forestières.

Les problèmes des petites localités rurales évoqués par Robert Laplante ne sont pas exclusifs à l'Est-du-Québec et ni même au Québec. Partout au Canada on observe d'importantes disparités entre l'espace rural et le monde urbain. Ces disparités se manifestent notamment par un fort taux de chômage, par de bas revenus et dans de nombreux cas par de l'instabilité démographique ou de la décroissance. Toutefois malgré la relation évidente que l'on peut faire entre la démographie et l'économie, il semble que la démographie obéisse aussi à des facteurs d'ordre culturels et sociaux. En d'autres termes des localités à très bas revenus peuvent maintenir une relative stabilité démographique malgré les pro-

blèmes économiques auxquels elles sont confrontées.

Les localités rurales à bas revenus ont un certain nombre de caractéristiques communes qui permettent de mettre en évidence au moins cinq grands facteurs de marginalité. C'est:

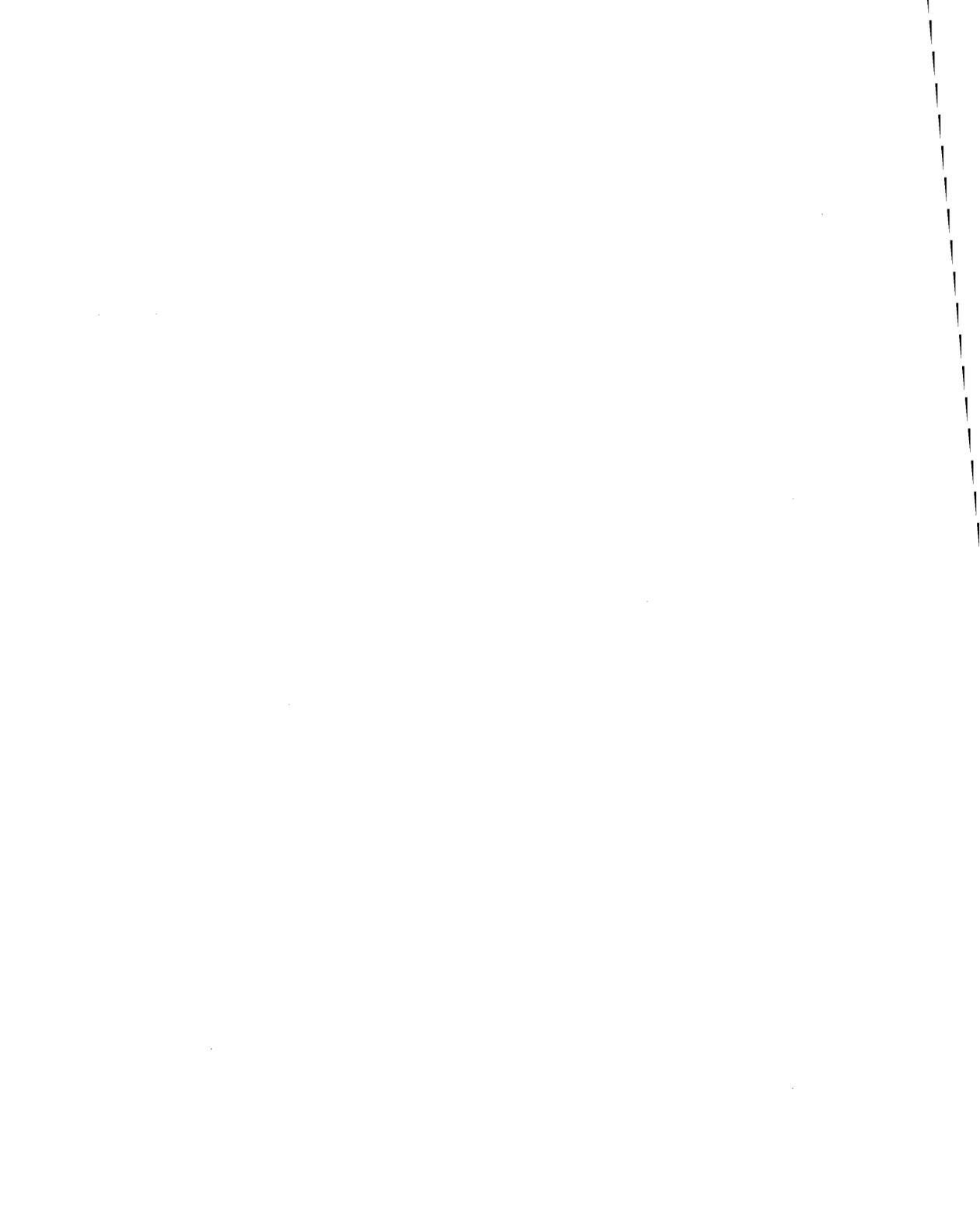
- 1) Le contexte bio-physique
- 2) La structure du peuplement
- 3) Les politiques gouvernementales
- 4) Les lois de l'économie
- 5) les valeurs symboliques, les idéologies et les perceptions

Les gouvernements ne sont pas responsables de toutes ces causes, mais ils ont les pouvoirs pour agir sur elles. Ils pourraient le faire en se donnant une véritable politique de développement rural dans laquelle tous les programmes et politiques sectoriels seraient orientés notamment vers le souci de consolider le tissu de peuplement, de renforcer l'infrastructure de services et de diversifier les occupations. Cette politique pourrait mettre à profit au Québec, la grande mobilité géographique de la population rurale et les nouvelles structures que constituent la M.R.C.

Ces dernières étant des endroits de concertation des décideurs urbains et ruraux à l'intérieur de petites régions fonctionnelles, elles constituent des lieux privilégiés pour favoriser une meilleure intégration des entités territoriales partageant les mêmes structures économiques et infrastructures de loisirs et de services.

Le monde rural va continuer à exister en dépit de tous les problèmes qui l'affectent, ne serait-ce que pour satisfaire aux besoins de l'économie de l'ensemble de la société et des besoins en loisir des populations urbaines. Mais même en le situant dans ces seules perspectives, il est de l'intérêt de la collectivité nationale que soient réduites les disparités qui le démarquent de l'espace urbain. Pour ce faire, il ne doit pas être livré à ses seules ressources. Les forces endogènes sont indispensables à sa mise en valeur et à son maintien, mais elles sont impuissantes à contrer des problèmes structurels et un contexte social, économique et politique qui le marginalise.

C'est la responsabilité de l'Etat d'essayer de faire contrepoids aux inconvénients structurels de l'espace rural. Il doit le faire par des politiques spécifiques qui dépassent le simple objectif de croissance de l'économie globale. Les nouvelles interventions gouvernementales en matière de gestion forestière devraient s'inscrire dans cette orientation.



## **COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LA CONFERENCE DE ROBERT LAPLANTE**

**Marc-André DESCHENES  
Etudiant à la maîtrise en  
développement régional**

### **MISE EN SITUATION**

Le discours de Monsieur Robert Laplante allait droit au but. Les villages qui vivent de la ressource forestière sont en voie d'extinction; le processus commencé depuis une trentaine d'années apparaît inexorable. Depuis plus d'un siècle, avec la complicité de l'Etat, la forêt québécoise est pillée par les compagnies. Les villages n'ont plus les ressources forestières pouvant assurer leur pérennité; de plus en plus vidés de leur jeunesse, ils sont "à bout de sang"!

Pour contrer cette réalité, M. Laplante propose pour les communautés où c'est encore possible le repeuplement de celles-ci avec comme toile de fond, le projet de se redonner un patrimoine forestier. Avec l'aide massive de l'Etat, il s'agit d'instaurer un réseau de fermes forestières et de bâtir une économie de petits producteurs forestiers, horticulteurs d'une forêt à reboiser.

### **ECHANGES**

La discussion qui suivit fut très chaleureuse.

Elle permet de questionner la problématique de l'auteur tout en lui ménageant un appui certain.

Des différents échanges, cinq constatations apparaissent clairement:

1. L'effet dévastateur de la situation évoquée sur le tissu communautaire et sur l'état de santé des individus. On notera entre autre le haut taux de suicide et de divorce de "ces villages qui se meurent tranquillement dans l'indifférence".
2. L'énorme travail qu'il y aurait à faire dans les communautés pour aplanir les craintes, dynamiser la population et amener celle-ci à revendiquer la reconstitution de son patrimoine forestier. Un intervenant parlera de l'insécurité d'une population vieillissante, un autre de la "peur" que pourraient avoir certains agriculteurs qu'un pareil projet (de repeuplement et de relocalisation) ne les évince de chez-eux.
3. Que la réappropriation du patrimoine forestier demanderait obligatoirement un combat idéologique et politique. Différentes interventions rappelleront à cet égard: la nécessité de condamner la politique de reboisement néo-libérale, les obstacles juridiques qu'il faudrait enjamber et les difficultés et oppositions technocratiques-étatiques qu'il faudrait vaincre pour arriver à des programmes menant à la création d'une horticulture

forestière, dans une économie de petits producteurs forestiers. Comment amener l'Etat à reconnaître qu'il est de son devoir d'agir dans ce sens sinon par une lutte politique de longue haleine?

4. L'importance d'aborder ce projet de fermes forestières avec souplesse: une intervenante souligna qu'on pourrait très bien concevoir un programme qui inclurait aussi des fermes mixtes agro-forestières et qu'il faudrait penser à des industries complémentaires de manière à "ne pas marcher rien que sur une patte".
5. Qu'il ne faudrait pas se leurrer, il y aura des choix déchirants à faire. Avec, semble-t-il l'assentiment de tous, une participante resoulna que pour optimaliser les chances d'arriver à une véritable revitalisation des milieux ruraux forestiers il faudrait s'engager dans une politique sérieuse à la fois de repeuplement des zones viables et de fermetures de celles qui ne le sont pas. Ce qui amena un autre participant à demander au conférencier "Qu'est-ce qui différencie un milieu où il n'y a rien à faire d'un milieu où il y a quelque chose à faire?" Monsieur Laplante donna quelques critères majeurs pour identifier la viabilité d'une communauté: l'enracinement au milieu, la présence de services communautaires, la répartition des sexes et des classes d'âges, les problèmes de chronicité reliés à la santé, etc... Il con-

clura cependant que des analyses restent à faire et que le vouloir-vivre collectif (le désir des gens de tenir le coup) est primordial.

## **UNE EXPÉRIENCE MALIENNE DES GROUPEMENTS ORGANISÉS ET LEUR MODE D'AUTOGESTION DANS LA RÉGION LACUSTRE DU MALI 1**

**Sidibé HALLASSY  
Représentant de l'UCI/Afrique**

Les autorités politiques interviennent dans la région lacustre depuis le début de l'époque coloniale. Il s'agit surtout à cette période d'asseoir le contrôle du pouvoir central par la reconnaissance de la domination des grandes ethnies et la mise en place d'une administration homogène sur l'ensemble du territoire. Après l'indépendance, l'Etat malien s'est préoccupé davantage d'assurer l'égalité de l'accès aux terres agricoles et de créer des structures de concertation entre villageois et pasteurs. Même d'extension spatiale limitée, les actions qui ont été menées créent des précédents bien connus des habitants de la région. Depuis quelques années les services publics doivent faire face aux conséquences de la sécheresse: des actions d'un type nouveau ont vu le jour bénéficiant d'une aide internationale importante et diverse. Nous ne cherchons pas à dresser ici le tableau exhaustif des institutions pour le développement existant en sixième région. Mais nous nous attacherons plutôt à décrire l'organisation des interventions menées dans la région lacustre proprement dite, l'objectif de cette communication étant de montrer comment les collectivités locales à travers leur propre capacité d'organisation sont porteuses d'espoir pour promouvoir un développement autocentré et/ou endogène.

Celui-ci est en principe mis en oeuvre, selon les procédures adaptées à tous les stades de l'action participative: participation à l'analyse des besoins, à la définition des valeurs culturelles de référence, à l'élaboration des programmes de développement, à la réalisation et à l'évaluation des résultats. Le tout doit permettre aux collectivités locales de se donner une image à la fois concrète et positive en montrant qu'elles sont capables de cohérence, de rationalité et de transformations internes. Ce faisant, de nombreuses associations ou groupements villageois ont fait preuve de leur capacité d'investissement renouvelée, avec un système d'auto-gestion maîtrisé qui en ont fait de véritables entreprises de développement local. Ce qui n'a pas manqué de rencontrer des interrogations de la part des développeurs qui ont précisément trouvé en elles la possibilité de remédier aux nombreux échecs, ou plutôt de conjuguer avec discernement et méthode, encadrement et auto-gestion pour une meilleure efficacité.

Notre propos, comme nous venons de le dire, se limite à quelques expériences de la vie malienne vers un processus de développement local, en région lacustre.

Deux aspects sont appréhendés dans les lignes qui vont suivre: les formes traditionnelles de coopération et les actions modernes de développement. Nous essayerons de voir dans quelle mesure les unes éclairent les autres et, ce, dans le sens d'un développement endogène et/ou local.

## **1. LES ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES**

Habituellement, les associations traditionnelles regroupent au niveau d'un village, tous les individus selon leur sexe et/ou leur âge pour des objectifs d'éducation, de production, d'entraide, etc... L'individu est donc nécessairement membre d'un groupe dans le village de l'enfance jusqu'à la fin de ses jours. Et les bases actuelles de regroupement tirent leur fondement de cette tradition.

### **Objectifs des associations**

#### **A) Les groupements de producteurs**

Ils consistent en les journées de travail effectuées par le groupe dans les champs des différents membres, dans un champ commun au groupe ou pour des non membres gratuitement ou contre rémunération. Ces groupements peuvent concerner un groupe de 20 ou 30 exploitants, ou la quasi-totalité des unités d'exploitations de plusieurs villages. Dans le cercle de DIRE, il a été aménagé 14,000 mètres de digues, permettant de contrôler la submersion sur 3,000 hectares de cultures.<sup>1</sup> Les digues construites sont toujours entretenues, note une rapport<sup>2</sup>, alors que celles qui sont confiées sur décision d'un service public le sont très irrégulièrement.

## **B) Les groupements d'entretien ou d'entraide (Kondei)<sup>3</sup>**

Ces associations sont formées sur la base des liens de parenté, d'amitié, d'âge ou d'affinités particulières. Elles permettent aux exploitants en difficulté de compter sur des compagnons pour exécuter certains travaux (FEWA).<sup>4</sup> Elles se manifestent surtout dans le cadre d'événements socio-familiaux: baptêmes, funérailles, mariages, circoncisions.

Il faut signaler que la vitalité des associations de ce type semble cependant compromise par l'évolution récente de la région: appauvrissement généralisé, ouverture de circuits extra-villageois, d'échange de produits et de travail. Pour 52% des enquêtes de l'étude déjà citée (C.C./BECIS), les associations traditionnelles sont en "quête de survie", ce qui, commentent les auteurs, signifie probablement qu'elles ont changé de nature et que l'individu n'est plus automatiquement membre d'un groupe déterminé par sa naissance.

La même étude estime qu'il serait vain de prétendre reconstituer des associations ayant cessé de fonctionner, mais qu'il convient plutôt de puiser dans "le capital de la vie collective" qu'elles représentent pour favoriser l'émergence de structures nouvelles. Ce qui implique qu'une grande autonomie soit laissée aux groupes sociaux de base pour définir eux-mêmes les cadres institutionnels de leur développement.

Il apparaît ainsi que l'entraide agricole et l'entraide sociale constituent l'essentiel des objectifs de ces associations. Et même si la composition traditionnelle est en train d'éclater l'existence de ces associations et leurs buts que nous venons d'exposer, attestent d'une tradition et d'habitudes de coopération dans le sens d'un développement local.

Les différentes expressions de cette collaboration recouvrent tous les aspects de la vie de la communauté villageoise, travail de production, vie sociale... Le développement du village et/ou d'une zone, et une réelle promotion locale, doivent tenir compte de cette tradition de coopération et ses formes actuelles pour conquérir l'adhésion et la participation conscientes des premiers bénéficiaires: les producteurs. Les modalités pratiques de mise oeuvre d'une telle pratique de développement participée, ne pourront apparaître clairement et utilement qu'à travers des échanges d'informations et d'expériences authentiques entre les différentes parties, mais aussi et surtout fondées sur l'indispensable autonomie des populations elles-mêmes à s'autogérer.

## **2.LES GROUPEMENTS MODERNES**

La région lacustre, nous l'avons dit, est une région déshéritée par suite de la crise écologique et environnementale qui persiste depuis plusieurs années. Toute tentative de mise en valeur ou de développement repose essentiellement sur la seule possibilité d'organiser les paysans par groupements autour de petits projets hydro-agricoles. C'est dans ce cadre que des programmes de développement intégrés

ont été conçus par l'état malien en relation avec les organismes non gouvernementaux (ONG).

Leurs objectifs incluent l'utilisation systématique, scientifique et intégrée de toutes les ressources naturelles de la région (agriculture, élevage et pêche) et la possibilité accordée aux groupements villageois de s'engager dans une occupation productive et socialement utile, et de gagner un revenu qui puisse satisfaire au moins les besoins fondamentaux: se nourrir, s'abriter, s'éduquer et se soigner.

Il s'agit donc de programmes visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales, à lutter contre le sous-emploi et le chômage, à ralentir le phénomène de l'exode rural par la fixation des populations démunies (le cas des nomades). Une telle entreprise ne peut réussir qu'avec la participation effective des populations elles-mêmes dans un processus d'autonomie et d'autogestion s'appuyant sur un encadrement solide et efficace.

Parmi les nombreux programmes en cours d'exécution dans la région, nous nous proposons d'examiner l'expérience de l'opération zone lacustre et les périmètres irrigués.

### **A) L'opération zone lacustre (OZL)**

Comme la plupart des grandes opérations de développement lancées dans le Delta-central du NIGER, l'opération zone lacustre a vu le jour en 1972. Son objectif est ainsi défini: "promouvoir le développement de cultures

vivrières et plus spécialement céréalieres" dans les trois cercles de DIRE, GOUMDAM et NIAFUNKE en assurant particulièrement: "l'exploitation rationnelle des mares et des lacs situés sur la rive gauche du NIGER à la sortie du Delta central".

Les moyens appropriés à mettre en oeuvre sont décrits comme suit:

- reprise des ouvrages existants, c'est-à-dire réfection des digues submersibles et recreusement des canaux de vidange;
- distribution de parcelles aménagées aux agriculteurs;
- entretien et gestion des zones aménagées, infrastructures, bâtiments, matériels, etc...
- production et distribution de semences sélectionnées;
- réorganisation de la commercialisation des céréales;
- amélioration des conditions d'accès au crédit agricole;
- formation des cadres nationaux dans tous ces domaines;
- mise en place de structures professionnelles d'agriculteurs capables à terme d'autogérer les installations et les moyens collectifs de production et de commercialisation.

Le but visé apparaît en filigrane à travers le décret constitutif relatif à la création de l'OZL: il s'agit d'élargir les attributions et les compétences des services techniques du Génie rural et de l'Agriculture pour que ces services puissent intervenir

efficacement sur les structures agraires, la fourniture d'intrants, le crédit, la commercialisation des produits, etc...

Ces objectifs sont-ils trop ambitieux? Doit-on incriminer une certaine conception du développement rural dans laquelle les ingénieurs et techniciens des services nationaux pourraient jouer les premiers rôles, ou plutôt l'insuffisance des moyens de tous ordres mis à la disposition de ces techniciens, ou encore le fait que l'opération ait été animée par les services du ministère de l'Agriculture et que ceux-ci n'aient jamais pu coordonner leurs actions avec les autres instances appelées à intervenir dans la région? Toujours est-il que l'OZL n'a jamais pu devenir l'organisme de développement et d'aménagement intégré dont la zone lacustre aurait eu besoin. Elle a rapidement réduit ses ambitions à trois "zones opérationnelles" situées autour de GOUMDAM, TONKA et MIAFUNKE pour finalement venir quasiment se confondre avec le projet de réhabilitation de l'irrigation du Lac HORO, projet appuyé par la coopération technique allemande.

A noter que ce projet a lui-même suivi un cheminement analogue à celui de l'OZL: conçu au départ comme un vaste ensemble dont l'objectif est le développement de l'élevage (cité en priorité) et de l'agriculture en zone lacustre, ce projet a localisé son intervention sur le secteur privilégié du point de vue agricole qu'est le Lac HORO.

Toutefois, malgré son échec, l'OZL n'est pas restée sans avoir exercé un impact ponctuellement

positif sur les groupements villageois de DOFANA, DOUEKIRE et NIAFUMKE qui, aujourd'hui, sont cités par le service de l'encadrement comme des "modèles" dans la région. En effet, ils ont atteint une certaine autonomie leur permettant de gérer leurs propres projets agricoles. Ce qui correspond en d'autres termes aux objectifs initialement exprimés et souhaités.

Les périmètres irrigués ont connu beaucoup plus de réussite, suite à des choix de méthodes et de techniques d'encadrement mieux adaptées. Deux études de cas serviront à illustrer cette réussite: Les périmètres irrigués du HORO et de KIRIOME.

### **B)Le périmètre irrigué du Lac HORO**

Ce projet, né en 1983, est le fruit de la coopération bilatérale entre le MALI et l'ALLEMAGNE FEDERALE. L'objectif du projet est de contribuer à la sécurisation alimentaire du petit paysannat sédentaire du lac par l'organisation, l'animation, la formation et la responsabilisation des groupes cibles lesquels devront à court terme prendre en main la gestion du projet sous forme d'autogestion.

Le système adopté du lac HORO s'inspire du mode traditionnel de partage des terres dans la cuvette lacustre. Le périmètre d'aménagement est réparti en secteur et les secteurs en prises d'eau constituant les centres d'intérêt commun à entretenir. A chaque prise d'eau, l'on

a affecté un groupement organisé de 70 exploitants chargés d'élire en son sein, un conseil de gestion. Celui-ci a pour tâche la supervision du nettoyage des canaux d'irrigation par le groupement. Ce conseil à son tour élit à la tête de chaque secteur, un comité de gestion chargé non seulement du contrôle général, mais aussi de courroie de transmission entre le projet et les groupements. A l'occasion, il s'occupe de la distribution aux paysans: des semences, des fongicides et prélève les redevances sur les récoltes. Il est assisté dans ses fonctions par un service d'encadrement constitué par les chefs d'unités et les moniteurs d'agriculture.

Cependant, si ce projet semble donner satisfaction au niveau de l'entretien et de la gestion des secteurs d'irrigation, il faut signaler que les conflits entre usagers ont tendance à se multiplier et les redevances ne sont pas payées régulièrement.

L'encadrement avance deux raisons pour expliquer cette situation: les attributaires n'ont pas disposé de repères précis pour délimiter leurs parcelles et la cohérence sociale n'a pas été observée dans la composition des groupements au moment de leur constitution.

Avec le périmètre irrigué de KORIOME, nous verrons une expérience plus rigoureuse, transférable semble-t-il comme modèle.

### **C) Le périmètre de KORIOME**

Il offre l'exemple d'une organisation beaucoup plus rigoureuse. Il s'agit de transformer un ancien périmètre conçu pour les cultures de submersions en un périmètre irrigué avec maîtrise totale de l'eau sur 540 m hectares pour contribuer à l'approvisionnement de la ville de TOMBOUCTOU toute proche. L'entreprise a été prise en charge pour l'ONG Ile de Paix.

Il a été décidé dès le début du projet, en 1977, d'associer une partie de la main-d'oeuvre non occupée de TOMBOUCTOU à l'opération et d'attribuer de petits lots (0,5ha) où des travailleurs ayant effectivement pris part au gros oeuvre. Ces attributaires doivent accepter de former, avec d'autres travailleurs de leur quartier ou de leur village d'origine, un groupement capable de gérer l'un des 11 "quartiers" ou (blocs) du périmètre, tributaire d'un même canal secondaire.

Environ 1.100 lots ont été ainsi attribués. Certes, plusieurs bénéficiaires de lots peuvent se grouper en une même unité d'exploitation, mais en tout état de cause, la force de travail disponible par unité de surface est suffisante, compte tenu des unités de production mises en oeuvre et la présence dans la région de travailleurs sous-employés. Les quartiers ont dû s'organiser pour aménager le

réseau tertiaire, les collatures, les diguettes entre les parcelles. Actuellement encore, avant chaque campagne, les travailleurs se mobilisent quelques jours pour remettre en état le périmètre.

L'ensemble des travailleurs du périmètre forme une coopérative dont les statuts ont été approuvés en 1984. Selon le règlement de cette coopérative, chaque quartier est géré par un comité comprenant en particulier les représentants ou délégués à l'entretien du réseau, aux redevances à l'irrigation (Tableau). Les groupes de base élisent des mandataires (à raison de 1 pour 10 attributaires) à l'assemblée générale, laquelle élit le conseil d'administration et le comité de surveillance. Notons qu'au conseil d'administration se retrouvent les délégués aux diverses fonctions, conditionnant la bonne gestion du périmètre.

De l'avis des spécialistes, il semble que cette coopérative représente une parfaite réussite en un modèle transposable: les travaux d'entretien sont régulièrement réalisés, l'eau convenablement gérée, les redevances versées, alors que le personnel dit d'encadrement est réduit, un ingénieur agronome expatrié exerçant les fonctions de directeur technique et deux moniteurs, l'un dépendant de la coopération, l'autre de l'agriculture. La coopérative n'a recruté qu'un seul gardien, ce qui prouve que les comités savent organiser la

surveillance de leurs quartiers. Les attributaires s'encouragent visiblement les uns les autres dans le travail et exercent une forte pression sur ceux qui seraient tentés de négliger leurs parcelles.

Cette expérience est très parlante: c'est la preuve que le succès ou l'échec d'un projet de développement (rural notamment) sont plus souvent déterminés par l'attitude des populations cibles. Et, des enquêtes relativement récentes mettent en évidence la disponibilité d'une partie importante des populations régionales, pour tenter différentes expériences de groupements associatifs autonomes susceptibles d'être rentables pour leurs activités et contribuer ainsi à élever leur niveau de vie actuel. Le principe de l'autonomie d'organisation est largement revendiqué par les groupements enquêtés.

Le développement local ne peut se faire que quand les populations se sentent concernées et participent sur cette base à la définition et à la réalisation des actions souhaitées.

L'introduction de procédures nouvelles s'insère sans difficulté lorsqu'elles ne heurtent aucune tradition ou du moins si elle paraît suffisamment certaine pour permettre de modifier un comportement en faveur du développement.

# TABLEAU

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN ZONE LACUSTRE**  
**Organigramme de la coopérative de Korioumé**  
 (d'après ACOPAM - DRC, Déc. 1984)

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**  
**12 GROUPEMENTS DE QUARTIERS (TOUS LES COOPÉRATEURS)**

**ÉLECTION DE 12 COMITÉS DE QUARTIERS**

- Président
- Trésorier
- Délégué aux Fonctions

- Fonction Irrigation
- Fonction Entretien Réseau
- Fonction Redevances
- Fonction Commandes Facteurs
- Fonction Information
- etc.

**ÉLECTION DES MANDATAIRES**  
 (Nombre à définir)

En nombre ou en voix proportionnellement à l'importance numérique des coopérateurs dans les groupements de Quartiers.

**MANDATAIRES QUI CONSTITUENT: L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATIVE**

**COMITÉ DE SURVEILLANCE**

- Nommé par l'Assemblée générale (3 à 6 Coopérateurs)
- Surveille le Conseil d'Administration
  - Contrôle comptable
  - Contrôle du respect des Statuts et règlements

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Nommé par l'Assemblée générale. Rôle direct dans la Gestion.

- . Président + Vice-Président
- . Trésorier + Trésorier adjoint
- . Secrétaire
- . Délégués aux Fonctions (comme dans les quartiers).

**COMITÉ CONSULTATIF**

**LE PERSONNEL DE LA COOPÉRATIVE**

Ingénieur-Directeur Technique  
 (Proposés et payés par l'État)

- Encadreurs Agricoles
- Comptabilité
- Mécanique
- Gardiennage

Choisis et pris en charge par la coopérative

## CONCLUSION

En Afrique, le développement ne se fera pas par les villes, mais par les campagnes. Cette affirmation est une conviction personnelle quant au rôle primordial des communautés de base, comme auteurs et premiers bénéficiaires d'un développement intégré dans une finalité d'autonomie et d'autogestion. Les expériences que nous venons de décrire ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres au Mali et en Afrique.

Les groupements villageois sont la preuve que lorsque les communautés rurales sont organisées, disposant d'un minimum de moyens et d'encadrement, elles sont en mesure de céder à des choix d'investissement tout à fait rationnels. La preuve est également faite que les groupements villageois ont une conscience local du développement - et donc générateurs de changements sociaux et d'alternative de développement.

Les groupements permettent non seulement au niveau du village de vaincre les inégalités, mais ils offrent aussi à l'Etat et aux organismes de développement, la possibilité d'introduire les actions de modernisation dans le milieu rural.

Et enfin, la preuve est faite que les communautés locales doivent prendre en main leur propre développement. A notre avis, c'est la seule alternative pour la survie même des campagnes africaines. Ce développement participé et "participant" appelle les implications suivantes:

- prendre en compte les traditions locales d'organisation de la production et ne pas donc imposer les schémas impératifs;<sup>5</sup>

- susciter et libérer l'initiative autonome des populations et l'assurer d'une assistance technique adaptée et d'une aide financière souple et éclairée (sous forme de prêt et non de don);

- approfondir la connaissance des groupes afin de ne pas se tromper dans le choix des partenaires dans les sociétés hiérarchisées et encore largement attachées aux structures traditionnelles.

Platon disait:

"une société se construit autour de la façon dont elle produit et consomme ses aliments".

#### NOTES:

1. Ces renseignements ont été fournis par le comité de développement du lac HORO.
2. COWI-CONSULT/BECIS, 1984: Etude socio-économique de la région lacustre. BAMAKO.
3. Groupements ou associations d'entraides en langue somaï, groupe ethnique numériquement le plus important de la région.
4. Terme somaï pour désigner les travaux d'intérêt collectif.

5. Nous faisons ici allusion aux valeurs culturelles de référence de chaque communauté. C'est une dimension importante dans toute oeuvre de développement économique.



# COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LA CONFÉRENCE D'HALLASSY SIDIBÉ

Lorraine THEBERGE  
Etudiante à la maîtrise  
en développement régional

## MISE EN SITUATION

Hallassy Sidibé nous fait une description de la structuration traditionnelle et politique des groupements villageois au Mali et de leur mode d'autogestion.

## ECHANGES

Cette description amène les participants-tes à poser plusieurs questions qui permettent de découvrir des similitudes dans les comportements des populations régionales africaines et québécoises.

### 1. En Afrique

Hallassy Sidibé précise qu'au Mali, les regroupements villageois suggèrent aux populations de se sédentariser et de changer leurs pratiques culturelles entourant le nomadisme.

### 2. Au Québec

Un participant, étudiant à la maîtrise en développement régional, note le rapprochement à faire à partir des déplacements et des regroupements des

populations africaines et québécoises. L'exode rural que vivent les populations des régions périphériques du Québec ainsi que le regroupement des municipalités urbaines et rurales dans la structure des MRC expriment, tout comme le font les populations du Mali, des tentatives de réponse aux défis socio-économiques des années '80 par l'adaptation de leurs pratiques culturelles.

## CULTURES LOCALES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Violette GENDRON  
Directrice générale de  
l'Institut de développement Nord-Sud

### PROLOGUE...

Or ce qui m'apparaît de plus en plus évident... c'est au-delà des catéchismes et des dogmes de retrouver, le chemin des villages, afin d'y expérimenter patiemment les nouveaux types d'organisation sociale qui permettront dans un premier temps, d'enrayer "le désenveloppement", dans un second temps, de construire un style de développement réellement au service du peuple.

Guy Belloncle, in  
le Chemin des villages.<sup>1</sup>

N'est-il pas significatif aujourd'hui, qu'en un village du Bas-St-Laurent se retrouvent pour échanger et partager, des habitants du Nord et du Sud de la planète terre... répondant pour ainsi dire à un appel qui n'est pas sans analogie avec la folle équipée des Mages persans vers Bethléem!

L'écriture nous rappelle bien des doutes qu'entretenaient déjà les populations quant aux possibilités de voir naître de grands changements de petits villages:

De Nazareth, peut-il sortir quelque chose de bon de demander Nathaël à Philippe!  
(Jean, 1-46-2-15)

Ce rappel messianique veut introduire ici, en séminaire, à Trinité des Monts, un propos qui, on le verra est porteur d'utopies créatrices fortement ancrées dans des milieux récurrents villageois.

Encore faudrait-il en ces prémices, nous référer à Hugues Dupriez, lorsqu'il affirme dans Paysans d'Afrique Noire:

Il n'y a pas de civilisations développées; il y a des communautés d'hommes qui appartiennent à l'un ou à l'autre système de référence. Il n'y a donc pas de critères de développement universels, mais l'évolution de peuples dans leur milieu propre<sup>2</sup>.

Ainsi repris, notre intervention pourrait avoir comme titre:

## **CULTURES LOCALES ET DEVELOPPEMENTS**

Lorsque la fenêtre pour observer les cultures locales s'ouvre sur des villages, qu'ils soient d'Afrique, d'Amérique ou d'Asie, elle laisse entrevoir des hommes et des femmes en train de vivre. Vivre est donc pour tous la seule vraie entreprise de développement! Perpétuer une race en gérant le moins mal possible des valeurs reçues et des acquis plus ou

ou moins désirés et assimilés, dans des contextes forts différents: voilà la constante observable en dynamique villageoise et ce sur quoi nous allons partager aujourd'hui.

Le développement comme l'antidéveloppement constituant alors une mesure universelle pour évaluer ce qui, du passé et du présent, a constitué un mariage heureux qui donnerait, comme on le dit en Bas du Fleuve: "des enfants forts!!!"

Mais les mesures du développement (et on le sait pour les avoir longuement expérimentées et étudiées) ont souvent été définies selon les termes de référence exogènes et qui s'appuient sur des données statistiques comparatives. L'analyse est forcément à saveur quantitative alors que le développement est avant tout un processus se jouant à l'intérieur d'une société, et qui comporte des paramètres que seule une analyse qualitative fine et en profondeur pourrait faire ressortir.

L'étude des cultures locales apporte aux sciences dites, du Développement, une dimension réelle; les travaux de Roger BASTIDE<sup>3</sup> ont dans ce sens ouvert la voie à une réflexion organisée et organisante, liant et reliant le Développement aux cultures locales, tant africaines qu'américaines. Henri DESROCHE, s'est alimenté à la pensée de Bastide, dont il était l'ami, en créant des scénarios associatifs et coopératifs au sein de projets d'éducation reposant sur ces assises et permettant ainsi l'émergence de relais ou de pôles de développement dont nous décrirons certaines composantes dans les pages à suivre.

A ce moment nous revient cette autre phrase de Dupriez qui illustre encore davantage cette intime compénétration des cultures dans la culture...

Le pêcheur Soeko pêche, c'est sa fonction, mais il est en même temps pêcheur, poisson et eau. Il ne peut dissocier ces éléments sans perdre en même temps son statut, son activité économique, ses connaissances techniques ou, de façon plus générale, son existence en tant qu'homme, inclus dans la communauté SOEKO.

La cultivatrice est en même temps femme, mère, élément d'un lignage, épouse, terre, semence, fécondité, plante, lait, etc... Elle ne peut donc accepter d'innovations que si elles s'accordent avec cette totalité.<sup>4</sup>

Rappel imagé de la culture et des cultures... Comme quoi la spécialisation de nos formations scientifiques peut aveugler complètement lorsqu'il s'agit d'étudier et de cerner de très près Les Cultures Locales et par la suite de discourir sur le Développement!

## 1. LES CULTURES LOCALES

Cultures locales? Oui... mais qui cultive quoi? Comment s'y prend-il et en quels lieux cela se passe-t-il?

L'appellation générale de culture, sous-tend des incidences que nous n'associons malheureusement plus

dans nos études et dans nos propos. Car tout en parlant de la culture, il nous faut parler des cultures puisque de celles-ci dépendent la vie des sociétés et leur développement. Les cultures marquent d'une manière indélébile la culture, de même que la culture explique le rationnel de bien des pratiques culturelles.

Plus qu'un exercice sémantique, ce rapprochement voudrait rester en filigrane à toutes les observations subséquentes, car il renseigne sur ces paramètres trop souvent ignorés lorsqu'il s'agit d'étudier le développement.

Pourtant, ces cultures locales, savoureuses dans leurs observations et complexes dans leur étude, s'appuient sur des rationnels et des complexités socio-économiques millénaires! Comme quoi nous n'avons rien inventé sur le développement et son ancrage dans les cultures locales. Rappelons-nous pour bien nous convaincre, les enquêtes d'HERODOTE et les incursions médiévales de PARACELSE!

Que des habitants aux portes du désert se déplacent et transhument à la recherche de points d'eau pour leur bétail, véhiculant par là-même les savoir-faire des peuples nomades: c'est un fait réel.

Qu'à ces mêmes peuples migrants correspondent des sociétés traditionnellement mercantiles, sachant vendre ou troquer des biens essentiels ou aléatoires avec ces passants: ça fait aussi partie du tableau.

Que d'autres populations sédentaires liées par la

proximité aux précédentes, alimentent cette économie intégrée... et voilà la boucle de la réalité socio-économique et de sa dynamique traditionnelle pour ce qui est un exemple puisé parmi les villages pré-sahéliens!

Nous avons parlé de lieux, parlons maintenant de pratiques traditionnelles et retenons l'exemple du MANIOC qui est un aliment cultivé au sein des cultures locales et qui a la propriété d'être aussi répandu en Afrique, qu'en Amérique.

On le transforme et on le consomme en ATTIEKE, en Côte d'Ivoire, en GARI, au Bénin et en CASSAVE, en Haïti. Chaque méthode de production diffère un peu de la précédente, et chaque fois certaines valeurs culturelles expliquent ces mutations.

Parlons simplement de la CASSAVE haïtienne... (c'est bien celle que je connais et goûte le mieux!). Le nom provient de l'espagnol: CASSAVAS et représente une large galette de manioc amer, qui tient lieu de pain en ruralité pauvre d'Haïti.

Les éléments et les techniques de la culture de la CASSAVE ont été empruntés aux Dahoméens, ancêtres des haïtiens, mais la technique de transformation et la répartition du travail entre les hommes et les femmes relève de vestiges de l'esclavage; elle est tout à fait latino-américaine et pas du tout africaine.

Les pêcheurs d'Anguille de la région de Kamouraska ont conservé les habitudes de pêche d'une vieille France maternelle, c'est-à-dire, l'usage des trappes

et des coffres en bois. On m'assure que les pêcheurs Norvégiens s'y prennent autrement pour la capture.

Evidemment ces "éclaircs" sur des situations culturelles telles que brièvement exposées aujourd'hui ne sont pas immuables, elles sont toujours en mouvance.

Cependant ces deux courts exemples illustrent ici, des transferts de cultures traditionnelles à des aires nouveaux. Les mutations et leurs hybrides culturels ont encore une fois suivi la transplantation de méthodes culturelles traditionnelles!

On voit donc ici s'ouvrir toutes les possibilités d'une géographie anthropologique et les enseignements qu'une telle science largement exploitée pourraient livrer aux avenues du DEVELOPPEMENT.

Chaque région, chaque village cultive selon un schème défini qu'il tient du passé, qu'il adapte avec plus ou moins de succès au présent et qu'il projette par sa lignée dans l'avenir.

L'erreur qui se glisse en nos évaluations actuelles du développement, vient de l'inexactitude de nos mesures, qui ne considèrent que le présent des sociétés, laissant en plan un passé de traditions et un futurible à développer. Ce comportement rappelle celui de certaines populations des forêts équatoriales d'Afrique ou d'Amérique Latine, qui ne perçoivent qu'une seule dimension de leur paysage géographique: i.e., le premier plan, tant la brousse limite la définition de leur espace. Ils deviennent des visionnaires à une dimension... ce qui est hélas

l'apanage de plusieurs observateurs étrangers, lorsqu'ils évoluent en P.V.D.!

Une étude des cultures locales qui les considèreraient en toutes ses dimensions et les projetteraient dans le temps, amènerait des surprises.

Elle permettrait, entre-autre, de comprendre le rationnel de certaines pratiques culturelles qui peuvent nous sembler archaïques mais qui projetées dans le temps auront peut-être contribué à assurer la pérennité des sociétés les pratiquant.

Ressortirait aussi d'une telle étude prospective, les non-sens de nos sociétés industrielles et consommatrices. Enfin une telle étude confirmerait plus ou moins cette intuition que le développement et le sous-développement, ne sont pas toujours là où l'on pense et où l'on s'y penche!

Mais pour ne pas trop digresser, revenons à l'exemple du MANIOC et questionnons les sociétés traditionnelles quant à leur culture au sein de cette culture et observons particulièrement les différences au niveau du partage des tâches entre l'homme et la femme.

- Pourquoi est-ce la femme qui traditionnellement cultive, transforme et commercialise le manioc en Afrique?
- Pourquoi sont-ce les hommes qui le transforment en Haïti, alors que les femmes le produisent et le vendent?

Tentons une explication...

L'homme était chasseur et guerrier en Afrique, donc hors du circuit de la production vivrière reliée à l'alimentation du pays. Quand il pourvoyait c'était le gibier qu'il rapportait. Les tâches nobles étaient donc réservées et la culture n'en étant pas une, elle est donc revenue depuis toujours à la femme africaine.

En Haïti, l'esclave noir disposait parfois d'un petit jardin, c'était là son bien le plus précieux; il le dirigeait, il le surveillait alors que la femme y travaillait en subordonnée. Lorsqu'un noyau d'esclaves avaient accès au matériel nécessaire à la transformation de l'aliment (CASSAVERIE), ils émergeaient de la masse et acquéraient au sein du groupe un statut privilégié.

Ainsi, alimenter les plaques chauffantes, cuire les cassaves devenaient des tâches supérieures, elles revenaient donc aux hommes, qui les détiennent d'ailleurs toujours. La femme étant en ce processus réduite à la basse besogne d'éplucher les tubercules!

Ce bref exercice d'anthropologie sociale veut démontrer la complexité que sous-tend l'étude des cultures locales et de leur développement. Quelle grille faut-il employer pour arriver à une juste configuration des réalités de sociétés données? Est-ce l'approche sociologique, l'anthropologique ou la géographique qui peut amener l'observateur à une juste mesure?

Aucune démonstration si brillante soit-elle, on le sait ne peut encadrer parfaitement la pratique du développement, l'usage de la méthode on le verra ne fait que renforcer le vieil adage:

Comme quoi la fin justifie les moyens.

## 2. CARNET DE PARCOURS D'UNE SOCIOLOGUE

Sans un mirage, aucune expédition ne se mettrait en route, mais toute expédition enfin mise en route, trouve autre chose et beaucoup moins que son mirage<sup>5</sup>.

Mise en route par un appel coopératif, l'auteur se trouve plongée dans une dynamique villageoise haïtienne, au noeud même de ce que l'on appelle le "Pays profond". Conseiller des coopératives agricoles dans les P.V.D. est une chose, comprendre les mécanismes entourant la production et la commercialisation des vivres et des denrées en est une autre. Ecrire sur les Coopératives agricoles d'Haïti et d'Afrique est un "challenge" pour une auteure québécoise, écrire de l'intérieur-même de ces réalités coopératives indigènes devient alors un défi! Voilà le mirage et l'expédition s'est engagée.

Elle réservait et réserve encore bien des mystères et des avenues, non-explorées.

Nos confrères européens ont beaucoup produit d'ouvrages reliés à la problématique du Développement et du sous-développement. Ils ont été les premiers informés de la mauvaise tournure des événements dans des

pays où ils étaient déjà. Force nous est de constater que certains de ces témoins du Développement poursuivaient dans leurs écrits et leur agir, une ligne tant soit peu verticale et "infusante"; gérant ainsi un espace nouvellement défini, celui de la tribune de l'expertise internationale!

En cette chaire, nous sommes finalement parvenus les québécois, peu conviés, pas très équipés et d'une certaine façon desservis par les mesures même de nos stratégies politiques d'aide du développement. Cela veut dire en très clair, que n'ayant pas déjà nos ancrages et nos planques africaines ou américaines, nous avons été forcés de "débarquer légèrement", de nous engager "temporairement" et par la suite de gérer "superficiellement" un monde se développant.

Au sein de telles stratégies, on peut mesurer la somme de difficultés imposées aux acteurs et auteurs québécois dans leurs activités de recherche sur le développement. Organiser en ces conditions un va-et-vient organisé et organisant devient alors en soi une tâche, et comment réaliser recherche et action en ces circonstances! Par contre, le terrain parle et c'est lui qui nous révèle les grandeurs et les contours de ces cultures locales autour desquelles nos propos gravitent.

Il faudrait ici saluer bien bas la stratégie de l'Université Coopérative Internationale qui a très tôt compris et corrigé ce qui a été énoncé précédemment. Au sein de séminaires du genre de celui-ci, où l'Université se déplace et se rend à la rencontre des savoir et des savoir faire, un trésor de connaissances

a fait l'objet d'inventaires, d'analyses, d'accompagnements et enfin d'écrits. Du Nord et du Sud les auteurs-acteurs ont trouvé un lieu de rencontre...

Mais notons encore dans quel Mirage évolue l'UCI, fragile et exposée à disparaître à chaque saison. Car on le sait, les penseurs-acteurs de développement entrent peu dans les cadres étriqués de nos coopérations!

Alors qu'aujourd'hui obligation nous est faite d'inclure les populations féminines dans les programmes de coopération... hier c'était une limite d'être femme et de faire carrière en développement international.

Pour toutes ces explications et pour d'autres raisons tout aussi circonstanciées, nos itinéraires ont été nombreux et divers et ils ont eu le grand mérite de permettre une collecte de données abondantes et diversifiées. Les itinérances ont cependant eu comme faille d'être difficiles à organiser et à concentrer, leur intégration devait faire l'objet d'écrits, mais leur abondance rendait presque impossible cet exercice.

Le recours et le choix d'une méthodologie de l'observation participante s'offrait comme mesure d'appui à la pratique. Forcément et par habitude, la méthode scientifique imposa ses étapes favorisant ainsi de nombreuses poses transformées en autant d'analyses prospectives.

L'observation demeurant la première étape à toute

recherche, quand il s'est agi de réfléchir à culture et développement, l'on eut recours à des observations à tendance sociologique investissant là les grilles et les techniques de la sociologie. Observations-participantes, qui firent surgir multes hypothèses. Les hypothèses mesurées de l'intérieur, incubées dans les lieux mêmes où elles avaient surgi, se sont avérées les "pierres d'attentes" de toute notre construction. La recherche-action coopérative a été et est toujours présente en chacune des étapes du parcours, et le produit de la recherche n'est jamais entièrement livré puisqu'il est soumis à une constante itérativité. La recherche-action est coopérative en ce sens qu'elle investit l'apport d'un groupe plutôt que d'un seul individu, et qu'elle associe le groupe à toutes les démarches tout au long du parcours.

Ainsi une rencontre comme celle d'aujourd'hui, s'inscrit dans la dynamique d'une recherche-action coopérative où le produit fini immédiat sera à n'en pas douter les Actes du séminaire, mais où le non-mesuré, i.e., les rencontres et les échanges non formelles, constitueront peut-être la production la plus riche du séminaire.

Nous sommes ici en milieu universitaire, la question va fuser:

Quels sont les enseignements à retirer d'un tel parcours?

Paul Claudel a cette phrase qui pourrait tenir lieu de réponse à cette question:

Ne dites pas que je suis maçon, mais comme vous je suis un semeur de semences.<sup>6</sup>

Qui parle semences pense terre, va bien jusqu'à terroir. Quand on pense au thème: Cultures Locales et développement, force nous est de reconnaître que ce qui alimente d'abord le chercheur autre que l'apport extérieur que constituent les rencontres, les références, les exercices, c'est avant tout la connaissance de son terroir et la reconnaissance qu'il lui voue.

Les Cultures locales s'observent de l'extérieur, mais se comprennent de l'intérieur... Et la connaissance suit la compréhension!

Tout n'est pas à construire et à réinventer... "je ne suis pas maçon, mais semeur de semences!" La finesse de l'observation du chercheur, la cohésion et le respect existant entre celui-ci et l'équipe l'ayant adoptée sont les éléments de base d'un travail productif.

Enfin et comme conséquence à ces propos, sous l'enseignement d'une parcours, c'est que tu reçois de ce parcours, autant et même davantage que ce que tu y laisses. Tout universitaire, chercheur ou entrepreneur a intérêt à réfléchir ainsi quand il fait le point sur sa carrière!

### **3. CULTURES LOCALES ET PRAXIS EN DEVELOPPEMENT**

Par développement culturel, j'entends certes l'éducation au sens large du terme; mais j'en-

tends également toutes les aspirations spirituelles et religieuses des citoyens. Autant j'affirme que le développement matériel n'est pas une fin en soi, autant je tiens à souligner que la fin en soi réside bel et bien dans le développement culturel, spirituel et moral de l'homme. L'Etat ne peut qu'offrir à tous les mêmes chances de se donner l'instrument matériel objectif que représente la juste distribution des biens matériels; mais quant à l'accomplissement de soi, spirituel et culturel, c'est l'affaire de chaque homme pris individuellement et en tant qu'il adhère à telle ou telle métaphysique particulière.

Paul BIYA,  
président de la République  
du Cameroun.

L'encyclopédie de notre jeunesse, s'intitulant: "Pays et nations".C'est dans cet ouvrage que possédaient bien des familles québécoises que les jeunes découvraient les beautés et les différences entre les peuples! Ouvrage superficiel mais fresque de toutes ces différences sollicitant notre éveil et notre attention.

En citant le président Biya,ces mots me revenaient à l'esprit:"Pays et nations".Un grand pays:le Cameroun, une nation: la camerounaise, mais émaillée en une mosaïque de 250 ethnies différentes, vivant sous des climats et des réalités écologiques aussi diverses que peut-être la zone présahélienne et la forêt équatoriale... répartis en trois grandes religions! au

sein d'une volonté nationale de développement et des rêves et des projets régionaux.

Il s'agit du Cameroun, mais que dire du Zaïre, du Brésil, du Canada... pour ne citer que de vastes contrées! Et la grandeur du pays ne fait que multiplier les régions, mais de tous petits pays comme Haïti, et le Rwanda, ont aussi leurs cultures régionales devant se fondre dans le projet national.

Le défi posé à la coopération internationale est celui-ci:

Postulant que les forces vives de la nation trouvent à s'alimenter dans leur terroir, comment gérer les aspirations régionales au sein d'un projet national?

Question tout à fait d'actualité pour le Rwanda par exemple, qui à la veille de la promulgation de son IVE plan quinquennal de développement vise à décentraliser l'action pour qu'elle revienne aux régions et aux villages.

La deuxième question est posée à l'aide internationale:

"Comment de l'extérieur planifier selon les règles de l'art et avec des instruments conçus de l'extérieur (ex: cadre logique), des projets de développement qui soient attrayants pour les populations visées, mais qui correspondent à nos paramètres?"

La marge de manoeuvre d'un ou d'une professionnelle du développement international se joue entre ces deux

questions, et veuillez me croire, elle est parfois très mince.

La pratique du développement commanderait tous les prérequis énoncés précédemment quant au réinvestissement des cultures locales, mais la réalité de la pratique ne permet pas cette flexibilité qui à long terme ferait naître une coopération sinon idéale, du moins "sur mesure".

Ici, il faut saluer au passage des initiatives comme le GRIDEQ et souhaiter que de tels groupes se multiplient et s'exportent. L'I.D.N.S. est née d'un tel projet, il porte cette philosophie, aura-t-il le loisir d'en faire l'exercice...

Albert Tévédjré reconnaît cette possibilité aux ONG quant il écrit ces lignes:

C'est peut-être aussi grâce à l'action des organisations non-gouvernementales qu'une forme directe de coopération entre les peuples pourrait devenir plus structurée et plus systématique créant ce que j'appelle un "espace d'apprentissage" novateur et fécond<sup>7</sup>.

Nous apprécions particulièrement son appel à créer un "espace d'apprentissage, novateur et fécond". La confiance qu'il met dans les ONG, qu'il identifie comme lieux et stratégies, comme passage entre les cultures locales, les développements internationaux et le développement international corroborent nos assertions.

Cultures en Coopération, culture et coopération? Où selon la phraséologie de l'UNESCO, quelle coopération pour quel Développement?

Bien des thèses (y compris la mienne) ont titré l'endogénéité; De l'endogène à l'exogène... Formation endogène et Développement.

Comment régler ce vieux débat à savoir, dans la Coopération, qu'est-ce qui est endogène et qu'est-ce qui ne l'est pas?

Une discussion sur ce questionnement intervenait un soir alors que nous agissions comme consultants dans un "arrière-village", de "l'arrière-pays" d'Haïti. Avec l'inspiration que donne une soirée sous les tropiques, le débat s'annonçait bien, quand un des cadres coopératifs haïtien qui assistait à cette joute verbale, nous fit cette réflexion:

"Endogène ou exogène, ceci ne représente strictement rien dans la réalité, vous êtes avec nous ou vous ne l'êtes pas!"

Cette réflexion me revient souvent lorsque je réfléchis à nos coopérations. On est de la partie ou l'on n'y est pas... donc on est indigène ou on est et demeure un étranger... c'est le message que j'ai reçu avec ordre de le transmettre!

Ceci illustre je pense mieux que n'importe laquelle démonstration le titre: Culture et Coopération.

L'autre partie du casse-tête de la praxis en dévelop-

pement concerne les transferts ou comme nous préférons le dire et l'écrire, "les accompagnements gestionnaires et technologiques".

En ceci notre relative jeunesse en coopération internationale (les canadiens) nous avantage et aussi nous limite.

La proximité d'un développement passé qui n'est encore pas loin et les créativités que ses traditions véhiculent encore font du coopérant canadien un très intéressant accompagnateur technologique.

Cette propension aussi à saisir le détail et à le projeter dans un horizon sans limite, le "Sky is the limit" américain, font rechercher cet accompagnateur nouveau genre. Tout à fait performant quant à ses habilités, enthousiaste, et aussi créateur s'il s'agit de les transférer.

Cependant cette même jeunesse joue parfois contre la coopération canadienne, qui jeune de vingt ans apprend en même temps qu'elle découvre le terrain. Voilà ce que j'appelle la limite de la jeunesse!

A cela, on peut remédier par la multiplication des initiatives de coopération et par leur fixation dans des écrits qui feraient naître une mémoire collective.

La Coopération institutionnelle vécue à fond au sein d'ententes de parteneuriat me semble la stratégie la plus apte à correspondre aux forces mentionnées et à corriger la faiblesse exprimée.

Il resterait encore à s'interroger sur le dilemme de la:

Technologie appropriée ou Technologie sous-développée?

Une technologie faite sur mesure pour les pays pauvres serait une pauvre technologie. Une technologie "appropriée" aux pays sous-développés, serait une technologie sous-développée, c'est-à-dire une technologie qui fige ou reproduit le sous-développement. C'est précisément la chose à éviter<sup>8</sup>.

Mais pour faire rimer le discours d'Arghiri avec la réalité technologique d'un pays au sein d'une Coopération, il faut créer cet interface entre la réalité culturelle et l'avenir technologique, autrement dit entre l'avenir possible et l'avenir désirable, et ceci demande une réflexion qui n'est hélas pas toujours facile à chiffrer en terme d'intrants et d'extrants!

## CONCLUSION

Le thème général de

### CULTURES ET DÉVELOPPEMENT

d'abstrait qu'il apparaît est comme on le voit d'une très grande complexité dans sa concrétisation. C'est à partir d'une pratique du développement que nous avons communiqué ici, nous attendons ce retour qui est la stratégie même d'un séminaire, et qui nous permettra de joindre vos expériences à un carnet

ouvert.

Il y a quinze ans Guy BELLONCLE titrait avec grand succès: "Les chemins des villages". Aurait-il la même assurance pour décrire ce chemin aujourd'hui? Les villages ne sont-ils pas ces mirages cachant mieux des oasis inexistantes? Les problèmes qui ont été soulevés au sein de ces assises, ici en Bas-St-Laurent, donc au Nord de l'hémisphère nous rappellent étrangement les problématiques du Sud quant au "Pari des Villages menacés" avec bien sûr des nuances culturelles. Il apparaît donc, qu'un tel partage s'inscrit bien dans cette nouvelle stratégie de l'ACDI qui s'intitule "Partageons notre avenir", et laisse entrevoir une grande compréhension au sein de futures coopérations.

#### NOTES:

1. BELLONCLE, Guy, Le Chemin des Villages, information des hommes et développement rural en Afrique, L'Harmattan, ACCT, 1979.
2. DUPRIEZ, Hughes, Paysans d'Afrique noire, Collection Terres et Vie, Havoux, Belgique, 1980
3. BASTIDE, Roger, les Amériques Noires, Petite bibliothèque Payot, Paris, 1967

4. DUPRIEZ, Hughes, Paysans d'Afrique noire, Collection Terres et Vie, Havoux, Belgique, 1980
5. DESROCHE, Henri, Le Projet Coopératif, Les Editions ouvrières, Paris, 1976, p. 13.
6. CLAUDEL, Paul, "La jeune Fille Violaine", Les Editions de la PLEIADE, p. 653.
7. TEVEODJRE, Albert, Mes certitudes d'Espérance, Les Editions ouvrières, Paris, p. 100
8. ARGHIRI, Emmanuel, Technologie appropriée ou Technologie sous-développée? Collection Perspective Multinationale, PUF, Paris 1981, p. 112

**COMMENTAIRES DE GILLES ROY SUR LES CONFÉRENCES  
DE HALLASSY SIDIBÉ ET VIOLETTE GENDRON**

**Gilles ROY**  
**Agronome - animateur**

On m'avait confié d'apporter mes commentaires aux interventions de Mme Violette Gendron et de M. Sidibé Hallassy sur certains aspects du développement international liés au thème du colloque. Je préfère, en premier lieu, formuler mes réactions sur l'ensemble des deux jours d'échange et de réflexion pour glisser plus rapidement sur la dimension internationale pour laquelle, malgré mes quelques expériences, je ne me reconnais pas un expert.

Tout d'abord, je suis heureux de participer à ce colloque après avoir collaboré, il y a dix ans, au premier colloque de l'Université coopérative internationale (U.C.I.) sur le thème "Animation sociale et entreprises communautaires et coopératives". Faire le point après dix ans s'imposait; mais je dois dire que l'ensemble des réflexions de ces deux jours me rend quelque peu ambivalent: ambivalent dans le sens que ce qui ressort de ce colloque me semble d'une part stimulant mais aussi très inquiétant.

CE QUI EST STIMULANT, c'est le fait qu'on commence à avoir des analyses, des outils scientifiques d'analyse de la situation concrète des collectivités, des populations et de leurs ressources.

On questionne de plus en plus avec autorité les concepts trop uniquement "économistes" du développement. On commence à développer une dimension critique importante de la politique de développement ou de l'absence d'une vraie philosophie du développement. On est capable d'appuyer de données précises le constat d'échec des grandes planifications du développement axées prioritairement sur le développement des pôles comme Montréal et ses villes satellites et des centres régionaux.

On constate que les intuitions qu'on véhiculait malhabilement sans doute et en tâtonnant à travers les luttes pour l'aménagement intégré des territoires et pour l'exploitation par les collectivités et à leur profit des ressources de leur environnement représentaient l'alternative souhaitable... On n'a pas été assez fort pour l'imposer... et d'une manière concluante. Mais il reste des résultats positifs qu'il serait important d'analyser sous toutes leurs dimensions et qui pourraient vraiment inspirer la poursuite de la réflexion et la recherche d'une alternative valable à une approche du développement qui n'a que fait la preuve de son incapacité à sortir vraiment le milieu rural de son cheminement vers la désintégration et de son état avancé de décomposition sociale.

Par ailleurs, CE QUI EST INQUIÉTANT à plus d'un titre, c'est ce portrait de la réalité rurale de tout le Québec, qui nous a été présenté à travers les résultats d'une recherche scientifique au plan social, démographique et économique et qui nous a fait prendre conscience de ce processus continu et en expan-

sion dans l'espace de la dégénérescence des milieux ruraux, "victimes des choix sur lesquels l'Etat n'est jamais revenu". Pourtant une stratégie de développement régional qui donne de tels résultats mériterait d'être remise en question. Est-ce que le développement du Québec est possible sans le développement des milieux ruraux?

Comment penser un développement qui soit vraiment croissance sans génération d'inégalités? Le développement des pôles n'a pas du tout fait la preuve qu'il était une stratégie valable de développement. Comment dépasser cette toquade idéologique?

Dans ce contexte, le questionnement soulevé rejoint celui des pays en voie de développement. Comment renverser la vapeur de la désintégration sociale et du sous-développement? Notre contribution à la recherche des stagiaires africains ne peut sûrement pas se situer dans la ligne des stratégies qui ont fait le malheur des milieux ruraux de chez-nous. Elle est davantage du côté des recherches d'alternative qui ont donné quelques résultats dans notre région mais qu'il faudrait relancer en tenant compte des nouvelles données et des situations particulières des milieux concernés.

Une dernière question très importante:

Quel poids peuvent avoir nos élucubrations pour changer quelque chose? - Au plan politique  
- Au plan de la prise de conscience des populations?

Comment faire en sorte que ce colloque aît des lendemains pour le bénéfice des milieux en désintégration? Comment mettre en place une réflexion organisée qui aît des suites concrètes et qui contribue à changer quelque chose dans le paysage déprimant actuel? C'est le défi qu'il nous reste à relever! Encore...!

## COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LA CONFÉRENCE DE VIOLETTE GENDRON

Lorraine THEBERGE  
Etudiante à la maîtrise  
en développement régional

### MISE EN SITUATION

Le discours de Violette Gendron mettait l'accent sur la dimension qualitative des mesures du développement. Il s'agit, selon, elle, de démontrer la complexité des sociétés en devenir à travers l'analyse historique des cultures locales qui se comprennent de l'intérieur, la méthodologie de la recherche - action permettant de s'y infiltrer. Cependant elle constate que la pratique du développement international ne permet pas toujours cet exercice méthodologique; trop souvent la planification se fait de l'extérieur. Malgré ces difficultés, le coopérant canadien demeure tout de même un accompagnateur technologique intéressant pour les populations des pays en voie de développement. Violette Gendron explique deux raisons qui facilitent le travail du coopérant canadien en développement international. D'une part son voisinage avec les Etat-Unis lui fait adopter un comportement créatif illimité du genre "Sky is the limit" et d'autre part sa mémoire d'un passé traditionnel encore récent lui permet de mieux comprendre les réalités sociales et économiques des populations villageoises.

## **ECHANGES**

Des différents échanges, la difficulté de s'infiltrer à l'intérieur des cultures locales ressort clairement.

### **1. Au Québec**

Un agent de développement du JAL reconnaît la similitude de la problématique du développement entre les pays en voie de développement et certains villages du Haut-Pays. Il réaffirme le devoir, pour tout agent de développement, de s'infiltrer à l'intérieur des cultures locales. Cependant cette responsabilité professionnelle demeure très difficile à relever du fait qu'elle oblige l'agent de développement à ancrer son projet dans des réalités souvent bien différentes des siennes; en d'autres mots, il doit réussir à se départir de sa subjectivité au profit des populations qu'il sert.

### **2. En Afrique**

Les interventions de plusieurs étudiants africains de l'UQAR questionnent cet espoir de coopération entre le Canada et l'Afrique par la voie d'une infiltration dans les pratiques culturelles? Ils expriment leurs inquiétudes face à l'indifférence de plusieurs experts occidentaux vis-à-vis les éléments culturels. Selon eux en ignorant ces dites pratiques culturelles les experts atrophient la volonté des peuples africains qui deviennent de plus en plus vulnérables et donc enclins à accepter des plans de développement

pensés de l'extérieur. Ils ajoutent que les peuples africains expriment leur vulnérabilité à travers des demandes de formation en main-d'oeuvre très spécialisée similaire à celles de la main-d'oeuvre occidentale. Ils proposent et redéfinissent le contenu des programmes de formation à partir de leurs véritables besoins.

### **3. Réaction de Violette Gendron**

Violette Gendron regrette que le temps passé à identifier ces dites conditions extérieures sur lesquelles les participants n'ont aucune prise empêche d'échanger sur les modalités d'une collaboration souhaitable entre intervenants-tes québécois et africains.



## COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS SUR LE COMMENTAIRE DE GILLES ROY

Lorraine THEBERGE  
Etudiante à la maîtrise  
en développement régional

### MISE EN SITUATION

Gilles Roy aimerait que les discussions entourant la tenue de ce colloque soient poursuivies et investies dans une formule de suivi à déterminer par les participants-tes. Ceux-ci suggèrent plusieurs formes de suivi:

1. Un intervenant propose de dégager de ces discussions un plan de société stimulant afin, de combler le vide intellectuel que connaît le Québec en matière de développement.
2. Un autre participant suggère d'investir les énergies disponibles dans les sociétés d'exploitation des ressources qui ont été, et sont, les pionnières dans la lutte contre la fermeture. L'achat d'un lot à bois et sa mise sous aménagement dans une SER serait un encouragement en faveur de ces sociétés et une façon de s'impliquer de l'intérieur par une participation aux assemblées générales et aux prises de décision.
3. Un autre intervenant souhaiterait redéfinir le concept de développement et celui de ruralité à partir de la réalité socio-économique des années

80-90 plutôt que de celle des années 70.

4. Finalement une participante propose que les actes du colloque soient diffusés dans le grand public afin de démystifier les investissements gouvernementaux en matière de développement régional.

## EN GUISE DE CONCLUSION

### LA "FORCE" DES PETITES COMMUNAUTÉS SUGGESTIONS INTERGENERATIONNELLES

Henri DESROCHES<sup>1</sup>

Centre de recherches coopératives (Paris)

Chers amis de "là-bas là-bas et de l'UQAC<sup>2</sup> à Chicoutimi et de l'UQAR<sup>3</sup> à Rimouski et de l'IDNS<sup>4</sup> à la Pocatière, c'était pour moi une fêlicité que de recevoir votre programme, y apercevoir mon insertion et de recevoir votre invitation. Mais, pour un temps du moins, santé oblige puisque, fragilisée, elle fragilise. Et c'est pour moi une pénitence que d'être absent de vos assises. Pénitence d'autant plus sévère que, depuis si longtemps, l'automne aura été cette saison pendant laquelle - UCI<sup>5</sup> ou pas UCI - une quasi coutume me conviait à un rendez-vous d'amitiés et de studiosités dans la Belle Province, y compris échappées acadiennes ou franco-ontariennes... Chicoutimi et Rimouski et La Pocatière bien sûr, mais aussi Québec, Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Moncton, Caraquet: autant de scènes, autant de scénarios dont ma mémoire est affectivement affectée et qui, pour elle, demeurent campés dans le décor de vos liturgies forestières lorsque, mutantes à l'approche des frimas, elles se mettent à processionner selon leur cérémonieux métissage entre les pérennités de leurs verdoyances et les éphémères somptuosités de leurs pourpres... Mémoires de paysages. Et mémoires de visages car, au surplus, ces allers France-Québec

auront eu pour contrepartie des venues Québec-France- en particulier dans notre collégialité parisienne et, tempé passati, sa maison-mère- pour y co-produire les prestations doctorales complémentaires des Actes égrenés par ces synergies en UCI d'Automne. Allers ou/et venues, laissons aux documentalistes le soin d'en établir les nomenclatures et aux chroniqueurs celui d'enluminer ces navettes, en contribution à une histoire francophonique du temps présent.

Cette année 1988, c'est vrai, était un anniversaire, celui d'une première UCI d'Automne et de ses quatre étapes, dont l'une à Chicoutimi et l'autre à Rimouski, non sans concomitances, antécédences et subséquences.

Concomitances, ce même automne de cette même année: l'escalade de Sherbrooke et celle d'HEC-Montréal.

Antécédences, entre autres: une plus ancienne à Sherbrooke, à cheval sur économie coopérative et sciences humaines des religions; une plus récente à Rimouski, comme en témoigne, daté de 1976, un mémorable fascicule sur l'Opération CRAEQ (Coopérative de recherche-action de l'Est du Québec): coup d'envoi, mijoté avec l'attentif et diligent Benoît LEVESQUE, cultivé avec un co-partenariat tellement prometteur, exporté en 1977 dans une aventure conjointe - O Hugues DIONNE - à la Baie des Chaleurs, et finalement, en effet, accédant, en 1978, à ce que le jargon devra nommer son AUFHEBUNG (au double sens de son "achèvement").

Subséquences dans plusieurs autres atterrissages, dont

à Chicoutimi, puisque, sur les mêmes rayons d'archives, je retrouve, daté d'octobre 1981, les Actes d'un colloque "Recherche-Action" .. et que mes souvenirs - fussent-ils partiellement amnésiés - me laissent la trace d'une équipe et d'une équipée et avec Louis-Thomas TREMBLAY pour son mémoire et avec Gilles COMTOIS pour sa thèse et avec Paul PREVOST pour quelques séquelles. Faut-il enfin saluer cette subséquence rimouskienne qu'est devenu l'IDNS à la Pocatière, hôte récidiviste de plusieurs actions UCI comme de leurs prolongations ou de leurs "jumelages"... en Haïti. Ajout: dans les labos audiovisuels de l'UQAC comme de l'UQAR et en cherchant un peu, ne trouve-t-on pas dans quelque recoin telles ou telles vidéo-cassettes à considérer sinon comme afférentes à du moins comme interférentes avec cet automne réac-couché en 1988.

Son programme m'y assigne une conférence sur "la force des petites communautés, une comparaison internationale", escomptant sans doute y capter un corpus de cautions compensatoires du doute méthodique qui perce dans l'argumentaire: "Le défi du développement régional passe-t-il par le maintien des petites communautés villageoises"? Va pour ce titre-ici autrement sous-titré-, mes "suggestions intergénérationnelles" ayant sur "comparaison internationale" l'inconvénient objectif d'être moins essentielles mais l'avantage subjectif d'être plus existentielles, et de surcroît plus allusives et plus succinctes. En tout état de cause, sans pouvoir m'acquitter ni oralement ni scripturalement du magistère, souhaité, voici du moins que je partage - et comment et pourquoi - votre tiraillement entre l'écriture d'une

attestation et sa lecture dubitative.

A la rescousse de l'attestation - et sans pour autant vouloir s'enfermer dans le small is beautiful - j'aurais aimé:

1. Surcommenter mon commentaire des Actes de Saint-Malo -UCI de Printemps, celle-là -: Acteurs et actions du développement local. Mai, 1986, 159p.pp. 73-81: "Jeux et enjeux d'un développement local". J'espère que, à l'instigation de Bruno JEAN et suite à nos entretiens de Villejuif, un responsable de ce Saint-Malo, lui-même présent à Rennes et sévissant en Bretagne, sera venu rejoindre votre rencontre et s'adjoindre à votre maturation.

2. Revisiter le dossier AVD: Associations villageoises de développement et le dessein conjoint des AMD: Arts et métiers du développement, double entrée dans notre UCI d'Hiver 1986-1987, respectivement au Cap Vert (AMD) et Dakar (AVD). Cfr. ASSCOD<sup>6</sup> 80 et 81. Corrolairement, alléguer un pensum estival (1988) sur l'Administration coopérative et ses problèmes de transfert en Afrique francophone, pensum en forme d'anthologie, collectée, présentée et circonstanciée pendant cette frange juillet-août qui n'aura pas été mordillée par transit à l'hosto.

3. Récupérer et relever une double série d'investigations sur les villages et leurs corrélats aux développements: l'un en coopérative avec le laboratoire de Sociologie rurale (Placide RAMBAUD), l'autre avec le CIRCUM (D. DARIN-DRAPKIN) et plusieurs colloques franco-israéliens... Ce fut doublement engrangé dans

une série d'ASSCOD et de volumes tirés à part. Quelle tréfilerie! Pour balises, cf. ASSCOD 26, 1969: Contribution à une sociologie villageoise; no 27 passim sur villages à Madagascar, en Inde, en URSS; no 29 P. RAMBAUD, "Le village français. Bibliographie méthodique" (pp. 155-192); no 32, B.KERBLAY, "La sociologie du village soviétique" (pp. 112-174); no 34, 1973, Sociétés villageoises, auto-développement et coopération (no spécial, 295 p.), etc.

4. Sur le versant israélien, compénétrer dans notre opus: Opération mochav, co-produit et co-présenté (H.D. + ZVI GAT) comme prototype d'un acheminement: "d'un développement des villages à une villagisation du développement". Sans doute, le chantier où, sur ce transit, j'aurai, in vivo et grâce à mon partenaire, appris les montages les plus inoubliables et les mieux affûtés. (Ed. Cujas, 1973, 430 p.) Sur ce même versant, deux autres composantes villageoises, la composante kibboutzique, la composante chitoufique, la première scrutée directement (Au pays du kibboutz) (1960), la seconde atteinte davantage par procuration. Et le tryptique offrait un laboratoire intensif et copieux de modèles contrastés, modèles précisément de "petites communautés" comme moteurs de développement local... Là-dessus, également une UCI relativement récente (à Haïfa) et, par -delà, une encyclopédie de recherches topiques.

5. Via ressacs de phénomènes kibboutziques, pourquoi ne pas remonter aux villagisations communautaires nord-américaines, ce creuset-vertueux et virtuose - d'une économie sociale, à coup de dissidences religieuses exportées pour être expérimentées (comme

l'avait suggéré Georges GURVITCH dans son antique thèse sur le Droit social). Quelle série de "nouveaux cieux en nouvelles terres" (Heavens on Earth), et inversement! La "Little cooperative commonwealth" du mennonisant Peter PLOCKHOY, patriarche de la coopération et ancêtre de l'oecuménisme. Le réseau Shaker sur lequel j'ai peiné deux ans à commettre une brique avant de m'apercevoir que mon empathie avait pris rang derrière celles de Robert OWEN, Friedrich ENGELS et Léon TOLSTOÏ... Le réseau houthérien, lequel finit par avoir trouvé l'un de ses refuges dans vos provinces de l'Ouest canadien. Le revival des Phalanxes aux Etats-Unis et, s'en détachant, l'éclaboussante Oneida. Les rappites, zoarites et tutti quanti, dont - big business - on réédite les annales à qui mieux mieux.. Autant de gisements dans lesquels des diasporas de Left-Wingers, comme autant de "religions de contrebande", se déversent avant que des socialismes, dits utopiques, étant venus y puiser ou s'y ressourcer, ne réinjectent sur le continent la sève ou le virus de leurs petites communautés "harmoniennes", "phalastériennes", "icariennes", nébuleuses primitives des configurations coopératives ultérieures, y compris la prototypique intention rochdalienne et sa multifonctionnalité villageoise (aujourd'hui paradoxalement récurrente dans ces "coopératives à buts multiples" (CBM) dont le BIT<sup>7</sup> vient de révéler l'amplitude, en particulier dans les villagisations de l'Asie du Sud-Est).

6. Dans mes souvenirs essentiels et existentiels - datant bientôt d'un quasi demi-siècle- retrouver l'Illiade et l'Odysée des "communautés de travail" où, dans ce temps de ma jeunesse qui n'était pas si

folle - et comme disait ENGELS devant les ouvriers de la Ligue des Justes -, "j'ai rencontré des hommes (...) moi qui n'étais pas encore un homme"... Après la vague impétueuse de ces communautés puis leur obsolescence advenue, viser leurs récurrences dans des postérités collatérales inopinées, telle une promesse qui n'était pas promise et qui cependant s'avère paradoxalement tenue! Greffé sur des communautés parmi les plus antiques, celles des Frères Moraves, SCHLEIERMACHER avait soupiré: "Ce qui, du point de vue historique, était le plus digne d'intérêt est souvent resté réparti entre un petit nombre et caché aux regards du commun"... Et ailleurs: "Si vous remontez à la source, vous trouverez que toutes les scories mortes ont été jadis les jets ardents du feu intérieur". J'en témoigne pour "mes" communautés de travail. "Mes" ! Je veux dire celles auxquelles j'ai eu l'honneur d'appartenir et même comme "Compagnon d'honneur". C'était, à leur manière, des "Opérations Dignité". Elles étaient des "petites communautés". Mais quels moteurs de développement local! Fassent les destins que nous soient contés "les jets ardents de leur feu intérieur"!

7. S'agissant enfin d'auteurs et d'oeuvres comparés: pour le moins se retremper dans quelques textes. L'entraide de Pierre KROPOTKINE et - passim - sa théorie sociologique des "infiniment petits". L'interview de R. WEITZ, à Réhovot, en conclusion de notre opus sur le mochav et en connotation de son manifeste, From peasant to farmer, manifeste accompagnateur d'une littérature prospective sur l'Agrindus. Le vieux bouquin de GASSER sur L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe. Vers la même époque -

c'était au sortir de la deuxième guerre mondiale - le pétaradant, rutilant, étincelant Métier d'agriculteur de ARTAUD, dans une série Economie et Humanisme. La tradition russe des S.R. sur la possession communale du sol, tradition écrasée par le bulldozer stalinien, écrabouillant du même coup une décennie de "communes soviétiques" (1920-29), et voici que toute cette tradition rejaillit, in petto, dans les postulations coopératives d'une "perestroïka", donnant paradoxalement raison à une spéléologie têtue et solitaire, celle de G. BELLONCLE. Les utopies villageoises et sans doute la plus brillante et la plus pénétrante, celle de CHAYANOV dans son Voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne, réinfiltrée dans l'autre utopie de MENDRAS, au pays de "l'utopie rustique". Et s'il convient d'être futurible, pourquoi pas ressaisir, amplifier, corroborer, irradier, densifier l'horizon de LAIDLAW au congrès ACI de Moscou, 1980, quatrième horizon, à savoir "des villages dans les villes", surtout si en contrepartie d'un tel horizon se dresse celui des tissus urbains dans des intervillages et si cette corroboration ou ce tissage - chaîne des premiers, trame des seconds - tissent une étoffe intergénérationnelle de développement, d'environnement, de dépassement. Oh! "villages de qualité", cette passion communautaire impénitente d'un Lucien PFEIFFER. Oh! villagisations de survivances et de jeunesses dans les Amicales économiques de Ronck. Oh! créativités paysannes, ambitieuses de "développer sans détériorer" dans les (maintenant) 2000 NAAM du Yatenga et leur réseau SIX S. Oh! villages du Cap haïtien, claudicants mais béquillés sur leurs "petites écoles" et leurs "petites églises". Oh! l'orfèvrerie sociale du village indien

mexicain à San Miguel Tzinacapan. Oh! villages ou crypto-villages du Pernambouc, récupérés sur friches vacantes de latifundia, occupés à coups de vigilances et de défrichements, et alphabétisés le soir, à la lampe tempête, par des étudiants venus de Récife. Oh! ces ethno-histoires surgissantes: associations d'ethnies périphériques, revillagisées dans les capitales africaines ou même dans les bassins d'emplois des immigrations septentrionales. Oh! échantillons et kyrielles de jeunes entreprises, entreprises de jeunes, noyaux de communautés, juridiquement cabriolantes mais décisivement entrepreneuriales, oasis de technologies audacieuses et d'affinités électives dans les déserts urbains ou suburbains d'indifférences ou/et de désaffectations. A moins que, inversement, ce ne soient, furent ou seront - from peasant to farmer - les paysannats, qui, s'étant pris en main, auront édifié - en amont ou en aval - des entreprises agro-industrielles, telle une armure de leurs communautés villageoises - pays et paysages - sauvegardées et vertébrées, sautant des mémoires de leurs traditions dans l'imagination de leurs interfuturs. Faits et textes, textes et faits, des lignes de destin se pointillent.

Limitons-nous à ce septénaire. Même s'il se limite à des suggestions, il y a là tant de théorie et tant de pratique, tant d'expériences sociales et tant d'idéations collectives, tant de modélisation micro-économique et tant de profilage historico-mondial, un tel capital d'espérances et un tel contingent de déconvenues, tellement et tellement d'histoires, à commencer ou à finir par celles que nos doctorants nous ont réappries: celle du BAEQ, celles des Opérations

dignité, celle du curé Labelle et d'autres "colonisations paroissiales"; celle des pêcheries et des foresteries; celles des coopératives ou pré-coopératives, toutes genèses, tous azimuts et toutes destinées fastes ou néfastes; celles des animations sociales et communautaires... Oh! combien de marins, combien de capitaines! Quels dons! Et, en contredons, je tiens à disposition, à longueur de veillées ou de prolongations nocturnes, l'histoire de "mes", de "nos" communautés de travail, incorporée dans la tragédie d'une guerre, d'une résistance, d'une libération; des histoires de mochav, de kibboutz, de chitoufi, cette palette de modèle communautaires et villageois différenciés et affinés; des histoires d'ejidos et d'asentamientos; de SAIS au Pérou; de San Miguel, déjà cité, fourmi dans le fourmillement mexicain de PRAXIS; celle des floraisons et fructifications dans ce que PRADEVANT vient de nommer et de décrire comme "l'Afrique du courage"; celle d'un village S.O.S. au Maroc; celle du PIP à Podor sur le fleuve Sénégal; de Ronck et du Yatenga, déjà épinglées; celles ressorties à Saint-Malo; toutes celles que l'ordinateur pourrait sortir de notre banque de données; ou celles qui n'y sont pas encore entrées, tels ces Villages voices in rural development and energy planning (juillet 1987, 484 p.) qu'un institut universitaire du Bangladesh and Bhûtân"... ou la pile "auto-évaluatrice" de Paul WILLOT sur la seule paroisse de Bandiagara en pays dogon... ou la cascade semi-communautaire et semi-villageoise des livraisons capverdiennes, marocaines ou maliennes, maintenant amorcées.

Il y a donc de quoi orchestrer une attestation, plaider un dossier, équiper un horizon, sustenter une

espérance, ajuster une stratégie, étayer une plausibilité, exorciser une obsolescence, adoucir une alternative... c'est-à-dire, l'un dans l'autre, annoncer un avenir, non pas parce qu'il arrivera, mais pour qu'il arrive et que n'arrive pas son contraire. Croyez-en un vétéran de la messialogie, les annonces prophétiques de ce genre ont toujours, fût-ce subrepticement, véhiculé un tel artifice.

Du même coup - c'est-à-dire en conséquence et cependant-, écharde d'une interpellation dans la chair de cette annonce; le premier paragraphe de votre argumentaire demande pour autant à être ressaisi, soupesé, mesuré, réfléchi, lu et relu dans les lignes et entre les lignes:

Alors qu'il est question de développement local, endogène et ascendant, on assiste à la déstabilisation de diverses communautés villageoises soumises à des épuisements démographiques et à la destruction de ses tissus sociaux. Le défi du développement régional passe-t-il par le maintien de petites communautés villageoises? (sic)

Parmi nos collègues, Guy Belloncle est l'un de ceux qui ont le plus dit et écrit, fait et agi pour une réponse affirmative, c'est-à-dire pour cette maintenance, fût-elle nuancée. En exergue à son Livret de soutenance, il avait gravé une sentence d'anthropologie politique: "Les communautés villageoises sont les unités de recherche les plus pertinentes car elles constituent le champs d'affrontement de la tradition et de la modernité" (G. BALANDIER). Et qu'il s'agis-

se de la question éducative, de la question agraire, de la question coopérative, cumulées avec les questions ethno-historiques, ethno-culturelles, ethno-linguistique - sous le signe bastidien d'une anthropologie praticienne-, G.B. aura parcouru et reparcouru "le chemin des villages" pour y habiliter et y capaciter une villagisation du développement dûment fiabilisée, dûment équipée, dûment polarisée. Et cependant, dans la finale de ce même Livret, il nous dissimule si peu qu'une telle partie n'est pas une partie à tous les coups gagnante, qu'il se rallie à Thomas More et à sa nostalgie dubitative: "Je le souhaite plus que je ne l'espère". Sinon sceptique du moins stoïque, il commente un minimum plausible pour le destin de ces communautés villageoises; plausibilité que voici: s'il n'est pas exclu que ce destin leur soit néfaste, que du moins ne soit pas exclue, non plus, l'hypothèse selon laquelle un tel destin néfaste "n'est pas inéluctable". Spes contra spem: leçon de modestie. La partie n'est sûrement pas gagnée. Mais elle n'est peut-être pas perdue. Elle demeure une gageure, un pari, une course contre la montre.

C'est ce que l'on constate dans un engrenage de dénégations: de l'agricole au rural et du rural au villageois.

1. L'agricole n'est sans doute pas ou plus l'avenir du rural, objectait L. MALASSIS après une conférence à l'Université Laval. En témoignent les éclatements entre agricultures vivrières et agricultures de rente, agricultures atrophiées dans des périphéries extensives versus agricultures hypertrophiées dans des bassins de productivités surabondantes; autosubsis-

tances végétaives versus secousses sismiques sur le marché mondial. Maximisation des diversités technologiques versus amenuisement des volumes démographiques, alias décroissance du % de la population agricole dans la population active. Même si et surtout si, selon le voeu de R. WEITZ, on passe "from peasant o farmer", même si et surtout si, selon l'allégresse d'Artaud, on accède à la sportivité du "métier d'agriculteur", Candide ne connaîtra plus le meilleur des mondes à "cultiver son petit jardin", et fi de Giono, le bonheur de l'homme ne se lovera plus dans les petites vallées. Comme l'a titré et démontré Danielle HERVIEU: "Au fond de la forêt, l'Etat" ... Et d'une.

2. Le rural lui-même fût-il intégré (D.R.I.)<sup>8</sup> ne suffit probablement plus lui-même à l'avenir du villageois. Impitoyable, l'exode, précisément rural, évide et évacue des espaces villageois pour aller saturer, surcharger, souvent clochardiser des espaces urbains, néo-urbains, suburbains, conurbains. Ces dernières années, une avalanche d'expertises ou de supputations pronostique ce renversement de majorité dans la composition des populations. Non seulement le pourcentage de la population agricole dans la population active (cf. supr.) mais aussi le pourcentage de la population rurale dans la population totale, et cela, y compris dans les pays où ces populations "rurales" atteignaient récemment ou atteignent encore des sommets statistiques. Les capitaux - ceux de l'avoir mais aussi ceux du pouvoir et du savoir - s'accumulent dans les capitales, centres de gravitations citadines de plus en plus polarisantes, satellisantes ou même aliénantes pour les périphéries

rurales et rustiques. Et le pire, c'est que la soci-alisation du capital peut se conjuguer et se conjugue avec une capitalisation de la société et par détentions de pouvoirs et par rétentions de savoirs, réitérant finalement des monopolisations d'avoirs. De l'urbain de mieux en mieux pourvu au centre. Du rural de plus en plus dépourvu dans des périphéries. Et sur le tout un règne de nomenklaturas.

3. Le villageois lui-même ne suffit pas davantage pour l'avenir des communautés ou du communautaire ainsi agressés dans leurs avoirs, dans leurs savoirs, dans leurs pouvoirs. Il y a le mot terrible, proféré déjà au Moyen Age et réitéré par HEGEL: "L'air des villes rend libre", ou même, "C'est l'air des villes qui rend libre". Axiome mystificateur peut-être, mais qu'importe! Car mythe séduisant et séduction tenace sans qu'on aperçoive encore les seuils à partir desquels la tendance s'inverserait. Dans certains villages africains, avoir quitté le village pour exoder tient lieu de rite d'initiation et quiconque ne l'a pas traversé aura un handicap pour son adoption (et son endogamie) dans la communauté. Dans maintes stratégies éducatives le dépassement est également une condition initiatrice à une réintégration ou une promotion culturelles (ou compagnonniques). L.A. SENGHOR postulait le métissage comme soubassement de toute civilisation. Pour le coup, une - toute - villagisation du développement en est mise au défi d'avoir à générer quelque chose comme son ou comme ses contraires: un développement des villages tel qu'il induirait des méta-villages; complétement et paradoxalement - paradoxe brandi par Laidlaw -, un développement de nouveaux villages

dans des méta-villes; à la limite, une corroboration entre ces méta-villes et ces méta-villages tels des cintrages de développements bouclés dans les clefs de voûte d'environnements inédits.

Utopie? Pourquoi pas? Ou alors utopie plaidable et, qui plus est, plaidée par ce qu'un socialisme dit "scientifique" a bien voulu puiser dans les gisements de socialisme prétendus "utopiques": "La suppression de la scission entre ville et campagne n'est donc pas une utopie en ce qu'elle a pour condition la répartition la plus égale possible de la grande industrie sur toute l'étendue du territoire", dicit F. ENGELS dans son Anti-Dühring. Il y va même jusqu'à réitérer un souhait, paraît-il favori de Bismarck: "la mort des grandes villes" (sic). N'allons certes pas jusqu'à ce paroxysme où l'utopie s'avère meutrière voire tératologique, et la preuve aura - hélas! - été administrée (cf. Pin YATHAY. L'utopie meutrière. Un rescapé du génocide cambodgien témoigne) et l'épreuve en est redoutée par d'autres textes qui ont été écrits, ou le seront, sur d'autres "villagisations", au mieux asilaires, au pire pénitentiaires. Mais nonobstant ces aberrations encore enveloppées dans des avenir imprévus, l'allégation d'Engels ne faisait guère que rabâcher d'autres prémisses déjà consignées dans l'idéologie allemande ou autres marxismes de jeunesse. FOURIER, entre autres, était passé par là. Et quelques autres, dont KROPOTKINE, repasseraient sur ces premiers traits en argumentant, en style libertaire, sur la triangulation "champs, usines et ateliers". Mais il aura fallu que les calculs économétriques soient bousculés par des pressions écologiques et que les droits de l'homme fassent alliance avec les

sciences de l'humain pour que cette utopie - plus ou moins chimère- devienne une utopie-programme, que le programme se démarque de ses aberrations et qu'une maturité, selon les cas, pose, oppose, propose, impose ses conditions.

Car il y a des conditions. Elles sont même variées et multiples. Du moins peut-on en alléguer quelques-unes comme tenants et aboutissants de communautés à la fois villageoises et dévillagisées, c'est-à-dire ayant escaladé les enfermements d'une villagisation "close" pour accéder aux libérations d'une villagisation "ouverte" et, pour autant, devenues ou devenant moteurs d'un développement local, ce "local" étant généralement à l'échelle d'un "pays ou d'un "terroir" micro-régional, conditionné ou conditionnable comme suit:

- Progression doublement intégrée: horizontalement (par buts ou fonctions multiples); verticalement (par contrôle élargi aux intrants et extrants)
- Optimisation dans les communications et intercommunications: du micro transport aux télé-messages
- Technologies appropriées (et avancées) à des structures appropriées (et ajustées): et inversement
- Innovations entrepreneuriales génératrices d'emplois pérennes ou saisonniers: polyvalents ou ponctuels
- Equipements culturels et sociaux; et si sociaux: socio-éducatifs, socio-sanitaires, socio-festifs
- Aménagements pour parades aux climatologies agressives; pour bloquages ou domestications des adversités naturelles
- Equilibrages pondérés entre le concours des solida-

rités et le recours à des subsidiarités

- Organisations ou réorganisations des sexes et des classes d'âge dans la répartition des savoirs, le partage des pouvoirs

- Sécurité et sérénité dans les travaux et jours d'une vie quotidienne (vers des "villages de qualité")

- Assistance et péréquation des énergies nécessaires et suffisantes aux productions et aux consommations

- Respect et captation, captation et respect des environnements et de leurs ressources préférentiellement renouvelables

- Alternances de travaux combinés: agricole et industriel, manuel et cérébral, sédentaire et nomadisant

- Culture permanente des créativités patrimoniales, conscientisantes, anticipatrices

- Animations endogènes, évaluations récurrentes, gestions partagées, prévoyances et improvisations conjuguées

- Articulations entre l'affectivité d'une convivialité sociale et la sportivité d'une performance économique...

Mais pour remplir ces conditions, il faut du temps, un temps qui court pour être faste, tandis que, à contretemps, un temps galope, le temps de conditions néfastes. D'une part, le temps de concevoir, de décider, d'inventer, de capaciter, de s'équiper, de s'unir, de planter, de bâtir, de creuser, d'ériger, de réussir et de rater, de s'élancer et de se relancer, d'accélérer les mécanismes, de maturer les organismes, le temps d'une "genèse" et d'une "génération". D'autre part et par contre, les dévalements et, comme on dit, les entropies sur les lignes de

plus grande pente: communautés trop petites pour une économie d'échelle; trop anémiées pour n'être pas languides; trop vulnérables pour n'être pas la proie des mortalités infantiles; trop fossilisées pour n'être pas atteintes de maladies séniles; trop courtes de souffle ou sans second souffle; trop à vif ou trop encarcannées; trop rongées par l'intrigue ou trop soufflées par les jactances; trop végétatives pour n'être pas poussives ou boursoufflées; des jeunes s'exodent, des femmes sont marginalisées ou aliénées, des adultes s'emberlofocotent et de grands âges s'assoupissent tandis que se déplacent à grande allure et à grande envergure centres d'intérêt, centres de gravité, centres d'aventure, centres d'avenir prometteur, la promesse fût-elle tumultueuse, fallacieuse ou même pernicieuse. De part et d'autre: course contre la montre.

Quel atout pour la gagner ou pour ne pas la perdre en portant les couleurs de villagisations dûment condamnées et reconsidérées ? ? ? Dans son perforant traité L'aide par projet (1986), Bernard LECOMTE avance: "Il est rare de rencontrer une institution efficace qui ne s'identifie pas, au moins dans ses débuts, à une personne entreprenante innovatrice". C'est là la moitié de l'atout, sa moitié personnaliste qui soit imaginative et, comme dit l'autre, imaginactive. L'autre moitié, communautaire, sera rémémorante et patrimoniale selon la nostalgie de BEGUIN: "Chacun porte un village dans son coeur, un village plus ou moins mythique, d'enfance et de nostalgie... vers lequel il revient un jour ou l'autre comme vers une patrie après l'exil (...)" L'atout - imaginactif + patrimonial, alias personnaliste + communautaire -

est celui d'un semis de créativités, celles qui, précisément, gagnent ou regagnent des parties alors qu'on les croirait, qu'on les croyait perdues: y compris les parties de contre-culture clairsemée dans le foisonnement des acculturations captieuses.

#### NOTES:

1. Monsieur Desroches n'a pu livrer verbalement sa communication étant retenu à Paris pour des raisons de santé. Ses réflexions peuvent avantageusement permettre la poursuite à la fois d'interrogations et d'actions nécessaires.
2. UQAC: Université du Québec à Chicoutimi
3. UQAR: Université du Québec à Rimouski
4. IDNS: Institut de développement Nord-Sud
5. UCI: Université coopérative internationale
6. ASSCOD: Archives des sciences sociales de la coopération et du développement
7. BIT: Bureau international du Travail
8. DRI: Développement rural intégré



## ANNEXE 1

### L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES SECTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS DANS L'ÉCONOMIE DU BAS-ST-LAURENT 1970-1985

Jean LARRIVÉE  
Agent de recherche au GRIDEQ

Lors du colloque sur les villages ruraux menacés, les conférenciers et les participants ont mis en évidence la question cruciale de la disponibilité des emplois pour assurer la survie des communautés rurales. Selon Robert Laplante, une meilleure exploitation et une saine gestion de la forêt québécoise créeraient des emplois pour les jeunes permettant ainsi la pérennité des villages ruraux. L'impact de l'implantation des centres de santé et de services sociaux en terme de création d'emplois rémunérateurs a été souligné par Charles Côté, alors que Guy Massicotte faisait ressortir l'importance des emplois industriels dans la vallée de la Matapédia.

Pour mieux saisir la structure économique de la région du Bas-Saint-Laurent<sup>1</sup>, il nous est apparu pertinent, à titre de complément d'information, d'annexer aux actes de ce colloque quelques statistiques sur les emplois publics et parapublics.

Cette analyse nous révèle l'importance des emplois provincial, fédéral et municipal dans l'économie bas-laurentienne. Le rôle stratégique de l'Etat comme agent économique devra être pris en compte dans les solutions possibles devant assurer le "pari du

développement".

## 1. L'ÉTAT QUÉBÉCOIS ACCENTUE SES ASSISES

La Révolution tranquille marque un tournant décisif du rôle de l'État dans l'économie québécoise. Dans l'enseignement et dans le secteur de la santé, la sécularisation s'intensifie et apparaissent de nouvelles institutions.

Le 10 septembre 1964, le gouvernement Lesage lance l'Opération 55 pour accélérer la régionalisation scolaire prévue au livre blanc<sup>2</sup>. Dans le Bas-Saint-Laurent, de nouvelles commissions scolaires sont sanctionnées (voir le tableau 1).

De plus en plus, l'État s'implique au niveau économique par la création de nouveaux ministères, qu'il suffise de mentionner ceux des Affaires culturelles, de la Justice, des Institutions financières et de l'Immigration. Suite au BAEQ, l'intervention étatique s'accroît pour la mise en application du plan de développement: on crée l'Office de développement de l'Est-du-Québec (ODEQ) appuyé par des organismes parapublics tels le CRD. Les effectifs des ministères en région s'accroissent. N'oublions pas aussi l'apparition de sociétés d'état très importantes: Hydro-Québec, la Caisse de dépôt, la Société générale de financement, Rexfor. A cela s'ajoutent d'autres institutions publiques comme la Régie des Rentes du Québec, Radio-Québec, plus récemment la Régie d'assurance-maladie et la Régie de l'assurance automobile<sup>3</sup>. Bref, l'État touche tous les secteurs de l'économie.

Quantifier l'importance des emplois publics et parapublics devient une tâche ardue à cause de la rareté des chiffres. Pour l'année 1970-71, un rapport<sup>4</sup> nous permet de comptabiliser les effectifs du gouvernement québécois dans les différentes MRC du Bas-Saint-Laurent. Comparons-les avec ceux de 1984 (voir le tableau 2).

Dans le Bas-Saint-Laurent, les effectifs publics ont plus que triplé durant cette période passant de 714 employés à 2 424. Ils se sont accrus considérablement dans deux MRC: il y a dix fois plus de fonctionnaires dans la Mitis et sept fois plus dans Rivière-du-Loup. La municipalité régionale de comté Rimouski-Neigette compte presque la moitié des employés des ministères du gouvernement québécois en 1970. Quatorze ans plus tard, cette proportion baissera au tiers.

Dans Matane, les emplois publics stagnent. D'autres MRC, telles Témiscouata, Des Basques et Matapédia enregistrent une baisse de leur part relative d'employés comparativement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Parallèlement à l'augmentation du nombre de fonctionnaires, on remarque l'importance considérable des effectifs parapublics. Qu'il suffise de rappeler l'implantation des cégeps, de l'Université du Québec à Rimouski, des commissions scolaires régionales, des CLSC, des CSS et du CRSSS. Le parapublic représente 11 475 emplois dans le Bas-Saint-Laurent (voir le tableau 3).

Dans la région, 32% des emplois (4 443) de l'État québécois sont reliés aux hôpitaux. Quatre emplois sur dix s'exercent dans le réseau scolaire; la proportion est presque identique au niveau du réseau des affaires sociales. Globalement, les emplois parapublics constituent plus de 80% de la main-d'oeuvre payée par le gouvernement du Québec. L'analyse de la répartition des effectifs publics et parapublics nous révèle que la MRC Rimouski-Neigette monopolise 36% des emplois, suivie de près par la MRC de Rivière-du-Loup avec presque 23%.

## 2. LES EMPLOIS DU FÉDÉRAL

L'État québécois n'est pas le seul employeur public; il y a aussi le gouvernement fédéral. L'évaluation du nombre d'employés fédéraux pose cependant de sérieuses difficultés. Statistique-Canada publie un relevé mensuel mais, malheureusement, à une échelle géographique peu propice. Suite à un appel téléphonique, un employé de Statistique-Canada à Ottawa nous a fourni les chiffres relatifs aux villes de Rimouski et de Rivière-du-Loup. En ce qui concerne Mont-Joli, Matane, Amqui et Causapscal, une enquête téléphonique a été nécessaire pour comptabiliser les emplois fédéraux (voir le tableau 4).

Au total, 1434 emplois relèvent du palier fédéral. Sans être absolument rigoureux, ce chiffre donne quand même un ordre de grandeur.

### **3. LES EMPLOIS MUNICIPAUX**

L'évaluation des emplois publics ne serait pas complète si on omettait le palier municipal. Globalement les emplois municipaux supplantent ceux du fédéral, puisque 2,051 personnes sont rémunérées par les municipalités. Cependant, plus des deux tiers des employés travaillent à temps partiel (voir le tableau 5).

### **4. L'IMPORTANCE DES EMPLOIS PUBLICS ET PARAPUBLICS**

Nous arrivons maintenant au coeur de notre analyse: que représentent les emplois publics et parapublics par rapport à la population active et au secteur tertiaire (voir le tableau 6)?

Presque le quart des emplois dans le Bas-Saint-Laurent relève des différents paliers gouvernementaux. Si on les compare aux emplois du tertiaire, les effectifs gouvernementaux correspondent à plus du tiers de ces travailleurs. Ces chiffres nous montrent l'extrême importance de l'emploi public et parapublic pour l'économie du Bas-Saint-Laurent. C'est environ 376 millions de dollars qui sont injectés dans la région simplement au niveau de la masse salariale (voir le tableau 7).

L'État québécois emploie 80% des effectifs gouvernementaux et il verse à peu près la même proportion en salaires. Au total, les salaires des trois paliers de gouvernement constituent 43% des revenus de l'emploi du Bas-Saint-Laurent soit environ 376 millions sur un ensemble de 876 millions. Ce pourcentage est sûrement trop élevé puisque les salaires

gouvernementaux couvrent l'année 1982 alors que le revenu de l'emploi est comptabilisé pour 1980. D'autre part, comme nous l'avons indiqué plus haut, les effectifs à temps partiel grossissent indûment la masse salariale du secteur public et parapublic. Il serait plus juste d'estimer que les salaires gouvernementaux oscillent aux environs de 35% par rapport au revenu total de l'emploi.

Outre la masse salariale, mentionnons, à titre indicatif, l'importance des dépenses d'immobilisations des gouvernements dans la région administrative 01 (St-Simon). Il n'a pas été possible de trouver les statistiques sur le Bas-Saint-Laurent. L'OPDQ estime qu'en 1981 les dépenses d'immobilisations atteignent 56% des dépenses totales (165 millions sur 295 millions)<sup>5</sup>. En 1972, les trois paliers de gouvernement assuraient 31% des dépenses en immobilisations de la région administrative 01<sup>6</sup>.

## CONCLUSION

Dans le Bas-Saint-Laurent, les gouvernements ont une importance économique capitale: ils garantissent environ le quart des emplois et approximativement le tiers des revenus de l'emploi. Si on ajoute à cela les dépenses d'immobilisations qui avoisinent la moitié des dépenses totales, on comprend que les gouvernements constituent un des piliers de l'économie régionale. Il est certain que, dans la conjoncture actuelle de privatisation, l'importance économique de l'État ne dépassera probablement pas les sommets atteints dans la décennie soixante-dix. La Révolution tranquille a concrétisé l'implication des gou-

vernements dans l'économie. La crise économique du début des années quatre-vingts et la privatisation de l'économie sont-ils le prélude d'une autre époque? Pour le moment du moins, les gouvernements demeurent un actif essentiel de l'économie régionale avec les emplois et les paiements de transfert qu'ils assument...

**TABLEAU 1**

**COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES SANCTIONNÉES EN 1964<sup>7</sup>**

---

Régionale du Grand-Portage	:	de Saint-Simon à Mont-Carmel
Régionale Bas-Saint-Laurent	:	de Saint-Fabien à Les Boules
Régionale Matapédia	:	de Saint-Damase à Routhierville
Régionale des Monts	:	de Baie-des-Sables à Rivière-Madeleine

---

TABLEAU 2:

**NOMBRE D'EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS (LES MINISTÈRES  
SEULEMENT). 1970-1984 PAR MRC<sup>8</sup>**

MRC	Employés (1970)	% (1970)	Employés (1984)	% (1984)
Rivière-du-Loup	78	10.9	585	24.1
Témiscouata	63	8.8	151	6.2
Des Basques	23	3.2	41	1.7
Rimouski-Neigette	347	48.6	860	35.5
La Mitis	50	7.0	519	21.4
La Matapédia	58	8.1	157	6.5
Matane	95	13.3	111	4.6
Bas-Saint-Laurent	714	100,0	2 424	100,0

TABLEAU 3:

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PUBLICS ET PARAPUBLICS PAR MRC  
(1984)<sup>9</sup>

MRC	PUBLICS	SURETÉ	SOCIÉTÉS	RÉSEAU	AFFAIRES	TOTAL
		QUÉBEC	D'ÉTAT	SCOLAIRE	SOCIALES	
Témiscouata	151	28	5	255	397	836
R.-du-Loup	585	41	88	1 336	1 083	3 133
Basques	41	32	3	132	208	416
R.-Neigette	860	128	437	2 269	1 364	5 058
Mitis	519	--	3	149	1 035	1 706
Matane	157	19	103	858	586	1 723
Matapédia	111	20	10	475	411	1 027
Bas-St-	2 424	268	649	5 474	5 084	13 899
Laurent						
%	17.4	1.9	4.7	39.4	36.6	100.0

TABLEAU 4:

EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL 1985 10

VILLES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Rimouski	370
Rivière-du-Loup	405
Mont-Joli	96
Matane	409
Amqui	7
Causapscal	29
Ailleurs	118
TOTAL	1 434

**TABLEAU 5:**

**NOMBRE D'EMPLOYÉS MUNICIPAUX PAR MRC (1983) (INCLUANT LE  
PERSONNEL DES MRC)<sup>11</sup>**

MRC	Temps plein	Temps partiel	TOTAL	%
Témiscouata	65	346	411	20.0
Rivière-du-Loup	128	268	396	19.3
Basques	26	130	156	7.6
Rimouski	226	246	472	23.0
Mitis	60	136	196	9.6
Matane	95	153	248	12.1
Matapédia	38	134	172	8.4
Bas-St-Laurent	638	1 413	2 051	100.0
%	31.1	68.9	100.0	

**TABLEAU 6:**

**LES EMPLOIS PUBLICS ET PARAPUBLICS PAR RAPPORT A LA POPULATION**  
**ACTIVE ET AU SECTEUR TERTIAIRE.**  
**BAS-SAINTE-LAURENT**

<u>EMPLOIS PUBLICS ET PARAPUBLICS (QUÉBEC)</u>	13 899
<u>EMPLOIS PUBLICS ET PARAPUBLICS (FÉDÉRAL)</u>	1 434
<u>EMPLOIS MUNICIPAUX</u>	<u>2 051</u>
<u>TOTAL PUBLICS ET PARAPUBLICS</u>	17 384
POPULATION ACTIVE (1981) (12)	77 375
EMPLOIS PUBLICS/POPULATION ACTIVE	22.5%
EMPLOYÉS TERTIAIRE (1981) (12)	50 595
EMPLOIS PUBLICS/TERTIAIRE	34,4%

TABLEAU 7:

MASSE SALARIALE VERSÉE PAR LES TROIS PALIERS  
GOUVERNEMENTAUX (1982)<sup>13</sup>

	NOMBRE	SALAIRE MOYEN	MASSE SALARIALE
Employés de l'État québécois	13 899	22 026 \$	306 055 980 \$
Employés du fédéral	1 434	23 982 \$	32 982 000 \$
Employés municipaux	2 051	17 934 \$	36 783 000 \$
TOTAL	17 384	21 618 \$	375 820 980 \$

## NOTES

- (1) Bas-St-Laurent: Les MRC de Rivière-du-Loup, Témiscouata, des Basques, Rimouski-Neigette, la Mitis, Matane et Matapédia.
- (2) Ministère de l'Éducation, Premier rapport du ministère de l'Éducation, Québec, avril 1965, pages 35-36.
- (3) Alfred COSSETTE, La tertiarisation de l'économie québécoise, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1982, p.56
- (4) Marcel THIVIERGE, Les directions régionales de communications. La direction régionale - pilote de l'Est-du-Québec, 25 octobre 1971, Annexe A. pages 1-12.
- (5) OPDQ, Bilan socio-économique, Est-du-Québec, 1985, page 5.
- (6) OPDQ, Profil de l'Est du Québec, collection les schémas régionaux, août 1986, page 47.
- (7) BAEQ, Le processus de régionalisation scolaire dans l'Est-du- Québec. Annexe technique no 2 au plan de développement. Décembre 1965, pages 146-204.
- (8) Chiffres compilés à partir du document de l'OPDQ-Est, Découpage régional. Est du Québec.
- (9) Compilation effectuée à partir de OPDQ-Est, op.cit.

- (10) Les ministères et organismes fédéraux ont été identifiés à partir de l'annuaire régional de Québec-Téléphone, décembre 1986 et celui de Bell Canada pour la région de Rivière-du-Loup, 1984.
- Chiffres fournis par un employé de Statistique-Canada à Ottawa (relevé de mars 1985).
  - Enquête téléphonique de Jean Larrivée, décembre 1985.
  - Ailleurs: estimation du nombre d'employés de Postes-Canada dans les municipalités du territoire sur la base d'un emploi par village.
- (11) Chiffres compilés à partir du document de l'OPDQ-Est, Implication des gouvernements. Région 01, décembre 1983, pages 33 à 38.
- (12) Recensement du Canada, 1981.
- (13) Calculs effectués à partir des salaires moyens définis par l'OPDQ, Implication des gouvernements. Région 01, décembre 1983, pages 33 à 38. La masse salariale totale est certainement surestimée à cause des emplois (à temps partiel)

## ANNEXE 2

### LISTE DES PARTICIPANTS ET LEURS ADRESSES

AUCLAIR, Gabriel  
Conseil régional du  
Bas-St-Laurent  
162, rue Lavoie  
Rimouski (Québec)  
G5L 5Y7

BEAUDRY, Raymond  
94, 3ième Rang Ouest  
Trois-Pistoles (Québec)  
GOL 4K0

BELANGER, Monique  
CLSC de Matane  
349, rue Saint-Jérôme  
Matane (Québec)  
G4W 2A8

BERNIER, France  
165, rue Brunelle  
B.P. 54  
Mont-Comi, St-Donat  
GOK 1L0

BOISVERT, Maurice  
Institut de développement  
Nord-Sud  
140, 4e avenue  
La Pocatière (Québec)  
GOR 1Z0

BONIN, Pierre  
3665, rue Laporte  
Ville de Laval  
H7G 3X6

BOUCHARD, Jean-François  
MRC de la Matapédia  
C.P. 1120  
Amqui (Québec)  
GOJ 1B0

BRUNEAU, Pierre  
Département des  
Sciences Humaines  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

CARRIER, Robert  
Département d'Économie et  
Gestion  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

CARROLL, Sylvie  
1348, rue Poirier  
C.P. 142  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 3K9

CORBEIL, Marc  
103, Saint-Jean-Baptiste  
Bic (Québec)  
GOL 1B0

COTÉ, Charles  
Conseil des Affaires  
sociales et de la famille  
1126, Chemin Saint-Louis  
Sillery (Québec)  
G1S 1E5

COTÉ, Pierre  
CLSC de Matane  
349, rue Saint-Jérôme  
Matane (Québec)  
G4W 2A8

COTÉ, Serge  
GRIDEQ  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

DESCHÊNES, Marc-André  
110, Route 132 Est  
Sainte-Félicité (Québec)  
G0J 2K0

DESROSIERS, Claudine  
554, Rang 3 Ouest  
St-Anaclet (Québec)  
GOK 1H0

DIONNE, Hugues  
GRIDEQ  
Directeur de la maîtrise  
en développement régional  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

DUCHESNE, Hélène  
520, Route de la Mer  
Sainte-Flavie (Québec)  
G0J 2L0

DUGAS, Clermont  
Département des  
Sciences Humaines  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

DUMONT, René  
119, Principale  
St-Anaclet (Québec)  
GOK 1H0

GIASSON, Daniel  
281, St-Hubert  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A9

DUPUIS, Dan  
1012, boul. des Vétérans  
Pointe-au-Père (Québec)  
GOK 1G0

GIORDANO, Marie-Christine  
261, Chemin des Prés  
Rimouski (Québec)  
G5L 7B5

EL AYACHI, Mohammed Hassan  
2687, St-Georges  
Longueuil (Québec)  
J4K 4B6

HALAMSKA, Maria  
Al. Armilutovej 4 M 62  
WARSZAWA  
POLAND

GAGNON, Maurice  
Doyen des études avancées  
et de la recherche  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

HALLASSY, Sidibé  
39, av. Georges Bernanos  
Paris 75005  
FRANCE

GENDRON, Violette  
Directrice  
Institut de développement  
Nord-Sud  
140, 4ième avenue  
La Pocatière (Québec)  
GOR 1Z0

HOUEDJISEIN, Richard C.  
B.P. 644 Cotonou  
R.P. Benin  
Afrique de l'Ouest

JOBIN, Pierre  
46, 3ième Rue Ouest  
Rimouski (Québec)  
G5L 4Z3

LAFONTAINE, Danielle  
Directrice du GRIDEQ  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

LAPLANTE, Robert  
6297, 2ième Avenue  
Rosemont (Québec)  
H1Y 2Z3

LAPOINTE, Serge  
Département des  
Sciences Humaines  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

LAROCQUE, Paul  
GRIDEQ  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

LARRIVÉE, Jean  
GRIDEQ  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

LE HIR, Véronique  
CLSC de l'Estuaire  
165, des Gouverneurs  
Rimouski (Québec)  
G5L 7R2

LEMIEUX, Pierre  
CADC  
671, route des Pionniers  
Saint-Blandine (Québec)  
G0K 1J0

LÉVESQUE, Jean-Paul  
71, Évêché Ouest  
Rimouski (Québec)  
G5L 4H4

LÉVESQUE, Judes  
CLSC de Matane  
349, avenue St-Jérôme  
Matane (Québec)  
G4W 2A8

MAISONNEUVE, Gilles  
SERN  
Trinité-des-Monts (Québec)  
GOK 1B0

MALLET, Eloi  
55, Duchesne app. 101  
Rimouski (Québec)  
G5L 2E5

MARCHAND, Yves  
8292, rue ChâteauBriand  
Montréal (Québec)  
H2P 2H1

MASSICOTTE, Guy  
Département des  
Sciences Humaines  
Université du Québec à  
Rimouski  
300, Allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

MICHAUD, Gilles  
80, rue Viens  
Amqui (Québec)  
GOJ 1B0

MORIN, Euchariste  
Ministère des Affaires  
culturelles  
337, rue Moreault  
Rimouski (Québec)  
G5L 1P4

OULDSIDI, Houmeiny  
329, Allée des Ursulines  
app. 202  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

PAGEON, Claude  
C.P. 224  
Bic (Québec)  
GOL 1B0

PICARD, France  
Chemin des Raymond  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 3Y4

PLOURDE, Normand  
Journaliste Radio-Canada  
273, St-Jean-Baptiste 0  
Rimouski (Québec)  
G5L 4J8

RAYMOND, Magella  
Maire de Baie-des-Sables  
112, de la Mer  
Baie-des-Sables (Québec)  
GOJ 1C0

<p>           RIOUX, Pierrette            340, 2ième Rue Est app.39            Rimouski (Québec)            G5L 7N2         </p>	<p>           SYLLA, M.L.            Immeuble 320 app. 301            Résidences de l'UQAR            Rimouski (Québec)            G5L 3A1         </p>
<p>           ROY, Gilles            335, Arthur Buies Ouest            Rimouski (Québec)            G5L 5C6         </p>	<p>           THÉBERGE, Lorraine            84, rue St-Pierre            Rimouski (Québec)            G5L 1T5         </p>
<p>           SAINT-PIERRE, Michel            Coop du JAL            Auclair (Québec)            GOL 1A0         </p>	<p>           TREMBLAY, Ghislain            CLSC de la Vallée            C.P. 788            Causapsca1 (Québec)            GOJ 1J0         </p>
<p>           SAUCIER, Carol            Département des            Sciences Humaines            Université du Québec à            Rimouski            300, Allée des Ursulines            Rimouski (Québec)            G5L 3A1         </p>	<p>           TREMBLAY, Suzanne            528, Chemin de la Grève            Petite-Matane            GOJ 1Y0         </p>
<p>           STOCKMAN, Nicol            Institut de géographie            et d'aménagement régional            (IGARUN)            B.P. 1025            44036 Nantes            CEDEX FRANCE         </p>	<p>           VACHON, Bernard            Rang 5            Saint-Mathieu (Québec)            GOL 3T0         </p>

## Les plus récentes publications du GRIDEQ

### CAHIERS DU GRIDEQ

- Cahier no 15: Consommation des mass médias, régions et classes sociales. Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 375 p. Prix: 12,00\$
- Cahier no 16: Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle. Par Louise Proulx. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 105 p. Prix: 8,00\$.
- Cahier no 17: La papeterie de la Vallée de la Matapédia: du projet à la lutte. Par Jean Bonneville. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986, 245 p. Prix:10,00\$
- Cahier no 18: Organisations populaires et transformation sociale. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres. Par Marie Blanchard. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986, 359 p. Prix: 10,00\$
- Cahier no 19: La régionalisation de Radio-Québec: l'histoire d'un prétexte. Par Laura Chouinard et Michel Pomerleau. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1987, 205 p. Prix: 10,00\$

## ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT REGIONAL

- No 1 : La ruralité en question. Par Bruno Jean et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 75 p.  
Prix: 4,00\$
- No 2 : Psychanalyse et changement social: réflexions épistémologiques sur la question du développement. Sous la direction de Danielle Lafontaine. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986.  
Prix: 15,00\$
- No 3 : Vers de nouveaux territoires intermédiaires? Par Hugues Dionne et al. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986.  
Prix: 8,00\$
- No 4 : Agriculture collective et développement régional. Le JAL et les Maraîchers de la Mitis. Par Martin Harri-  
risson. 1987, 279 p.  
Prix: 10,00\$
- No 5 : Pouvoir local et développement dans la Vallée de la Matapédia, 1974-1983.  
Par Linda Rouleau. 1988, 368 p.  
Prix: 10,00\$

- No 6 : Formation et Savoir-Faire, (Échanges Nord-Sud: pour des transferts sur mesure). Actes du colloque de l'IDNS (1987). 1989. 113 p.  
Prix: 8,00\$
- No 7 : Les villages ruraux menacés: le pari du développement. Actes du colloque du GRIDEQ. 1989  
Prix: 12,00\$

## HORS SÉRIE

Du local à l'État: les territorialités du développement. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986, 141 p. Par Hugues Dionne et al. Prix: 12,00\$

Actes du colloque. Le financement du développement régional. GRIDEQ, Rimouski, 1988, 274 p. Prix: 10,00\$

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications, écrivez à :

Secrétariat du GRIDEQ  
Université du Québec à Rimouski  
300 avenue des Ursulines  
Rimouski, (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1440  
(418) 724-1441